

Une mer de manifestants déferle rue Craig

Après le "feu de joie" devant l'édifice du commerce, les milliers de participants de cette manifestation singulière où les seules armes des manifestants ont été les chants et les slogans et où

Voir page 2 : Manifestations

Voir page 2: Manifestations

Ensoleillé. Vents légers
32 et 55.

Fais ce que dois

Saint Arsène

VOL. LX - NO 252

Montréal, jeudi 30 octobre 1969

10 CENTS

Bertrand et Lesage blâment les enseignants

par Gilles Lesage

Voir page 2: Bertrand-Lesage



L'équipe Bertrand reprend le débat sur le bill 63 avec une épine au flanc

par Gilles Lesage

Que feront les quatre députés "irréductibles" de l'Union nationale?

Voir page 2: L'acier

La commission des prix entreprend une étude de l'industrie de l'acier

Toutefois M. Young a déclaré: "La marche des revenus et des salaires dans presque tous les secteurs de l'économie aujourd'hui est réellement

La CSN réunit d'urgence son bureau confédéral

La CSN a convoqué d'urgence à Québec, ce soir, les membres du bureau confédéral, pour "la suite à donner aux événements survenus depuis la décision du bureau confédéral du 27 octobre", relativement au bill 63 et à la résolution adoptée précédemment par le "conseil" confédéral de la CSN, réclamant l'unitarisme français au Québec.

Ottawa, le bureau a dévoilé une prise de position qui, selon quelques militants influents de la CSN, défait purement et simplement la résolution démocratiquement adoptée par une assemblée de 400 personnes, le 7 octobre, (Conseil central de Montréal), résolution entérinée après une longue discussion, le 21 octobre, par le conseil confédéral.

Voir page 2: La CSN

***L'intégration des immigrants
avait fait l'objet d'un
rapport qui est resté secret***

Quelques heures plus tard, les quelque 175 professeurs de sciences sociales ont décidé, au cours d'une réunion, de suspendre leurs cours jusqu'à vendredi et de créer un comité spécial dont la tâche sera de rencontrer les éditorialistes et commentateurs afin de discuter avec eux le problème que pose le bill 63 et de les amener à se rallier au point de vue des opposants. Aujourd'hui même, dans le cadre de cette mission, le professeur Boily rencontrera les journalistes de Radio-Canada.

Le campus désert

Les sciences sociales ne font pas exception. Le mouvement de protestation contre le projet de loi dont l'Assemblée nationale est présentement saisie englobe en effet les étudiants et professeurs de sciences, de lettres, de médecine, de mathématique et de droit. Dans ces facultés et départements, les cours sont suspendus jusqu'à vendredi et les élèves prendront part à la marche sur le Parlement. Des dispositions matérielles ont été prise pour assurer le transport des manifestants jusqu'à Québec.

Voir page 2: L'intégration

Claude Wagner annoncera demain sa candidature

par Michel Roy

Dernier des trois aspirants connus à la succession de M. Lesage, M. Wagner avait été le premier à contester publiquement le leadership du chef de missionnaire en réclamant un congrès général pour lui désigner un remplaçant. Prononçant des conférences dans plusieurs régions du Québec au printemps, débuts de l'été, l'ancien ministre de la justice avait observé un courant d'insatisfaction à l'égard du chef en place et, ce qui devait le convaincre de poursuivre sa campagne, un mouvement en sa faveur. Aux yeux du nombreux militants, comme en font foi divers sondages, M. Wagner était considéré, est encore considéré par beaucoup de libéraux et de citoyens comme la personnalité capable d'assurer l'ordre, la loi et l'autorité.

Mais le député de Verdun s'est efforcé systématiquement depuis le début de l'automne de contredire ceux qui le rangeaient dans le camp du "law and order", d'effacer l'image du chef autoritaire, "dur et pur" qu'une fraction importante de la population appelle au secours d'un Québec tourmenté, cette image que M. Wagner projette depuis qu'il est entré dans la politique.

Plutôt que d'accentuer les traits de cette image qu'il répudie, M. Wagner s'est employé au contraire à solliciter le concours de la jeunesse et à tenir des propos faits de nuances et de dis-

Voir page 2: Claude Wagner

■ **au gré du temps**

Ça marche !

C'est le ministre des finances de la Province qui craint que l'intendance ne suive pas.

Si les marcheurs du "bill" 63 se comparent aux Gaulois regaillardis par une potion magique, M. Mario Beaulieu, lui, aura droit

Louis-Martin TARDY

ALTITUDE 737

Faites un peu de sport à l'heure du lunch. Faites l'ascension de la Place Ville-Marie jusqu'à Altitude 737. Arrivé au but, 45 étages plus haut, servez-vous au plus somptueux des buffets en ville pour \$4.75 seulement. Réservation: 861-3511

Laissez le reste du monde à vos pieds.



Au premier de cordée: vous trouverez l'ascenseur d'Altitude 737 dans le hall central de la P.V.M.

suites
de la première
page

MANIFESTATIONS

Les policiers étaient démunis de leurs matraques, devaient poursuivre leur marche sur le boulevard Dorchester, remonter la rue Saint-Laurent jusqu'au parc Lafontaine en passant par la rue Sherbrooke.

La manifestation d'hier avait été convoquée par le front commun des Comités d'ouvriers et de citoyens de la ville de Montréal. Les travailleurs et les citoyens désireux de répondre à cette invitation s'étaient fixés quatre points de ralliement devant autant de comités de citoyens à Saint-Henri, dans le centre-ville, dans l'est et dans le nord. Mais pendant que ces personnes se préparaient à marcher sur l'hôtel de ville en passant par le Conseil du patronat, puis par la Chambre du commerce de Montréal, des milliers d'étudiants, qui avaient marché dans les rues de la ville par groupes plus ou moins importants et un peu à la "va comme je te pousse" durant la journée convergeaient au parc Lafontaine vers 6h, et se préparaient à leur tour à se joindre à la marche organisée par les comités d'ouvriers et de citoyens.

Au parc Lafontaine, M. Raymond Lemieux a harangué les étudiants leur demandant notamment de conserver leur calme et de ne pas donner prise à quelque violence que ce soit.

De son côté, l'assistant inspecteur-chef Fernand Côté de la police de Montréal déclarait au Devoir hier, en fin d'après-midi, qu'il avait de bonnes raisons de croire que cette manifestation qui devait avoir lieu quelques heures plus tard devant l'hôtel de ville de Montréal serait paisible et ordonnée.

"Nous avons été extrêmement satisfaits de la manifestation qui a eu lieu devant le club Renaissance, a dit M. Côté. Il n'y a pas eu de violence et c'était la première fois à Montréal qu'une manifestation de cette envergure fut contrôlée par ses organisateurs."

L'inspecteur Côté a donc dit qu'il ne devait pas y avoir un nombre très considérable de policiers "bien qu'il faille, dit-il, établir un cordon autour de l'hôtel de ville et surtout prévenir les suites que pourrait avoir une pareille manifestation."

D'autre part, l'inspecteur Côté a déclaré que la police voyait venir avec beaucoup plus d'appréhension la manifestation prévue pour le 7 novembre et baptisée "opération-libération". "Ce ne sont pas les mêmes organisateurs, explique-t-il, il y a là des éléments révolutionnaires et nous sommes en droit de croire que cette manifestation pourrait donner lieu à des actes de violence."

Le policier a déclaré que "si les gens avaient évolué depuis quelques années et savaient mieux organiser leur contestation, la police aussi avait dû suivre le mouvement". "Nous évaluons les risques pour chaque manifestation, dit-il, nos policiers ont instruction de faire fi des injures ou paroles blessantes qui pourraient leur être adressées en ces circonstances et sont préparés à négocier plus habilement et plus subtilement avec les manifestants."

M. Côté a déclaré que le nombre des policiers qui devaient être dépêchés aux environs de l'hôtel de ville hier soir avait été moins important que celui qui avait été affecté à l'Opération McGill au printemps dernier en dépit du nombre de manifestants attendus hier soir.

BERTRAND-LESAGE

Le premier ministre a poursuivi en ces termes.

"Quelle est la responsabilité de ceux-là à qui les parents confient leurs enfants? J'invite donc — et je pense être par là le porte-parole de la Chambre — tout d'abord les commissaires d'école à avertir les maîtres. Deuxièmement,

j'invite les maîtres à se comporter comme des gens responsables. Ce n'est certainement pas leur rôle d'organiser des marches, surtout durant les heures de classe. On dirait que l'on veut créer un climat dans lequel on va habituer la jeunesse à parcourir les rues, à participer à des démonstrations. Quant à moi, je pense qu'on ne doit pas les préparer de cette manière. Ce n'est pas une façon de les préparer à être de véritables citoyens conscients de leurs responsabilités. Ce n'est certainement pas un mécanisme de la démocratie. On l'a dit à plusieurs. Il y a des procédés démocratiques. Il y aura des élections et lors des élections, que l'on s'organise, que l'on adhère à un mouvement politique, que l'on exprime son droit de vote, que l'on manifeste en faveur d'un mouvement politique. C'est ça la démocratie dans un régime bien organisé, et le nôtre, d'après moi, l'est, moyennant que l'on en respecte les règlements.

"Ce n'est certainement pas en faisant monter à l'assaut de quelque institution, que ce soit, de quelque campus que ce soit ou de la colline parlementaire que l'on sème des germes de véritable responsabilité et que nous vivrons dans un climat de véritable liberté. Cette situation est extrêmement malheureuse."

Quant à nous, nous avons nos responsabilités. Quelque difficiles qu'elles soient, nous les assumons, nous les assumerons et si la population n'est pas satisfaite de nos actes, elle n'aura qu'à nous le faire savoir lors des prochaines élections."

M. Lesage

"Il me semble, a dit de son côté le chef de l'opposition libérale, que ce sont justement ceux qui ont le plus à la bouche les mots "démocratie" et "liberté" qui sèment aujourd'hui dans la jeunesse les germes qui entraîneront, si ça continue, la mort de la démocratie et de la liberté telles que nous les comprenons."

"Si on élève les enfants dans l'habitude du "mob rule", a ajouté M. Jean Lesage, c'est là que l'avenir des Canadiens français est réellement en danger. Je ne veux pas évidemment parler du principe du bill qui est l'occasion des manifestations. Le danger, pour l'avenir des Canadiens français, il est beaucoup plus dans ce que l'on sème dans la jeunesse, à l'heure actuelle que dans les lois que nous adopterons ici suivant notre règlement et les règles de la démocratie."

CLAUDE WAGNER

tinctions afin de se concilier, semble-t-il, les "libéraux" (petit l), les contestataires et les intellectuels, qui dénonçaient en lui le "chef de police".

Au chapitre de la constitution, il a prononcé samedi une conférence dans laquelle il exposa sa théorie d'un "fédéralisme de synthèse", fondé sur l'interdépendance et la "dialectique fédérale-provinciale". Il rejette le "fédéralisme de tutelle" et déclare: "Nous devons passer graduellement d'une fédération mitigée à une confédération authentique dans laquelle le pouvoir central élabore ses politiques d'ensemble en collaboration étroite et sur un pied d'égalité avec ses États-membres."

Et, comme s'il voulait rassurer ceux qu'une telle perspective pourrait effrayer à Ottawa, M. Wagner s'empresse d'ajouter: "C'est dans cet esprit, j'en ai la certitude, que le cabinet de M. Trudeau envisage l'avenir de notre pays."

Mais le député de Verdun pourrait se heurter à un dilemme: d'une part un certain nombre de militants libéraux et de citoyens sont disposés à l'appuyer pour autant qu'il soit fidèle à l'image de l'autorité qu'il a incarnée dans le passé; d'autre part, M. Wagner a choisi une autre voie, faite de réflexions et de sympathie pour les contestataires, une voie à laquelle il n'avait pas habitué ses admirateurs et qui est inattendue, à tel point qu'il n'arrive pas facilement à superposer la deuxième image sur la première.

C'est là, en tout cas, l'un des plus sérieux problèmes qu'il devra résoudre avant le congrès du 16 janvier.

L'INTÉGRATION

études commerciales se sont bornés à adresser un télégramme de protestation au premier ministre. Ceux de Polytechnique ont débrayé hier pour une journée d'étude. On ne connaît pas les projets des polytechniciens pour la semaine.

Une réunion de tous les professeurs

cière à plusieurs reprises. Il a perdu l'emploi qu'il avait trouvé au CEGEP du Vieux Montréal après l'intervention des policiers auprès de ses patrons. Il affirme qu'il perdra sous peu l'emploi qu'il détient actuellement, des policiers étant venus visiter récemment ses supérieurs.

D'autre part, depuis un an, huit accusations ont été portées contre lui devant la Cour, allant d'extorsion à méfait public, en passant par vol qualifié. Cette accusation a été portée contre lui à la suite des événements survenus le 8 mars 1969 à l'Ecole technique de la rue Sherbrooke, alors que des policiers avaient été surpris à filmer et enregistrer une assemblée de préparation de l'Opération McGill. Les policiers, avertis par des âmes charitables que leur peau était en danger, avaient quitté les lieux laissant derrière eux leur équipement photographique, qui devait disparaître par la suite. C'est du vol de cet équipement que Waterlot est accusé.

En plus, Daniel Waterlot affirme qu'il a reçu plusieurs menaces de ses anciens collègues, qui lui ont promis de lui casser les jambes et de le livrer une fois pour toutes.

"Il est grand temps que les gens qui se font blesser par des policiers dans des manifestations intentent des actions contre leurs assaillants qui ne sont que des vulgaires criminels au service de l'ordre", a déclaré Me Lemieux.

de l'U. de M. est prévue pour 14 h. cet après-midi au Pavillon des sciences sociales.

D'autre part, le syndicat des professeurs de la maison, qui a déjà déclaré son opposition au bill, a instamment prié tous les professeurs de l'institution de suspendre leurs cours durant la présente semaine.

LE DÉBAT REPREND

Le premier ministre, M. Bertrand, les a avisés tormenteusement qu'ils s'excluraient eux-mêmes du parti en votant contre le bill 63.

L'on estime qu'ils préféreront s'abstenir de participer au vote, suivis en cela d'au moins un député libéral, M. Yves Michaud — qui motivera son geste — et probablement de quelques autres députés libéraux, qui s'écarteront de leur mandat ou seront stratégiquement absents.

Au fait, quelle sera la stratégie libérale?

L'on se demande si elle persistera dans sa proposition de surseoir à l'adoption immédiate du bill, "parce qu'il ne contient pas les dispositions nécessaires pour que la langue française devienne effectivement langue prioritaire au Québec et pour y assurer la normalisation progressive du français écrit et parlé."

Cette proposition est conforme au programme du parti, mais il semble qu'elle entraîne de vives réactions dans l'entourage et dans les comités des députés anglophones, lesquels ont appuyé mardi l'amendement Lesage-Laporte.

Ces réactions pourraient susciter un rressac et inciter l'opposition officielle à plus de "prudence" dans le débat entourant le bill, dont elle accepte d'ailleurs pleinement le principe.

L'ACIER

ques années, les augmentations de salaires et de traitements se sont, de façon générale, élevées à des taux bien au-delà d'un tel pourcentage, et que des augmentations sous d'autres formes de revenus ont été hautement inflationnistes, si l'on utilise un critère comparable."

Le gouvernement Trudeau a reçu, ces derniers temps, la première demande d'une enquête sur les prix de l'acier au Canada, après que la signature d'une convention collective à la Steelco, de Hamilton, eut abouti à une augmentation de six à sept pour cent du coût de l'acier en plaque.

LA CSN

Boul. Charest, soit à la permanence de la CSN, à Québec? Ceux qui ont vu dans la déclaration de M. Pepin un manque de respect aux règles démocratiques (le président dit appuyer le bill 63, à condition, notamment, qu'on oblige les nouveaux immigrants à envoyer leurs enfants dans des écoles françaises) invoquent une résolution adoptée par le conseil confédéral, le 21 octobre, résolution qui réclame comme seule langue d'usage la langue française et veut faire "échec à tout projet de loi de nature à reconnaître le bilinguisme au Québec".

M. Pepin, d'Ottawa, a déclaré hier qu'il demeurerait le seul président élu de la centrale et qu'il se battrait pour conserver à sa centrale une ligne de politique non partisane.

Les lignes de clivage se dessinent donc de plus en plus nettes, au sein de la CSN, entre les tenants de l'unilinguisme et ceux qui aimeraient bien désamorcer une escalade fortement engagée contre le projet de loi 63. Le président de la CSN a rappelé hier qu'il ne se ferait pas "charrier" par ceux qui crient à tue-tête: la déclaration du président lui a valu quelques appuis, tels ceux du président de la fédération du textile (Jean-Noël Godin) et du président du conseil central de Québec (Roland Tapin).

Parmi les opposants identifiés à la prise de position du bureau confédéral (le 27 octobre, à Ottawa), il y a l'exécutif du conseil central de Montréal, dont le président est Michel Chartrand; le conseil central des Laurentides, dont le président, Tourangeau, demande une réunion spéciale du conseil confédéral de la CSN — organisme suprême de cette centrale syndicale, entre les congrès biennaux. Dernière en lice, l'on retrouve la FNEQ (Fédération nationale des enseignants québécois) qui, dans un communiqué rendu public hier soir, se dit en complet désaccord avec la décision de lundi dernier et appuie le Front commun pour un Québec français, tout en souhaitant "que les travailleurs de la CSN ne se laissent pas tromper par des éléments, si haut placés soient-ils, qui voudraient leur faire croire que toute cette question se ramène à une querelle d'homme (Pepin VS Chartrand) ou d'options politiques (fédéralistes VS indépendantistes)."

M. Jean-Pierre Boutin, président de la FNEQ, réclame lui aussi la tenue d'une réunion spéciale du conseil confédéral, seul organisme représentatif des diverses tendances s'affrontant au niveau du territoire où la CSN recrute ses membres: "C'est une incohérence la plus incompréhensible que d'appuyer le bill 63 dans une très longue déclaration tout en s'opposant en quatre lignes seulement à la disposition fondamentale de ce projet de loi qui suscite toutes les protestations actuelles à savoir: le droit des parents de choisir la langue d'enseignement. Comment expliquer une telle position sinon par l'intention délibérée de jeter la confusion dans les rangs de ceux qui luttent contre l'adoption de ce projet de loi?"

L'un des responsables de l'éducation dans la région de Québec, M. Robert Marceau, essaie lui-même, dans une longue déclaration faite lors d'un teach-in (M. Marceau est conseiller technique de la CSN) de concilier l'attitude du président Pepin et celle des opposants au bill 63 mais il n'est pas acquis que le conseil confédéral se range facilement du côté d'une réconciliation pour le moins tortueuse des prises de position.

M. Paul rencontre les journalistes

QUEBEC (OIPQ) — Le ministre de la Justice, M. Rémi Paul rencontrera à 4h. 15, les membres de l'exécutif de la fédération des journalistes du Québec, afin de discuter des problèmes rencontrés par les journalistes dans l'exercice de leur profession devant l'administration de la justice au Québec.

Inflation

Trudeau lance un nouvel appel aux syndicats et employeurs

OTTAWA (CP) — S'adres-

sant hier soir aux délégués qui ont pris part cette semaine à la conférence nationale sur les relations industrielles, le premier ministre a lancé un nouvel appel aux syndicats et au patronat: si le mouvement ouvrier et les employeurs ne s'engagent pas volontairement dans la lutte contre l'inflation, à l'instar du gouvernement qui a pris l'initiative dans ce domaine, "nous serons peut-être contraints d'envisager l'adoption de nouvelles politiques, non seulement à l'égard des prix et des revenus, mais aussi dans le secteur des impôts et des tarifs".

Un manque de coopération de la part du secteur privé, a dit M. Trudeau, risque d'accroître le chômage.

Le chef du gouvernement a posé le problème dans ces termes: "Lorsque le gouvernement fédéral restreint délibérément son activité dans des secteurs qui sont des priorités économiques et sociales, est-il alors logique que l'entreprise privée augmente ses dépenses et son activité dans des secteurs qui ont une valeur marginale pour l'ensemble de la société?"

C'est pourquoi, a-t-il dit, le gouvernement pourrait être amené à exercer des pressions accrues pour obliger le sec-

teur privé à restreindre ses dépenses.

Le mouvement syndical doit reconnaître que le public attend de lui qu'il se montre soucieux des intérêts du pays dans son ensemble, tout autant que des intérêts de ses cotisants, a dit M. Trudeau. Les réserves et critiques formulées récemment par les syndicats au sujet de l'enquête sur l'inflation faite par la commission des prix et des revenus "n'ont pas été encourageantes, pour dire le moins".

"J'ai bon espoir que les chefs syndicaux n'ont pas dit leur dernier mot et je crois que la commission des prix et des revenus poursuivra ses efforts afin de susciter un consentement quant aux moyens de réduire le taux d'accroissement des prix et des revenus au cours des prochains mois."

"Si les représentants du mouvement syndical, tout comme ceux des entreprises privées et des gouvernements n'acceptent pas de jouer leur rôle dans cette entreprise, ils devront porter la responsabilité des conséquences qui en résulteront, l'une de celles-ci étant peut-être l'accroissement du chômage."

Le premier ministre s'est dit d'accord avec l'économiste John Kenneth Galbraith qui

a déclaré cette semaine que l'alternative du gouvernement dans cette lutte contre l'inflation est ou bien d'imposer des restrictions aux salaires et aux prix ou bien un chômage intolérable.

éducation

M. David Bélanger vient d'accéder au poste de doyen de la faculté de philosophie de l'université de Montréal. C'est la première fois depuis 11 ans qu'un psychologue occupe cette fonction. Détenteur d'un doctorat en psychologie de l'université de Montréal, M. Bélanger était auparavant directeur de l'institut de psychologie de l'université.

L'université du Québec à Trois-Rivières offre tous les mardis soir des conférences gratuites d'information médicale, à 8h. Les conférences du 28 octobre et du 4 novembre porteront respectivement sur la chirurgie du cancer et sur la surdité. Les conférences seront interrompues le 10 décembre pour reprendre le 20 janvier 1970. La série se terminera définitivement le 17 mars prochain.

maxi goût mini coût

\$8.15

Maxi-Dry Gin de Melchers en maxi-format de 40 oz N° 182 à la R.A.Q.

...et vous direz:

maxi beaucoup!



LES DISTILLERIES MELCHERS LTÉE, BERTHIERVILLE, QUÉ.

La commission sur la situation du français

Le président Gendron se plaint du manque d'intérêt montré par la presse francophone

de notre envoyé, Jean-Luc Duguay

QUEBEC — M. Jean-Denis Gendron estime que la commission qu'il préside n'a pas reçu "les encouragements nécessaires" dans la presse francophone qui semble la considérer comme "suspecte".

Le commissaire a émis cette opinion hier midi, au cours d'une conférence de presse qui a eu lieu au terme des audiences que la commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec a tenues cette semaine à Québec.

M. Gendron a précisé qu'il ne pensait pas uniquement aux éditeurs mais aux journalistes en général qui, selon

lui, n'ont pas suffisamment expliqué le rôle de la commission.

Il a fait ressortir la nécessité pour les commissaires de recevoir "l'appui moral de la population" s'ils veulent mener à bien leur mandat et a émis l'avis que la presse pouvait y concourir en diffusant davantage d'information de fond sur les travaux de la commission d'enquête.

M. Gendron a toutefois précisé qu'il ne voulait pas que ses propos fussent interprétés comme un "blâme" à l'endroit des organes d'information. Intervenant dans la discussion, un commissaire, M. Aimé Gagné, directeur des

relations publiques à l'Alcan, a ajouté qu'il ne saurait s'agir pour la presse de se montrer "louangeuse" à l'endroit de la commission, point de vue que le président a vivement entériné.

Plus tôt, les quatre commissaires (le cinquième, M. Edward McWhinney, n'a pas suivi la commission à Québec cette semaine) avaient réaffirmé pour la nième fois leur indépendance par rapport au gouvernement. M. Gendron a d'ailleurs cité des propos en ce sens tenus par le premier ministre Bertrand à l'Assemblée nationale, il y a une dizaine de jours. Les commissaires ont

dit qu'il importait, dans la situation actuelle, de comprendre qu'ils formaient un tribunal indépendant, libre et non pas un jury qui se serait prononcé d'avance sur le sort de l'inculpé (en l'occurrence la langue française).

Il est entendu, a dit M. Gendron, que la commission pourra formuler toutes les recommandations qu'elle voudra, même si celles-ci allaient à l'encontre des lois déjà existantes.

Dans un autre ordre d'idée, M. Gendron a dit qu'au terme de cette deuxième

Suite à la page 6

Les SSJB réaffirment leur position sur l'unilinguisme français au Québec

par Christine Laplante, de la PC

QUEBEC — "L'anglais est une langue rentable, surtout au Québec. Par contre, l'unilingue français y trouve grand peine à gagner sa vie," affirme un mémoire remis hier à la commission Gendron sur la situation du français au Québec.

La fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste, représentée par son président général, M. Gilles Noisieux, a formulé plusieurs recommandations sur l'enseignement, l'immigration, la politique linguistique et les milieux de travail au Québec.

Le mémoire était signé par 14 SSJB affiliés à la Fédération. On notait l'absence de la Société de Québec et de celle de Sherbrooke. M. Noisieux a réitéré le vœu formulé en 1963 par les Sociétés membres réunies en congrès généraux: l'unilinguisme français au Québec avec un privilège d'enseignement anglais pour les Québécois d'origine britannique.

Au chapitre de l'immigration, la FSSJB suggère que le gouvernement du Québec s'occupe de la sélection des candidats et de leur intégration au milieu québécois.

La langue de travail devrait être le français partout au Québec, a affirmé le mémoire et de son côté, le gouvernement devrait assumer ses responsabilités et "poser lucidement les bases d'une politique linguistique, qui normaliserait la situation".

Au cours d'un dialogue avec les commissaires, M. Noisieux s'est demandé pourquoi un Canadien français était systématiquement moins payé à Montréal qu'à Toronto avec un diplôme universitaire équivalent.

D'autre part, M. Noisieux a estimé que le Québec ne faisait pas suffisamment appel à ses compétences. Interrogé par le président de la commission, M. Jean-Denis Gendron, le président fédéral de la fédération a rejeté la croyance générale selon laquelle le Québec manque de professionnels qualifiés.

M. Noisieux a reconnu que la Fédération avait été tentée de briller par son absence aux audiences de la commission. Après réflexion, a-t-il ajouté, "nous avons décidé de faire passer notre message à l'opinion publique".

De son côté, Mgr Paul-Emile Gosse-

lin, représentant le Conseil de la Vie française, a déclaré qu'à l'heure actuelle, "les gens continuent de parler français par sentiment, habitude, atavisme, et non par intérêt".

Le Conseil de la Vie française a soumis à l'audience un très volumineux document formulant 38 recommandations.

A certains égards, les conclusions du mémoire du Conseil rejoignent celles de la FSSJB: un unilinguisme qui tienne compte du fait anglais, une immigration plus sélective et mieux contrôlée, un enseignement de l'anglais plus tardif pour les francophones et un enseignement du français plus hâtif pour les anglophones.

Le Conseil y ajoutait des recommandations sur les efforts que devraient fournir l'Office de la langue française, le ministère de l'éducation, la presse, la radio-télévision, les Cours de justice, les universités et les cinémas.

Enfin, le mémoire du Conseil est le seul, du moins parmi ceux qui ont été présentés à Québec, à faire état de la baisse de la natalité canadienne-française et à la rapprocher de l'intégration des immigrants à l'élément anglais pour exprimer des inquiétudes.

Comme presque toutes les entreprises commerciales qui se sont présentées devant la commission Gendron, l'Association des mines d'amianté du Québec s'est opposée à l'instauration de l'unilinguisme français dans la province.

L'Association, qui groupe sept sociétés minières, a toutefois spécifié qu'au travail, ses employés québécois parlaient le français. De plus, les mines se sont efforcées de plus en plus de créer et de propager un vocabulaire français correct parmi leurs travailleurs.

"Le personnel des cols bleus est recruté jusqu'à 100 pour cent parmi les Canadiens français". Ceci s'explique, a déclaré un porte-parole à M. Gendron, par le fait que les mines recrutent leur main-d'œuvre sur place et qu'elle est forcément de langue française.

Chez les cadres, la proportion francophone est de 80 pour cent, mais la langue anglaise y est d'usage beaucoup plus courant à cause des communications avec les sièges sociaux et avec l'extérieur.

Il serait possible, a convenu le porte-parole, d'accroître encore l'importance du français au travail, si les Canadiens français s'intéressaient davantage à l'industrie minière comme débouché.

Le commissaire aux langues nommé sous peu

OTTAWA (PC) — Le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et député montréalais d'Hochelega, a répondu hier aux Communes que la nomination du commissaire aux langues officielles sera une mesure prioritaire après la fin du débat sur le discours du Trône.

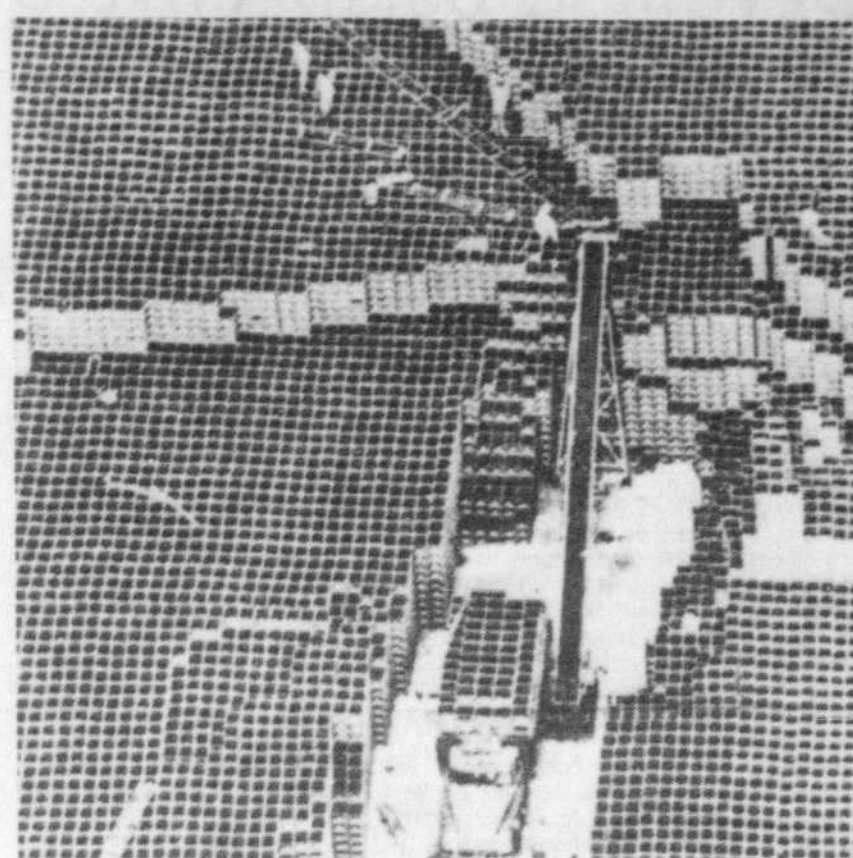
"La résolution nécessaire à cet effet, a déclaré M. Pelletier, en réponse à M. Alfred Hales (PC - Wellington) sera passée par les deux Chambres aussitôt que possible après la fin du débat sur l'adresse en réponse au discours du Trône."

M. Pelletier a précisé que c'est la loi sur les langues officielles, adoptée en juillet dernier, qui oblige le vote de la résolution dans les deux Chambres.

L'ouest est contre une police métropolitaine

Les maires et conseillers de plusieurs municipalités de l'ouest de l'île de Montréal se sont prononcés contre le projet de création d'une force policière métropolitaine, mis de l'avant par le gouvernement provincial.

Le Dr William Boll, maire de Roxboro, a dit que toutes les municipalités situées à l'ouest de Dorval étaient satisfaites des services de police dont elles bénéficient présentement.



C'est un rayon de miel, diront les uns. C'est un ouvrage de couture à petits points, diront les autres. Vous n'y êtes pas. Ce sont des caisses contenant 12 millions de bouteilles vides de bières, empliées dans un entrepôt d'Osaka, au Japon. (Téléphoto PA par câble de Londres)

Chibougamau proteste contre sa route de gravier

QUEBEC (de notre envoyé) — Deux groupes de contestataires se sont rencontrés hier devant l'édifice du Parlement: il s'agit, d'une part, de quelque 50 étudiants qui sont venus manifester leur opposition au bill 63 et, d'autre part, d'une délégation de Chibougamau venue protester contre la lenteur du gouvernement à voir au parachèvement de la route de quelque 150 milles qui les relie à Saint-Félicien.

Les étudiants ont vivement applaudi l'arrivée de leur confrères manifestants, dont un certain nombre étaient arrivés à pied de Chibougamau d'où ils étaient partis le 19 octobre. Tout au long du trajet de 300 milles environ, ils ont poussé devant eux un avion bimoteur en bois, construit bénévolement. Pourquoi cet avion? Parce que, explique-t-on, le ministre Lafontaine, quand il se rend dans la région de Chibougamau, utilise la voie aérienne, tandis que les habitants sont obligés d'emprunter une route de "graville" s'ils veulent sortir de leur région éloignée.

Une délégation formée de maires, de syndicalistes, d'hommes d'affaires et de propriétaires de la région a rencontré hier avant-midi le ministre de la voirie, M. Lafontaine s'est engagé à réali-

ser le projet d'asphaltage par étape. Il estime que dans sept ans les citoyens de cette région auront leur route asphaltée.

Informés du résultat de la rencontre, les marcheurs ont garé temporairement leur avion dans une rue voisine du Parlement et sont allés prendre un café.

Hâtez-vous d'enrayer les ennuis de l'automne avec les

GOUTTIÈRES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium

Estimation et installation

*MONTREAL 322-4160
*QUEBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

CHEZ L.P.S. L'ESPAGNOL S'APPREND VITE ET BIEN.



Demandez une démonstration gratuite.
Montréal, Place Bonaventure—878-2821
Québec, 500, Grande Allée —529-0331

Êtes-vous sceptique en ce qui concerne la repousse des cheveux ?



L'application des formules individuelles est l'objet d'un contrôle permanent.

garder vos doutes plutôt que vos cheveux, ne consultez pas d'expert capillaire. Sinon, rendez-vous AUJOURD'HUI à la Clinique Capillaire PIERRE.

Nouveau et exécutif

Vous êtes peut-être timide... ou trop occupé pour vous rendre régulièrement à l'une ou l'autre de nos cliniques. Dans ce cas, demandez à notre Spécialiste de vous expliquer comment vous soigner vous-même dans l'intimité de votre foyer. Il vous donnera toutes les explications requises pour ce genre de traitement après EXAMEN, et vous tiendra sous surveillance régulière durant votre cure. En même temps, vous pourrez bénéficier d'une IMPORTANTE RÉDUCTION, sur le prix demandé en clinique, tout en obtenant les mêmes résultats et contrôle APRÈS TRAITEMENT.

CENTRE CAPILLAIRE PIERRE
ÉDIFICE PLACE CANADIENNE

450 est, SHERBROOKE, angle Berri
Suite 390 - Tél.: 288-3823 - 288-7378

Sortie du métro Sherbrooke - Berri
Heures: 11 h. a.m. à 8 h. p.m.
Le samedi, 10 h. a.m. à 4 h. p.m.

Les techniciens sont "absents"

Notre-Dame n'admet plus de patients

Depuis hier, l'hôpital Notre-Dame de Montréal n'admet plus de nouveaux patients; l'état d'urgence prévu par l'administration de l'hôpital pour mener éventuellement au renvoi progressif des patients à leur domicile ainsi qu'une diminution du personnel.

La décision de l'hôpital Notre-Dame fait suite à "l'absence non motivée de 56 des 64 techniciens syndiqués au service de radiologie de l'hôpital", précise un communiqué de l'hôpital.

L'hôpital Notre-Dame compte plus de 1.000 patients hospitalisés et reçoit

quelque 50 patients en clinique externe quotidiennement.

"Nous n'avons pas à nous prononcer sur le bien-fondé des revendications syndicales," affirme le Dr Claude Bertrand, président de l'exécutif du bureau médical de Notre-Dame. "Notre seule préoccupation est celle de la santé et du bien-être des malades qui nous sont confiés. L'absence des techniciens, hier matin, n'a pas eu de conséquences fatales mais c'est très pénible pour le patient de se présenter inutilement pour la radiographie ou pour un traitement; dans certains cas, de voyager plusieurs centaines de milles et finalement être victime d'un conflit syndical dans lequel il n'a personnellement rien à voir." Une centaine de patients ont ainsi été privés de services radiologiques, hier.

Les négociateurs de la partie patronale ont fait connaître hier, à Trois-Rivières, un plan "révolutionnaire" de perfectionnement à l'intention des infirmières du Québec tandis que les syndicats de la CSN prenaient note de "pauses dans le travail des employés dans au moins quatre hôpitaux montréalais et dans plusieurs autres institutions hospitalières de la province. Rappelons que les négociations durent depuis 18 mois dans ce secteur public au Québec.

M. Gilles Gaudreault, porte-parole des négociateurs patronaux a profité hier d'un séjour en Mauricie pour rendre public un plan de perfectionnement qui, selon lui, n'existe dans aucune autre convention en Amérique du Nord. Le plan comprend un programme de mise à jour professionnelle, un accès plus facile au rattrapage scolaire pour études avancées en soins hospitaliers et l'octroi de bourses pouvant aller jusqu'à 80 p.c. du salaire brut. M. Gaudreault estime que les conditions de salaires offertes peuvent se comparer à ce qu'offre le secteur de l'enseignement et il a souligné qu'au chapitre des bénéfices marginaux, la partie patronale avait fait mention d'une largesse digne de mention.

A Montréal, on a noté hier un ralentissement du travail dans quatre hôpitaux: Saint-Joseph de Lachine, Hôtel-Dieu de Montréal, Saint-Charles Borromée et Hôpital Notre-Dame. Le directeur du services de grèves de la CSN, M. Raymond Couture, a cependant précisé que les services essentiels avaient été maintenus. "Ces manifestations sont faites afin de démontrer le mécontentement des employés concernant la négociation qui dure depuis 18 mois".

M. Couture avait, mardi, à Chicoutimi, mis en garde les employés d'hôpitaux contre le recours à la grève à un moment où le gouvernement est préparé à ce coup de force.

Le vote de grève se prend ces jours-ci chez les quelque 46.000 membres des syndicats d'hôpitaux reliés à la CSN; les syndicats ont déjà rejeté les offres salariales qui auraient eu pour effet de faire passer le salaire hebdomadaire moyen de \$73 à \$89. L'exigence syndicale porterait le salaire hebdomadaire à \$100 par semaine environ.

L'on note également, dans d'autres hôpitaux, une tactique de zèle exagéré de la part des employés; l'un des effets est d'engorger les salles de buanderie de linge à laver, par exemple.

■ aujourd'hui

A 11h, à l'immeuble principal de l'université de Montréal, clinique de donneurs de sang pour la Croix-Rouge, toute la journée.

A 10h00, à son bureau de Québec, le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, reçoit un mémoire de la FTQ sur les accidents du travail.

A midi, au Reine Elizabeth, assemblée annuelle des assureurs-vie groupant 21 associations. Conférencier: M. Armand Maltais, ministre des institutions financières et solliciteur général.

A midi, au salon Bersimis du Reine Elizabeth, M. Paul Matthews, directeur des services du personnel à l'université McGill, prononcera une causerie devant les membres de la Building Owners' and Managers' Association.

A 12h30, à la Maison du commerce, 1080 Côte du Beaver Hall, déjeuner du Kiwanis Club of Montréal.

A 16h00, au Club Saint-Denis, lancement d'un Glossaire des termes pharmaceutiques établis par le Comité d'étude des termes de médecine, en présence de M. Jean-Noël Tremblay, ministre des affaires culturelles du Québec.

A 17h00, à la salle d'exposition de la place Bonaventure, conférence de presse donnée par M. Douglas Goadby sur le Salon international de l'auto de Montréal édition 1970.

A 19h00, au grand salon du Reine Elizabeth, dîner organisé par le Club Richelieu Mont-Réal, en collaboration avec tous les clubs sociaux de Montréal et de la région. Conférencier: Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger.

A 20h00, à la salle E-0325 du pavillon des sciences sociales de l'université de Montréal (entrée Jean-Brillant), conférence de la Société de criminologie de Montréal. Les professeurs Henri Ellenberger et Mary Rose Lette y ont "Comment les détenus perçoivent leur territoire en prison".



Abonnez-vous c'est facile!

est le seul magazine hebdomadaire d'information au Canada. Le seul qui, comme "Times", pour les États-Unis, et l'Express pour la France, vous donne une synthèse de l'information hebdomadaire. Si vous croyez en la nécessité d'un tel magazine, vous éprouverez un plaisir à le lire chaque semaine. Postez le coupon aujourd'hui.

CONCOURS DE NOËL

Tout abonnement vous donne une chance de gagner un manteau de vision. Le tirage aura lieu le 18 décembre 1969. Postez ce coupon aujourd'hui.

NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROV. _____ PAYS _____
☐ 52 numéros ou 1 an \$10.00 ☐ 26 numéros ou 6 mois \$6.00 ☐ 156 numéros ou 3 ans \$25.00
CHEQUE INCLUS ☐ FACTUREZ-MOI ☐
Adressez-nous une enveloppe au nom de SEPT-JOURS
170 est, Dorchester, ch. 300, Montréal, Québec, Canada.

Devant la perspective d'un contrôle des prix et des coûts

En août dernier, la Commission des prix et des revenus avait proposé des mesures volontaires pour combattre l'inflation et semblait exclure l'imposition de restrictions rigoureuses qui risqueraient d'augmenter le chômage. Comme le premier ministre avait approuvé ces recommandations, lors d'une conférence de presse, l'avertissement donné dans le discours du trône, et formulé de façon laconique, prenait un caractère plutôt académique.

La situation a toutefois été modifiée le 17 octobre lorsque les deux grandes centrales syndicales — CTC et CSN — ont réclamé le gel de tous les prix et revenus durant un an ou deux mais se sont opposées au gel des salaires et ont déclaré qu'elles rejettent les directives émises par la Commission des prix. Le succès des restrictions volontaires semblait donc fortement compromis, et c'est pourquoi l'appel aux mesures volontaires réitéré dans le discours du trône paraissait assez platonique.

La prise de position éditoriale de M. Trudeau a été provoquée par des déclarations plutôt divergentes de deux ministres fédéraux. Le ministre des finances, M. Benson, a paru rejeter lundi tout recours à un contrôle des prix en disant que ce serait l'équivalent d'un contrôle communiste, que cela entraînerait des injustices, du rationnement, et qu'un retour à cette mesure du temps de guerre susciterait un nouveau marché noir. Par contre, le ministre de la consommation, M. Basford, réclamait une intervention éditoriale du gouvernement contre l'inflation.

Invité par M. Stanfield à préciser l'attitude du gouvernement, le premier ministre a indiqué par sa réponse que le cabinet songe à des moyens sans précédent si cela est nécessaire. En temps de guerre, le gouvernement central disposait de pouvoirs d'urgence discrétionnaires qui lui ont permis d'imposer des contrôles rigoureux. Il n'en va pas ainsi en temps de paix et M. Trudeau a souligné ces obstacles d'ordre constitutionnel.

Ce n'est pas facile de juger si le gouvernement fédéral espère vraiment obtenir des restrictions volontaires efficaces en menaçant d'imposer des contrôles. Pour ne pas être accusé de tendances dictatoriales, le gouvernement doit évidemment laisser au secteur privé, et notamment aux centrales

syndicales, l'occasion d'accentuer un freinage des coûts, et donc des salaires, qui est indispensable à un freinage parallèle des prix. La Commission des prix tiendra en décembre une conférence avec des dirigeants des divers secteurs de l'économie, dont le patronat et les centrales syndicales.

Cette invitation a plus de chances d'être prise au sérieux si l'on sait que le gouvernement est décidé à aller plus loin au besoin. M. Trudeau a dit que des études sont en cours pour déterminer si Ottawa peut imposer des restrictions au crédit à la consommation sans empiéter sur la juridiction des provinces. Il a évoqué la possibilité d'une conférence fédérale-provinciale spéciale pour mettre au point un contrôle des prix et des salaires s'il fallait en venir là.

En cas d'insuccès ou de refus des mesures volontaires, le gouvernement pourra difficilement reculer après le défi lancé par le premier ministre. Un recours éventuel à des contrôles soulève plusieurs problèmes. Tout d'abord, quelle serait l'attitude du public? Une inflation incontrôlée peut détruire l'économie, c'est cependant un mal dont on parle depuis longtemps et qui ne semble guère effrayer les gens. On dénonce volontiers la hausse des prix, mais c'est un argument pour obtenir des hausses de salaires. Des experts ont répété ces dernières années qu'un certain degré d'inflation n'est pas incompatible avec une croissance économique continue. Où doit-on fixer la limite, et comment la faire accepter de la population?

Le Conseil économique du Canada, dans ses deux derniers exposés annuels, a donné des avertissements qui peuvent justifier une intervention éditoriale contre l'inflation. L'an dernier, le Conseil affirmait que les hausses de prix qu'on avait constatées de 1965 à la date du rapport étaient inadmissibles, à la fois parce qu'elles étaient trop fortes et trop généralisées. Dans l'exposé paru le mois dernier, le Conseil économique revient à la charge, et affirme que la hausse des prix à la consommation est devenue un sujet d'inquiétude croissante tant aux États-Unis qu'au Canada.

Dans son rapport de septembre 1969, intitulé: "Perspectives 1975", le Conseil économique prévoit pour le Canada une

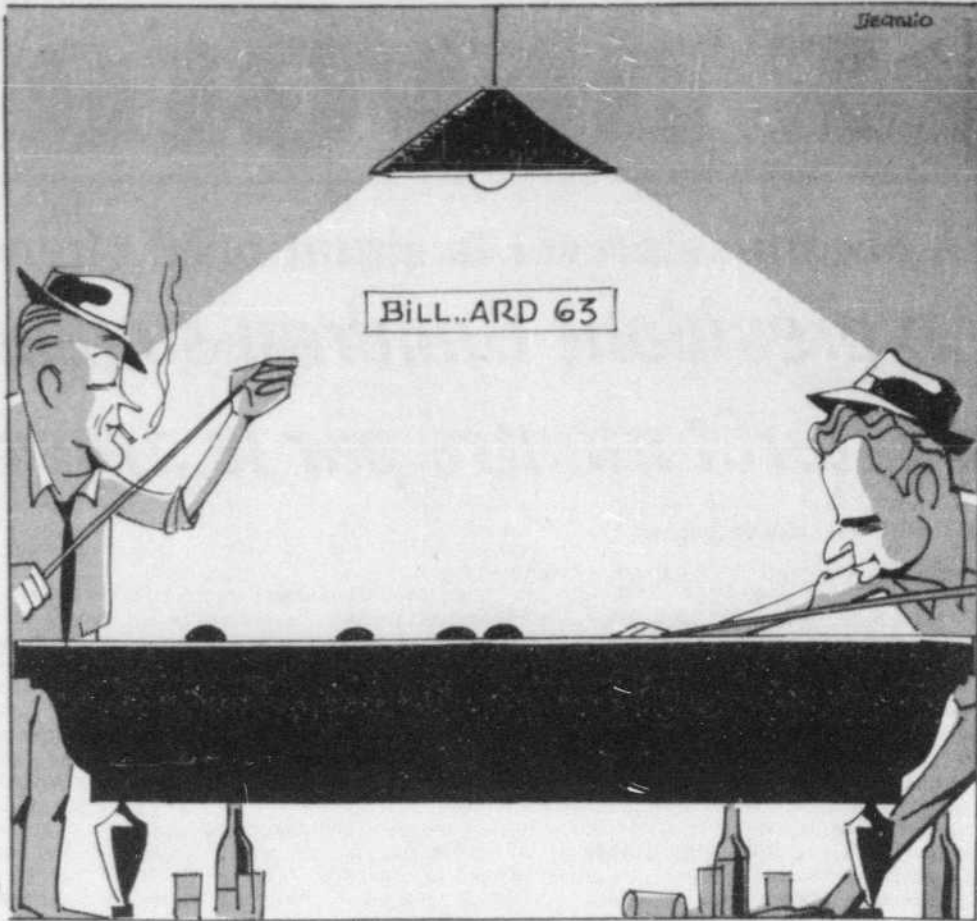
croissance économique prononcée durant les six prochaines années, pourvu que certaines conditions soient remplies, et notamment qu'il n'y ait pas d'évolution défavorable du climat économique des États-Unis. Or, la hausse des prix et des coûts a été depuis quelques années, sauf en 1968, plus rapide aux États-Unis qu'au Canada, et cette instabilité a eu une influence chez nous. Le gouvernement de Washington s'inquiète aussi de l'inflation et si nos voisins entreprennent une action éditoriale à ce sujet, cela pourrait aider les autorités canadiennes à en faire autant.

Le phénomène de l'inflation comporte cependant au Canada certains points particuliers. Le Conseil économique du Canada soutient que l'inflation au Canada ne vient pas des pressions de la demande puisque notre pays connaît un certain degré de sous-activité économique, ce qui n'est pas le cas aux États-Unis. Nous devons donc enrayer la hausse excessive des prix sans provoquer une augmentation du chômage qui est déjà très élevé. C'est pourquoi les mesures fiscales et monétaires classiques risquent d'être inefficaces et qu'il faut agir directement sur le niveau des prix et des coûts, soit par des restrictions volontaires bien observées ou par des coupures.

Les difficultés que comporte la solution de ce grave problème économique sont accentuées par le partage des compétences dans notre régime fédéral. Un contrôle des prix et des salaires en temps de paix relève de l'autorité des provinces, et toute intervention à l'échelle du Canada exigerait le concours des provinces. La tentation sera forte en certains milieux de réclamer un amendement constitutionnel pour donner plus de pouvoirs au gouvernement central.

Dans la situation actuelle, alors qu'une révision de la constitution est à l'étude, toute cession de prérogatives provinciales à Ottawa serait inacceptable, au moins pour le Québec. Cela n'empêche pas de prendre des mesures collectives et conjointes pour faire face à un danger comme l'inflation. Mais il faudra respecter les prérogatives des provinces, et ne pas tenter d'utiliser la menace de l'inflation pour lancer une nouvelle offensive de centralisation.

Paul SAURIOL



— Silence, on joue l'avenir

La violence à l'intérieur de nos frontières

par Ramsay Cook

Ceux qui veulent réfléchir sérieusement sur la société canadienne ne peuvent qu'être préoccupés, par les temps qui courent, par le problème de la violence. A l'occasion d'un stage que j'ai fait aux États-Unis l'an dernier, je me demandai à plusieurs reprises combien longtemps le Canada pourrait échapper au climat de violence que je discernais partout autour de moi. La réponse devait venir peu après mon retour au pays: ce temps ne devait pas être très long.

Et pourtant, nous n'avons consacré que très peu de réflexion à cette question de la violence vue dans le contexte canadien. Peut-être avons-nous pris trop longtemps pour acquiescer la vieille affirmation voulant que ce qui distingue le Canada des États-Unis, ce soit notre tradition politique fondée sur la liberté de violence. Nos manuels d'histoire n'ont jamais cessé de nous répéter qu'au cours des siècles les Américains accédèrent à l'indépendance par une révolution violente, nous gagnâmes notre propre indépendance par une évolution pacifique qui nous permit de passer du gouvernement responsable au statut de Dominion.

On ne saurait oublier, toutefois, que notre histoire n'a pas été tout à fait dépourvue d'un certain élément de violence: violence contre les Indiens aux 17^e et 18^e siècles, et même jusqu'à nos jours; violence qui marqua la conquête militaire en 1759; rébellions avortées en 1837-38; rébellion de Riel; grève générale de Winnipeg; grève d'Asbestos, etc. Mais il n'en demeure pas moins vrai que si on la compare à celle d'autres pays, l'histoire du Canada a été marquée jusqu'à maintenant d'un degré plutôt faible de violence politique. Dans une étude sur l'intensité de la violence politique dans 94 pays importants, préparée par le Comité national sur les causes et la prévention de la violence aux États-Unis, le Canada occupait le 17^e rang, pendant que le Royaume-Uni occupait le 20^e rang, la France le 6^e rang, et les États-Unis la 7^e place. L'étude ne portait que sur les années écoulées de 1948 à 1965.

Nonobstant tout cela, les signes de violence se multiplient autour de nous. Le premier signe nous vient de ce phénomène que l'on appelle "politique d'affrontement". Des groupes se sentant frustrés et démunis de pouvoirs, mais convaincus de la justice de leur cause, ont pris l'habitude de recourir avec une fréquence croissante à des manifestations de masse où la ligne de démarcation entre le piquetage paisible et l'émeute ouverte est difficile à établir. Les exemples de ce phénomène sont nombreux: occupation d'édifices universitaires par des étudiants; protestation de locataires contre les propriétaires de taudis ou les programmes de rénovation urbaine; cette violence pourrait s'appeler la violence, réelle ou imaginaire, des démunis.

Mais la violence engendre la violence. A ces manifestations, les autorités, souvent appuyées par un large public, réagissent avec des mots violents ou des lois répressives. (L'un des signes les plus évidents du bouillonnement politique qui carac-

térise notre époque est sans doute la violence verbale qui caractérise de plus en plus la discussion politique: notre vocabulaire politique est de plus en plus marqué au coin de l'exagération, de la fantaisie et de la grossièreté.) La violence dite officielle a été un phénomène assez fréquent aux États-Unis au cours des dernières années; de nombreux indices laissent croire qu'elle est à prendre racine au Canada, spécialement au Québec. Nous aurions quelque chose à apprendre de cette phrase tirée de l'ouvrage "History of Violence in America", publié récemment: "Le succès à long terme de l'autorité publique dans le maintien de la paix civile semble dépendre de trois conditions: l'acceptation par l'opinion de la légitimité de la puissance gouvernementale; l'usage cohérent et consistant de cette puissance; et l'action en profondeur en vue d'éliminer les griefs qui donnent naissance à la violence dite privée".

Quand la légitimité se volatilise...

Cette phrase n'a rien de particulièrement frappant aussi longtemps qu'on ne l'examine pas dans toutes ses implications. Le plus important des problèmes qu'elle soulève, c'est celui des causes de la violence dite privée. Il est relativement facile d'identifier les causes simples de cette violence: bas salaires, mauvaises conditions de logement, discrimination raciale. Mais il existe aujourd'hui un malaise plus fondamental qui confère à ces causes simples un potentiel explosif élevé. Ce nouveau facteur, c'est l'amenuisement de la légitimité qui afflige aujourd'hui plusieurs des institutions traditionnelles de notre société: la famille, l'Eglise, le mouvement syndical, l'université, le gouvernement. Et un amenuisement du sens de la légitimité entraîne inévitablement une perte de puissance, c'est-à-dire un recul de cette acceptation lucide du caractère légitime de la force publique qui est un élément essentiel de toute société. La diminution du pouvoir ouvre à son tour la porte à la violence, car, en politique comme dans le domaine scientifique, la nature a horreur du vide. Lorsque la police frappe, il est presque certain que la violence s'en suivra.

Telle est la thèse que développe, dans un brillant article publié par le Journal of International Affairs de l'Université Columbia (Vol. XXIII, No. 1, 1969), le philosophe politique Hannah Arendt. Dans cet article intitulé "Réflexions sur la violence", Mlle Arendt constate que le pouvoir semble se désagréger dans tous les grands États bureaucratiques modernes, que ce soit sous la

forme d'attaques lancées contre les services publics et la police, ou d'une renaissance du nationalisme dans les régions où on n'avait pensé mort, telles l'Ecosse, le Pays de Galles, la Bretagne, la Provence. Et Mlle Arendt conclut: "Nous ne savons pas où ces développements nous conduiront, mais nous observons que les fissures dans la structure du pouvoir, à l'intérieur d'a peu près tous les pays sauf les plus petits, se multiplient et s'élargissent. Et nous savons, ou nous devrions savoir, que toute diminution du pouvoir est une invitation à la violence, ne serait-ce que parce que les détenteurs du pouvoir, sentant celui-ci leur glisser des mains, ont toujours éprouvé la tentation de compenser cette perte en recourant eux-mêmes à la violence".

Le phénomène de l'aliénation

La leçon de tout ceci est évidente: l'autorité publique qui veut faire face à la violence en recourant à une violence encore plus grande, finit par promouvoir le mal qu'elle veut détruire. Ce n'est que par l'analyse sérieuse des sources du mécontentement et par une action résolue de réforme en vue d'éliminer les sources du mal, que l'on pourra faire disparaître ce potentiel de violence qui existe à l'état latent dans notre société. Et pourtant, on voit la plupart de nos politiciens continuer à chercher les causes du mécontentement soit dans des théories simplistes de type conspiratorial (par exemple on laisse entendre que tous les malaises proviendraient de révolutionnaires formés à Cuba), soit dans des explications économiques simplistes d'inspiration déterministe (par exemple, on voudrait croire que le simple accroissement de la prospérité pourrait résoudre tous les problèmes). Mais la vérité est beaucoup plus complexe et nous ne faisons que commencer à la découvrir: la société bureaucratique moderne a donné naissance à un sentiment profond d'aliénation qui ne saurait être effacé que lorsque le slogan de participation deviendra un programme concret de réformes. Voilà le défi essentiel qui se pose aux universités, aux unions ouvrières, aux Eglises ainsi qu'aux hommes de gouvernement, dans cette période troublée que traverse la société post-industrielle.

Au Canada, nous ne faisons que commencer à réfléchir à ces questions. C'est peut-être pourquoi nos débats politiques restent trop souvent imprégnés de slogans et de platitudes. C'est peut-être pour cela que la violence, sous la forme d'affrontements ou d'émeutes, émerge à la surface avec une fréquence accrue.

"Je ne suis pas d'accord avec la manière dont est mené aujourd'hui le combat contre la droite. Il nous faut un dialogue à l'intérieur du parti pour démasquer les vraies forces antisociales et opportunistes. Vous vous faites des illusions, si vous croyez que la situation s'est améliorée depuis mai 1969. Un bon exemple a été cité ici: le fait que 16% seulement des membres du parti participent aux réunions. Je m'oppose à la campagne de vérification des cartes proposée dans le parti pour la fin de l'année."

Alexandre Dubcek, devant les membres du Comité central tchécoslovaque, discours prononcé après qu'il eut été exclu du présidium du parti et eut perdu la présidence du Parlement fédéral, le 26 septembre 1969.

bloc-notes

Que feront les députés dissidents de l'UN?

M. Jean-Jacques Bertrand a sommé, mardi soir, les députés unionistes qui entendent voter contre le bill 63 de démissionner comme députés et membres de l'Union nationale.

Cette directive est dure. Elle contredit des propos qu'avait tenus à la télévision dimanche soir le premier ministre. Et elle illustre, si elle est mise à exécution, la liberté plutôt restreinte que notre régime laisse aux députés élus sous la bannière d'un parti qui a le malheur d'être au pouvoir.

Mais il faudrait être pharisien pour ne pas comprendre la situation précaire où, à la suite de la séance de mardi après-midi, la stratégie parlementaire imprévue de M. LeSage avait placé le gouvernement. Voyant soudain s'évanouir un appui libéral qu'il considérait acquis, M. Bertrand avait de quoi perdre sa sérénité. Il devait faire face à l'hypothèse — lointaine certes mais non totalement irréelle — d'une défaite de son gouvernement en Chambre. Face à cette hypothèse, avait-il d'autre choix que de rappeler à ses députés dissidents leur devoir de solidarité au moins passive?

A bien y penser, cependant, l'essentiel du problème n'est pas là. Il est dans la conscience des députés dissidents. Ceux-ci peuvent-ils honnêtement être opposés au projet de loi et continuer à faire partie du groupe ministériel? Telle est la question à laquelle ils doivent faire

face, et à laquelle il peut exister deux réponses différentes.

Un député peut estimer que le projet de loi est inopportun, imparfait et prématuré, sans être nécessairement et irrévocablement opposé à l'esprit et au principe du projet. Dans ces conditions, on comprendrait, à la rigueur, qu'il s'abstienne de participer au vote. On conclurait que, tout en n'appuyant pas activement l'initiative du gouvernement, il n'estime pas que celle-ci soit tellement néfaste ou annonce une orientation générale si mauvaise, qu'il doive contribuer activement à la faire rejeter par le Parlement. Un tel député n'aurait pas droit à des louanges particulières au chapitre du courage ou de la limpidité. Il ferait cependant montre de sens pratique et ne compromettrait pas son honneur.

S'il est, par contre, dans le groupe des dissidents, des députés qui considèrent le projet de loi fondamentalement mauvais et dangereux dans son principe et même dans ses applications pratiques, ces députés, s'ils veulent être francs avec eux-mêmes et avec le public, n'ont pas le choix. Ils doivent inscrire publiquement leur dissidence sous la seule forme qui soit possible, c'est-à-dire sous la forme d'un vote négatif. Et ils doivent tirer de leur geste la seule conséquence qu'on puisse imaginer, soit la démission non pas à leur titre de députés (cela est une tout autre histoire, à propos de laquelle, tant que nous n'aurons pas à Québec un système de représentation plus juste, nous ne saurions partager les opinions déjà émises par M. Pierre Laporte), mais à leur titre de députés de l'Union nationale.

Cette conclusion eût pu être, sinon empêchée, du moins différée sensiblement dans un ou deux cas. Mais on choisit rarement le moment

où l'on est appelé à se définir nettement. Quand ce moment se présente, il faut y faire face, et choisir la voie difficile plutôt que le sentier de la facilité.

Les travaux de la Commission Gendron

Dans une atmosphère d'application que n'ont troublée que temporairement les agissements irresponsables d'une bande d'étudiants gâtés, la commission d'enquête sur la langue française et les droits des minorités poursuit cette semaine, à Québec, ses audiences.

Jusqu'à maintenant, c'est le thème de la langue de travail, et non de la langue d'enseignement, qui paraît avoir suscité les interventions les plus importantes, les plus nombreuses et les plus utiles.

Plusieurs sociétés commerciales, financières et industrielles, et un certain nombre d'organismes patronaux, ont déjà fourni, à cet égard, une contribution qui ne saurait guère retenir l'attention en ces jours de discussion passionnée, mais qui pourra se révéler plus utile, à la longue, que bien des résolutions adoptées à la vapeur par des assemblées enflammées.

En parcourant ces mémoires, on se dit qu'en fin de compte, ce n'est peut-être ni l'une ni l'autre des formules simplistes et globalistes qu'on met présentement de l'avant qui finira par s'imposer dans la pratique. On envisage plutôt une évolution vers un régime linguistique polyvalent où il y aura place, selon les secteurs et les régions, tantôt pour certaines formes d'unilinguisme, tantôt pour des formes indispensables de bilinguisme.

Certains répètent comme des automatismes que le français doit devenir langue de travail. C'est un objectif hautement désirable. Serait-il pratique et réaliste d'exiger que le gouvernement légifère immédiatement à ce sujet, sans s'être auparavant enquis avec soin des conditions qui prévalent actuellement et des conditions dont il faudra inexorablement tenir compte demain? On cite toujours, quand on évoque cet objectif, le cas de l'ouvrier d'usine ou du contremaître. On ne parle pas souvent du commerçant qui tient boutique et qui doit servir son client, dans la langue de celui-ci, non plus que du fabricant ou de l'industriel qui doit viser à accroître le volume de sa production destinée à des marchés extérieurs.

Il faut ne rien connaître de la vie d'une entreprise moderne pour se nourrir, en ces matières, de certitudes absolues et de slogans faciles comme ceux que colportent, par les temps qui courent, tant d'éducateurs, de politiciens et de publicistes. Il faut ne rien connaître de la vie économique en Amérique du Nord pour s'imaginer qu'un Parlement composé en grande partie de notables de petites villes pourra s'aventurer dans ce domaine comme s'il possédait une sorte de science infuse.

propos d'actualité

"Les statistiques dans le Québec actuellement montrent que les investissements de capitaux ne progressent pas au même rythme que dans tout le Canada. Au début des années 60, de tous les capitaux privés qui s'investissaient au Canada, le Québec avait à peu près 25%. C'était sa part. Cela a tenu à peu près, de 1960 à 1964. Et, à partir de 1964, c'était en régression. Eh bien, cette année, plutôt que 25%, c'est seulement 19% des capitaux privés qui s'investissent dans le Québec. Et cela vient de ce que chaque année le Québec reçoit moins que la moyenne canadienne. Par exemple, cette année, la moyenne canadienne pour les capitaux privés qui s'investissent au Canada représentait une augmentation de 12%. Pour l'Ontario, c'était 21%. Mais la moyenne canadienne, c'était 12%. Pour le Québec, 3,8%. Et si l'on regarde seulement le secteur de la machinerie et de l'outillage, secteur important quand il s'agit de la main-d'œuvre, quand il s'agit de la production, mêmes statistiques effrayantes: moyenne canadienne, 8,2%; Ontario, 14%; Québec, 3,7%. Ce n'est pas du terrorisme économique que je fais, ce sont les terroristes qui font du terrorisme économique et qui mettent la

province de Québec dans une position telle que le marasme s'installe chez nous. Pas besoin de demander à M. Rockefeller si les capitaux viendraient: ils ne viennent pas. Et pas seulement des étrangers, mais des Canadiens eux-mêmes qui investissent moins chez-nous que dans les autres provinces".

(Discours de Pierre E. Trudeau, premier ministre du Canada, au banquet de l'Association libérale nationale — section Québec — Mtl. 19 octobre)

"Je sais un peu ce que c'est que de diriger un gouvernement ou une administration. Et j'ai beaucoup de respect pour ceux qui le font au niveau provincial et au niveau municipal. Et je le dis sans réserve. J'ai beaucoup de respect pour M. Bertrand. J'ai beaucoup de respect pour M. Saulnier; j'ai beaucoup de respect pour M. Drapeau. Mais la politique qu'ils font, la politique qui sort de la province de Québec, est-ce qu'elle est claire? Est-ce qu'on sait où ils vont?"

(Discours de Pierre E. Trudeau, premier ministre du Canada, au banquet de l'Association libérale nationale — section Québec — Montréal, 19 octobre)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur: Claude Ryan

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trouver: Arthur Lefebvre

TELEPHONE: 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LeSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00; 6 mois: \$15.00; 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00; 6 mois: \$22.00; 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.

Courrier de la deuxième classe: enregistrement numéro 0858.

des idées

des événements

des hommes

Libre opinion en marge du bill 63

Des lois pour créer la pédagogie, la culture et l'appartenance nationale?

par Maurice Champagne, professeur

La lutte engagée par ceux qui se sont regroupés sous le FQF pour faire échouer au projet de loi 63 est à maints égards justifiée. Mais par certains aspects et en particulier, par l'exploitation facile qui est faite de la jeunesse étudiante et de la profession des enseignants, cette lutte est indigne et suspecte. Par ailleurs il m'apparaît qu'il soit de bonne intelligence de constater l'irrespect que nous témoignons à l'endroit de nous-mêmes et des autres groupes ethniques, en voulant imposer notre langue dans l'état lamentable où elle se trouve, dans l'état où, indépendamment des pressions du milieu anglo-saxon, par notre négligence, notre indisciplinabilité, notre sentimentalisme, notre indifférence culturelle, nous l'avons laissée croupir. C'est pourquoi je me demande, avec tant d'autres québécois fiers d'eux-mêmes mais réalistes, si des lois vont subitement nous motiver à apprendre notre langue, à chercher la culture et la discipline intellectuelle, à nous unir réellement, entre québécois d'expression française, de Montréal à Gaspé?

Des lois pour remplacer l'effort pédagogique

Il est temps de se demander si l'une des causes principales de l'état lamentable de notre langue n'est pas la pauvreté de l'enseignement "en" français, du primaire à l'université. La pauvreté du langage même d'un nombre effarant de professeurs, dans toutes les disciplines. C'est incroyable. Au moins 60% des étudiants qui nous arrivent au collégial sont incapables de s'exprimer en français, oralement ou par écrit. Ils ignorent à peu près tout des exercices qui auraient dû leur procurer une maîtrise minimale de leur langue: explications de textes, dissertations, résumés de lectures, rédactions de paragraphes, improvisations orales, comptes rendus de toutes sortes, rédactions de lettres, etc. Et ce n'est pas parce que les Anglais sont venus nous brimer dans nos écoles, ni que la pression du milieu anglo-saxon ait pu pénétrer des institutions ou des familles imperméables de par leur situation (pensionnats, collèges classiques, régions francophones dans leur quotidien), mais parce que nous n'avons pas mis au point de pédagogie de l'apprentissage du français, parce que nous ne nous sommes pas donné les moyens de contrôler efficacement notre enseignement. Combien de professeurs au secondaire servent à leurs étudiants de neuvième ou de dixième les cours de lettres qu'ils ont fraîchement recus en Licence plutôt que d'enseigner la langue? (Ce n'est pas moi qui fabrique cet exemple: des légions de professeurs y reviennent sans cesse.) Depuis des années des professeurs, au sein de ces légions, réclament des institutions et du Ministère une politique de coordination entre les différents niveaux, du primaire à l'université. Rien n'est fait. Nous cherchons encore aux différents niveaux, sauf au collégial, les interlocuteurs valables, c'est-à-dire représentatifs et officiellement délégués. Et souvent, lorsque nous commençons à préparer cette coordination, des changements de programmes, de structures viennent tout bouleverser. Voilà pourquoi l'estime qu'avant de légiférer sur l'unilinguisme, il faudrait légiférer sur la pédagogie, il faudrait surtout convertir des mentalités, transformer des habitudes qui empêchent l'apprentissage de la langue au Québec. Voilà pourquoi, peut-être,

dans leur impatience, dans leur lassitude à voir leurs efforts sans cesse frustrés, certains professeurs, trop nombreux hélas, ont cédé à la tentation de politiser ce qui est d'abord et foncièrement pédagogique. Il n'est pas encore trop tard pour faire marche arrière et situer le débat dans toutes ses dimensions. Dans trop de domaines chez nous la politisation des problèmes devient chaque jour davantage un refuge à l'impatience et à l'incompétence, une expression privilégiée de l'intolérance affective et intellectuelle.

Des lois pour générer le sens de la culture

La maîtrise de la langue, la motivation à bien parler, dans des contextes sociologiques comme le nôtre surtout dépend essentiellement d'une attitude globale de la collectivité devant la culture. En particulier devant ce qui est le fondement de la culture: le sens du Beau et de la clarté intellectuelle. L'effort pédagogique lui-même est conditionné par ces qualités. Ne considérant que la première, j'en viens à me demander, avec tant de québécois qui voudraient pouvoir justifier plus abondamment et plus concrètement leur appartenance à "la belle Province", s'il faudra recourir à des lois pour donner aux québécois d'expression française le sens des arbres, de l'ordre, du civisme, de l'urbanisme, de la planification dans la construction, dans l'architecture en général, etc.

Est-ce les Anglais qui nous forcent à couper les arbres partout (au milieu de certaines autoroutes, dans les villages, dans les banlieues, dans les campagnes même)? Sont-ce les Anglais qui défigurent des montagnes comme celle de Saint-Hilaire et Saint-Bruno en en transformant des faces en mines de gravier? (A contrario, il me semble, grâce à la bienveillance de McGill la plus belle partie de la montagne de Saint-Hilaire est demeurée vierge et accessible.) Le parc du Mont-Royal est surtout fréquenté par des Européens. Que faisons-nous pour la beauté et la propriété de nos routes? L'architecture et l'urbanisme ont-ils une importance pour nous? Des sanctuaires de maisons canadiennes, comme l'île d'Orléans, sont massacrés par l'absence de planification, par l'implantation çà et là de cambuses, de maisons de toutes formes, placées à n'importe quelle distance de la route, flanquées de panneaux publicitaires odieux. Et c'est le même spectacle quasi partout.

On se rabattra sur le gouvernement. Mais le gouvernement c'est nous, c'est le reflet de notre collectivité. Ce ne sont pas les Anglais qui empêchent nos gouvernements de se préoccuper de la culture. Ce ne sont pas les Anglais qui poussent notre collectivité à préférer le spectacle des sports et des films de seconde zone aux arts et à la lecture? Voilà un domaine où nous pourrions accumuler les exemples pour nous convaincre que bien souvent il nous faudrait substituer l'autocritique à la critique négative de l'étranger, qu'il soit anglais, juif ou italien. On ne peut pas avoir cautionné certains facteurs de sous-développement culturel, comme le duplisme par exemple, sans le payer cher maintenant. Mais ici encore la tentation est grande de le faire payer par d'autres. (Et il y aurait une longue analyse à faire pour nous demander pourquoi finalement nous n'avons pu assumer la "révolution

tranquille", qui restera peut-être une oasis dans notre histoire...).

Des lois pour nous appartenir et nous unir?

Notre culture, car nous en avons une, même si le Beau y demeure un élément folklorique (réservé à une minorité et pas seulement pour des raisons économiques), notre culture, si elle conditionne notre langage, est elle-même conditionnée par notre psychisme collectif. Psychisme structuré par l'insécurité, le sentimentalisme, la non appartenance à soi et l'autodestruction. Nous demeurons comme suspendus au-dessus d'un certain vide psychique, partagés encore entre la hantise de l'Anglais et l'idolâtrie de la France. (Je n'en voudrais pour exemple que notre manie de recourir à des spécialistes français pour faire faire des études sur nous-mêmes et que nous refusions à nos propres spécialistes, compétence supérieure souvent. Il n'est pas étonnant que tant de nos cerveaux continuent à émigrer à Ottawa et aux États-Unis. Il n'est pas étonnant que Radio-Canada, qui a pourtant réduit en dessous du minimum vital sa programmation culturelle, semble préférer les productions de la grande francophonie à celles de ses réalisateurs et de ses comédiens québécois, d'expression française...) Et si nous considérons le mépris de l'Américain qu'on nous a soigneusement inculqué depuis quelques années, il devient évident que notre psychisme s'enracine dans le déracinement. Et faisons une hypothèse sur notre avenir. Dans le cas où le Québec éclaterait, que serons-nous?

Nous serons d'abord livrés à nous-mêmes, c'est-à-dire non plus à l'espèce d'union circonstancielle qui se crée CONTRE les Anglais et nos gouvernements, mais à la réalité de nos divisions internes et de notre insécurité. Nous mesurerons alors qu'il y a peut-être plus de différence entre un Canadien français de Montréal et un Québécois de Gaspé, qu'entre un Canadien anglais et un Canadien français de Montréal. Combien de temps et d'énergie mettrons-nous à combler le fossé sociologique qui sépare Montréal du reste de la province? Que de fois Montréal se comporte par rapport au reste de la province comme à l'endroit d'une minorité! Et deuxièmement nous serons confrontés directement aux deux cent millions d'Américains cela dit uniquement par souci d'identité nationale. Directement, c'est-à-dire sans le tampon que constituent les Canadiens anglais, dont la mentalité confrontée à la nôtre, dans des zones de contradiction et de complémentarité, assure l'identité du Canada à côté des États-Unis. Et l'inverse n'est pas moins vrai, nous sommes évidemment le tampon nécessaire au Canada anglais. De telle sorte qu'on peut se demander si l'indépendance du Québec ne permet pas avant tout aux Québécois de cristalliser leurs divisions internes, se servant du fédéralisme comme bouc émissaire? Comme elle permet au Canada de cristalliser ses autres divisions internes, "d'un Océan à l'autre"... (Le désir d'union dans les provinces de l'Est à ce moment-ci est extrêmement symptomatique.) L'éclatement du Québec de Montréal à Gaspé et celui du Canada de Vancouver à Terre-Neuve ne sont-ils pas liés? Si de part et d'autre on le mesurait suffisamment, bien des choses changeraient peut-être et l'on accepterait de commencer à construire ensemble.

Des lois pour protéger la profession d'enseignant

Enfin, en regard des circonstances immédiates que nous vivons ces jours-ci, et qui ne sont pas nouvelles hélas, nous ne pouvons pas ne pas dénoncer l'exploitation faite, par certains groupes et certains individus, de la profession d'enseignant et de la jeunesse étudiante. Il est temps qu'on cesse de confondre les plans. L'éducation est une chose, la politique en est une autre, la culture en est une autre, la ré-

volution en est une autre. Il est temps que le gouvernement et l'opinion publique fassent quelque chose pour amener les enseignants à protéger leur profession de l'exploitation démagogique des étudiants à des fins politiques et idéologiques. Il est temps que la majorité des enseignants cessent de se faire déshonorer par la minorité de ceux qui se réfugient dans la politisation de la culture et de la pédagogie, ou qui, comme je l'ai déjà écrit, "ont choisi l'enseignement comme terrain de guerre". Il y a une enquête à faire là-dessus. Le dossier est plein. D'ailleurs il est souvent évident. Ainsi on ne peut pas justifier professionnellement l'exode des universités, des collèges, des écoles, cette semaine. Quand on sait la masse des retards accumulés par la contestation, par les grèves, etc. Pourquoi n'a-t-on pas mobilisé la jeunesse étudiante un samedi ou un dimanche? Là on aurait mieux mesuré les causes de l'enthousiasme étudiant. On aurait su que l'attrait d'un "congé de plus" n'a pas motivé le nationalisme... Et si encore on avait sérieusement pris des précautions pour informer les jeunes sur le détail du projet de loi. Combien parmi les 15.000 l'avaient seulement lu? Et pourquoi toujours cette mobilisation de la jeunesse étudiante au détriment de la jeunesse ouvrière? Pourquoi est-ce que des gens qui se disent socialistes n'ont jamais de scrupule à empêcher les étudiants de gagner leur vie, de mériter par leur formation le salaire énorme que tous les payeurs de taxes, à commencer par les ouvriers, leur versent? Non, il y a là un abîme qu'il faut crever. Et cet abîme provient, outre les circonstances immédiates, du statut marginal qu'occupent le professeur et l'étudiant dans notre société.

Des lois? Des enquêtes? Pour venger le réel

Dans la conjoncture actuelle, alors que l'opinion publique est chaque jour davantage mise à la merci des mêmes personnes, qui utilisent sans cesse les mêmes procédés, pour nous conduire étape par étape à une révolution sanglante, que faire? Que ferons-nous le jour où pour maintenir l'ordre, les régiments de soldats bien anglais viendront s'ajouter au "Royal vingt-deuxième"? Et quand après avoir aiguillé au maximum la haine de l'Anglais, on réchauffera notre antisémitisme? Alors que ceux qui ont choisi la jeunesse étudiante comme cobaye auront complété leur endoctrinement à la violence, sous les formes les plus déguisées comme les plus manifestes?

D'ici là, pourquoi ne pas entreprendre certaines enquêtes, nous protéger de lois? Pourquoi ne pas officiellement remplacer le réel, l'esprit et l'amour, par des lois et des enquêtes? Voici quelques suggestions...

1) Enquête pour connaître les chiffres exacts du bilan actuel de la coopération francoquébécoise (sans oublier de passer par Terre-Neuve...) 2) Enquête pour connaître les motivations profondes des étrangers venus au Québec. Si l'on pouvait déterminer la proportion exacte de ceux qui viennent ici pour fuir la révolution dans leur pays ou un véritable état policier, ou encore pour faire fortune en Amérique, on saurait à peu près combien ne viendraient pas dans le Québec unilingue, tel qu'il se dessine actuellement. 3) Enquête pour choisir de toute urgence un remplaçant à "Saint-Jean Baptiste", et par voie de conséquence un nouveau nom à l'association nationaliste qui ose encore nous représenter sous un tel vocable de déracinement. Cela nous aidera à ne plus osciller de la moutonnerie au messianisme...

Je m'excuse de cette fin, mais pour la comprendre il convient quelquefois d'ironiser sur les méfaits de l'Histoire.

**CHEZ L.P.S.
VOUS AMÉLIOREZ
VOTRE ANGLAIS
BEAUCOUP PLUS VITE.**



Demandez une démonstration gratuite.
Montréal, Place Bonaventure—878-2821
Québec, 500, Grande Allée —529-0331

LIBRE OPINION

FINI LES FOLIES!...

par MICHEL HÉROUX

● L'auteur de cette "libre opinion" est professeur au niveau secondaire dans la région de Montréal. Dans une lettre qui accompagne l'envoi de ce texte, notre correspondant souligne le devoir qui incombe à l'enseignant "de ne pas se transformer, en classe, en propagandiste politique", "de ne pas se servir de son poste pour diffuser ses idées politiques". "C'est là, ajoute M. Héroux, question d'élémentaire justice envers de jeunes intelligences promptes à s'enthousiasmer facilement".

Au moment où le Parti québécois terminait son 2e congrès annuel, M. Pierre Elliott Trudeau s'est permis de lancer un nouveau slogan politique: Finies les folies... Selon le directeur du Devoir dans l'édition du lundi, 20 octobre 1969, le Parti québécois constitue une force réelle et saine. Nous savons, par ailleurs, que

Nous outrepasserions les intentions de l'auteur de ce texte en appliquant les dernières lignes à M. Trudeau. Mais il n'empêche que ce dernier a commis, au moment où le PQ terminait dans la dignité ses assises, un impair difficilement explicable. En effet, au cours de ce dîner-bénéfice du 19 octobre, à \$50.00 le couvert,

organisé par les tenants de la "just society", M. Trudeau a souligné, face aux récents événements, que le Québec est malade, et qu'il fallait que le gouvernement fédéral intervienne dans les plus brefs délais. Même, il a souligné qu'il n'hésiterait pas à intervenir personnellement et avec l'appui massif de son parti pour redresser la situation.

La question que l'on pourrait se poser: Quelle situation? Celle du fédéral face à l'éveil de la province "pas

comme les autres", sortie de la léthargie de cent deux ans de régime fédératif? La situation d'un Québec aux prises avec les difficultés inhérentes à toute évolution rapide? Et comment voudrait-il redresser cette situation? Monsieur Trudeau fournit une première réponse: s'il le faut, "mettre la clef" à la porte de la société Radio-Canada qui, selon lui, est un ancre de "séparatisme" et d'incompétence. Pour l'instant, nous restons, quant aux

Suite à la page 12

Tout ce qui bafouille, bredouille, jargouille, charabiouille... est étranger à Berlitz.

CHEZ BERLITZ, dès la première leçon, vous parlerez la langue vivante répondant aux besoins actuels de votre profession. CHEZ BERLITZ, pas de longs devoirs. Chaque leçon est pratique et représente un pas vers l'avant. CHEZ BERLITZ, il n'y a qu'un seul élève: vous. Avec un cours adapté à vos besoins personnels.

CHEZ BERLITZ, votre temps est précieux et vous apprenez à parler très vite la langue de votre choix: anglais, espagnol, allemand, italien... Prenez rendez-vous pour une leçon gratuite et vous comprendrez pourquoi Berlitz, la plus ancienne école de langues au monde, est toujours la plus jeune et la plus efficace.

Berlitz®

Près d'un siècle d'avant-garde.

MONTRÉAL: 2055, rue Peel ou 50, Place Crémazie 288-3111
ST-JEAN: 207, rue Richelieu 346-6100

**AUJOURD'HUI
pour réussir il faut
LIRE PLUS RAPIDEMENT!**



Vous lirez
DE 3 A 10 FOIS PLUS VITE
avec une compréhension améliorée

Assistez à une mini-leçon gratuite
CE SOIR et DEMAIN SOIR
à 5 h. 00 et 6 h. 30 P.M.
et **SAMEDI MATIN** à 11 h. 00 A.M.
à l'institut

Institut
de lecture dynamique
evelyn wood

Montréal: 205 ouest, rue Sherbrooke — Tél.: 844-1941

**VOLS QUOTIDIENS
SANS ESCALE VERS
LA FLORIDE**

DE MONTRÉAL CET HIVER
AIR CANADA

suites
de la première
page

LES ÉTUDIANTS

ciales. En sciences sociales, en lettres, en droit, en médecine, entre autres, les étudiants et chargés de cours ont débatté jusqu'à lundi.

Du côté des CEGEP le mouvement a été tel que ces institutions se sont pratiquement vidées et se sont "déversées" dans les rues où l'on estime que quelque 15.000 étudiants ont entrepris des marches plus ou moins disparates, plus ou moins claires, dans la ville. Le CEGEP d'Ahuntsic a fermé ses portes jusqu'à lundi.

A la Commission des écoles catholiques de Montréal un porte-parole faisait savoir, hier, que les absences avaient été très nombreuses mais qu'il était impossible de donner de chiffres. Les écoles de la CECM devaient cependant rester ouvertes comme à l'accoutumée.

A Québec, les trois CEGEP, l'université Laval et plusieurs écoles secondaires ont connu le même climat qu'à Montréal mais il n'y a pas eu de marches dans les rues si ce n'est quelque 200 étudiants qui au cours de l'après-midi ont marché sur le parlement. Hier soir à Québec, cependant les étudiants de tous les niveaux et les enseignants s'étaient donné rendez-vous au Centre Durocher pour un "teach-in" monstre.

A Sherbrooke: situation identique. Les 4.500 étudiants de l'université de Sherbrooke, ceux du CEGEP et ceux de plusieurs écoles secondaires débrayaient et organisaient des sessions d'études "jusqu'à lundi prochain". En réalité toute la région des cantons de l'Est a été touchée par le mouvement d'opposition au bill 63. Débrayage au CEGEP de Victoriaville et de Drummondville, dans un certain nombre d'écoles secondaires de la région. Demain soir "teach in" à l'université de Sherbrooke et dont les principaux invités sont MM. Robert Lemieux, procureur de Vallières et Gagnon, Stanley Gray, Claude Pichette, économiste, Guy Bertrand, etc. A l'université du Québec de Trois-Rivières, au CEGEP et aux écoles secondaires de Trois-Rivières même scénario. Même chose aussi dans les régions et villes sus mentionnées.

Mais cette vague de débrayage, cette grève quasi générale dans le monde de l'éducation n'a donné lieu à aucun affrontement entre policiers et "grévistes" et les protagonistes du mouvement d'opposition au bill 63, tout en organisant des assemblées, sessions d'études et "teach in" pour la soirée ou pour demain se sont surtout employés hier à préparer leur participation au grand ralliement convoqué pour demain au parlement de Québec par le Front du Québec français.

GENDRON

Suite de la page 3

me série d'audiences, la commission commence à voir comment le problème se pose, à distinguer des avenues et des constantes.

Faisant le point sur les 17 mémoires qu'a reçus la commission à Québec, M. Gendron a établi ainsi les positions des deux groupes linguistiques: les francophones, a-t-il dit, souhaitent un régi-

me qui va de l'unilinguisme "intransigeant ou éclairé" au français prioritaire. Les anglophones se disent en faveur d'un bilinguisme "nouveau", c'est-à-dire "réciroque": ils ont une conscience vive que le manque de connaissance d'usage de la langue française est l'une des causes du malaise actuel.

En ce qui concerne le domaine, fondamental, de la langue de travail, les anglophones, note M. Gendron, insistent sur la nécessité de connaître l'anglais pour accéder aux postes de commande dans les entreprises, affirmant que l'anglais est la langue des affaires et qu'il faut en prendre son parti.

Ils acceptent volontiers qu'aux niveaux inférieurs les employés francophones puissent parler leur langue et que la clientèle soit servie en français. Mais le problème se situe au niveau des cadres de l'entreprise, et M. Gendron regrette que les pétitionnaires représentant des sociétés à capitaux anglais n'aient pas fait preuve de plus d'imagination pour trouver une solution au problème qui se pose sur ce plan.

Le président attribue le phénomène au fait que l'on ne dissocie pas les deux plans, horizontal et vertical, où se font les communications. Ainsi, si l'anglais peut être nécessaire lorsqu'il s'agit de communiquer avec l'extérieur (plan horizontal), le problème se pose différemment au niveau des communications internes (plan vertical). En d'autres termes, il faut distinguer entre la langue de communication avec l'extérieur et la langue de travail dans l'entreprise.

M. Gendron a dit que la commission entrevoyait également des distinctions à faire entre l'entreprise et le siège social de même qu'entre différents types d'entreprises (par exemple, la société IBM et les sociétés d'amiante à Québec).

Recherches

D'autre part, la commission est à

Yves Michaud

Le comité de discipline du Barreau devrait siéger publiquement

QUEBEC (DNC) — Au nom du droit du public à une administration de la justice ouverte, accessible, le député libéral de Gouin, M. Yves Michaud, a proposé hier que les séances du comité de discipline du Barreau du Québec soient publiques à l'avenir, sauf celles qui ont trait à des relations entre clients et avocats.

M. Michaud est le proposeur d'un projet de loi (bill 99) modifiant en ce sens la loi du Barreau et dont l'Assemblée nationale a entrepris l'étude, laquelle reprendra mercredi prochain, "jour des députés".

Le député ne se fait pas d'illusion sur l'issue de son initiative, qui soulève des résistances des deux côtés de la Chambre (qui compte 35 avocats); et dès hier, il a fait l'objet de nombreuses "farces", si bien qu'il n'a pu présenter toute son argumentation, fort étoffée d'ailleurs.

M. Michaud a tenu à indiquer que son projet de loi ne veut pas être une critique malicieuse des seuls membres du Barreau. "Le problème est plus large, dit-il, il débouche sur l'ensemble des corporations professionnelles, sur la

nécessité de maintenir leurs privilèges spéciaux, à une époque où s'exprime une tendance marquée des démocraties modernes vers le décloisonnement des citoyens, des groupes, vers la participation plus large du public à toutes les formes de la vie collective."

Les corporations, a-t-il ajouté, empruntent les visages des régimes sous lesquels elles existent, mais "elles ne sont pas moins jalouses de leurs privilèges féodaux, des attributs de la classe et de la noblesse auxquelles elles appartiennent."

Et c'est la noblesse de robe (avocats et notaires) qui "a la couenne la plus dure", estime M. Michaud: "Malgré vents et marées, critiques et dénonciations de toutes sortes, elle a réussi à maintenir intacts ses privilèges nobiliaires."

Le député de Gouin — qui est journaliste de métier — soutient que l'on est en voie de créer un droit de classe qui échappe de plus en plus au droit ordinaire, au droit commun, et qui est consacré lorsque des organismes privilégiés bénéficient des attributs de la puissance publique. Ce qui est le cas, no-

tamment, du Barreau et du huis clos qui entoure les séances des conseils disciplinaires.

M. Michaud ne met pas en cause la légitimité des pouvoirs disciplinaires accordés par l'Etat au Barreau, mais il se demande avec le professeur Yves Ouellette, si cette justice privée, qui dégage un fort relent de féodalité, n'est pas quelque peu anachronique et si elle accorde aux accusés une protection suffisante.

Les comités et conseils disciplinaires des corporations professionnelles, dit-il, exercent des fonctions judiciaires ou quasi judiciaires. Or, la tendance de la jurisprudence veut que de tels corps administratifs se conforment aux exigences qui sont celles des cours ordinaires de justice.

Or, les séances des tribunaux ordinaires sont publiques. Pourquoi pas celles des comités et conseils de discipline du Barreau?

C'est à cette question que les honorables députés-avocats, membres de l'Assemblée nationale, répondront peut-être la semaine prochaine.

mettre sur pied son programme de recherches sous la direction de l'économiste Henri Mheun. M. Gendron a expliqué que le service n'avait pu être établi plus tôt pour des raisons budgétaires mais que maintenant que le parlement vient de voter un crédit de \$750.000 pour

une période de six mois, la commission pourrait entreprendre la partie la plus importante de ses travaux.

Le président a annoncé qu'une conférence de presse aurait lieu dans une dizaine de jours où il donnerait des détails sur le programme de recherches.

La commission poursuivra ses audiences à Montréal les 19, 20 et 21 novembre. Le secrétaire, Me Robichaud, a précisé que l'on avait prévu trois jours par mois jusqu'à avril pour permettre aux pétitionnaires de présenter publiquement et d'expliquer leur mémoire.

lettres au DEVOIR

Manifeste de deux bourgeois

Nous sommes depuis toujours des révolutionnaires, au sens de personnes engagées dans la transformation sociale. Notre vie en fait foi. Nous travaillons bénévolement à l'animation familiale en milieu ouvrier, en ce moment. Nous avons participé activement à la "Journée d'urgence" samedi, à Montréal. Nous sommes d'accord avec les mesures prises par la majorité des participants. Solidaires du "Front du Québec Français" nous croyons que nous avons tous le devoir:

1- D'être intelligents. C'est-à-dire, nous rappeler:

— Que nous aurons à vivre au Québec demain dans les meubles et immeubles actuels endommagés ou non. Pourquoi ne pas conserver ce qui est, afin de réserver nos énergies à construire plutôt qu'à rebâtir?

— Que nous aurons à vivre avec tous nos concitoyens, ceux-là mêmes que nous voulons sauver des abus de la société inhumaine que nous dénonçons. Or, leur besoin le plus urgent, le plus crucial c'est la sécurité dans la paix. Nous nous devons par notre calme, notre sérénité, d'entretenir cette

paix et cette sécurité à travers les épreuves, et cela jusqu'à l'hérissement, le suicide, le meurtre, la casse ne réglent rien. Nous avons besoin de vivants, sains et dynamiques, pour entretenir l'espérance et construire un pays neuf.

— Que nous aurons à transiger pour vivre, avec nos voisins immédiats, les Canadiens et les Américains. Il y a ceux qui sont de bonne foi et de bonne volonté — ils sont légion — et ceux que nous sommes déjà aliénés par nos excès. Nous conserverons l'amitié des premiers, nous recouvrerons le respect des autres, si nous travaillons ensemble dans le calme, la sérénité et la fermeté, effectuant chaque pas vers la victoire, non pas en conquérants mais en hommes, avec tout ce que ce mot comporte de maîtrise et de dignité.

2- D'être créateurs de notre destinée. Ceci signifie que nous devons cesser de plagier le passé, les autres. Ex: La révolution française, russe, castriste, maoïste, Toronto, Marcuse, "Time Magazine", le moratorium, etc. Une première prise de conscience en ce sens, est celle du fait que la révolution pour conquérir l'autonomie, est une forme dépassée d'affranchissement. "Humanité" entre dans une ère moins primitive, donc plus évoluée de transformation, c'est celle de la conversion (con-verte). On ne détruit plus ce qui est, on l'assume, on le transforme par une création neuve, originale.

3- De rallier tous nos effectifs. Nous n'en avons pas de trop. Unissons-nous autour de cette pensée exaltante: Créer un pays neuf, original en terre d'Amérique, dans un mouvement politique autonome, créateur, bien structuré. Mettons-y toutes nos énergies, tout notre cœur, tout notre génie. Lorsqu'on crée une force, on élimine par le fait même et on dépasse la faiblesse.

4- D'être réalistes et adultes. Sachons que les temps sont durs, que nous aurons à subir les conséquences de nos actes. On ne peut pas manger son gâteau et l'avoir. Il faut choisir: "Celui qui choi-

sit sa sécurité de préférence à sa liberté, ne mérite ni l'une ni l'autre." (Abraham Lincoln) Au point où nous en sommes, porter le coup de l'affranchissement est relativement facile. Le difficile est de durer. C'est là que nous nous révélerons. C'est toujours là que l'homme se révèle, qu'une nation naît ou meurt. Le moment est venu de mettre fin aux enfantillages d'attardés à la révolution, aux palabres stériles autour des tables. Elisons-nous des chefs et procédons derrière eux par ordre et méthode, froidement, avec fermeté. Nous commanderons alors le respect et l'admiration. C'est à ce moment précis que nous aurons recouvré notre dignité d'hommes, notre sens juste de la nation, une nation neuve, inédite, bâtie par des hommes d'aujourd'hui, intelligents, évolués, conscients de leurs responsabilités planétaires.

Dès lors que chacun, dans son secteur. Particulier de vie, s'interroge: "Ai-je le courage d'être un homme, de porter avec les autres le poids du jour, afin de bâtir cette nation libre qui sera mienne, l'oeuvre de mon génie?" Combien sont capables de répondre: "Présent!" La réponse est là, en chacun de nous et pas ailleurs. Ayons le courage de la reconnaître et cessons de dépendre nos énergies à rendre l'anglais, la confédération, la reine, etc. etc. responsables de notre destinée. Ce stade de croissance infantile est dépassé.

René et Claudine VALLERAND
Montréal, 26-10-69

Aéroports flottants

WASHINGTON (AFP) — L'administration américaine continue à préconiser la construction d'aéroports en mer ou sur les grands lacs pour résoudre les problèmes posés par le coût des terrains et le bruit à proximité des grandes villes.

Dans une longue étude publiée par le département des transports à l'intention des collectivités locales il est souligné que le coût des différentes méthodes de construction d'aéroports flottants ou sur pilotes est actuellement élevé en raison des recherches technologiques qu'elles impliquent.

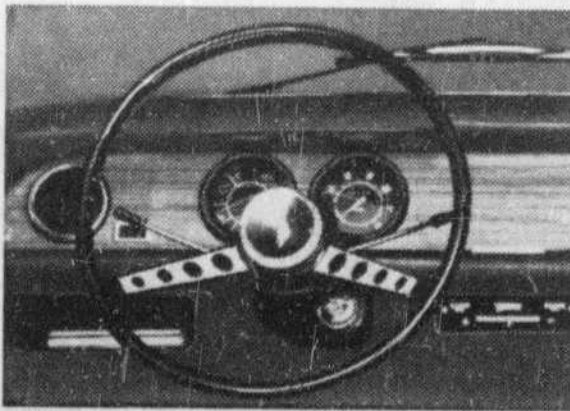
Le volumineux rapport, établi pour l'administration par une firme d'engineering privée de Californie, examine en détail les différentes solutions qui peuvent être adoptées pour la construction d'aéroports sur l'eau par les villes côtières ou bordant les grands lacs.



Manuelle ou automatique

Pour brûler les étapes en toute sécurité.

La Renault 8 a toutes les qualités d'une grande championne. Elle peut accélérer de 0 à 60 miles à l'heure en 16,6 secondes. Et, lancée à 70 miles à l'heure, elle s'arrête complètement en 3 secondes. Sous des dehors rassurants et confortables, elle cache un tempérament de grande sportive. Car, c'est une Renault 8 Gordini qui a remporté tous les honneurs du 17e Rally



d'hiver du Canada. Ses concurrentes, des engins à tout casser, en sont restées tout estomaquées, loin derrière elle. En plus de toute cette puissance, la Renault 8 offre un intérieur des plus invitants et un confort total. À quand votre tour de mettre à l'épreuve le savoir-faire québécois? Votre concessionnaire Renault vous en fournira un bon exemple dès aujourd'hui.

RENALT 8

Fabriquée au Québec.

\$1868.*

*F.b. St. Bruno. Port, livraison, taxes provinciales et municipales non compris

Plus de 175 concessionnaires Renault au Canada entier.

L'étonnante

RENALT 8

chez **RENALT CANADA**

**COMPÉTENCE
COURTOISIE
COMPÉTIVITÉ**

1824, Ste-Catherine O.
937-9551
6875, Côte de Liesse
735-1331

l'actualité religieuse

Le service dans l'Eglise prend une nouvelle forme

par André Charbonneau

"Je ne serais pas surpris que l'histoire retienne que le service de l'autorité dans l'Eglise a pris une nouvelle forme à l'occasion du deuxième synode qui vient de se terminer à Rome". Telle fut la première impression formulée par Mgr Aurèle Plourde, archevêque d'Ottawa, à son retour de Rome. Quelques instants plus tard, il devait cependant ajouter: "De l'acceptation du principe à la mise en application, le chemin pourrait être long".

Mgr Plourde justifiait son optimisme en s'appuyant moins sur des résultats spectaculaires que sur des changements perceptibles au niveau des attitudes et des mentalités. Selon lui, par exemple, on ne pouvait guère prévoir jusqu'à la dernière minute que les 13 propositions concernant les relations entre les conférences épiscopales et le Saint-Siège recevraient l'appui de 75% des Pères.

De même, la franchise dont firent preuve les évêques en présence du pape aurait été de part et d'autre fort révélatrice. Mgr Plourde rappela alors l'incident suivant: à la fin du discours de clôture prononcé par le pape, le président interprète les applaudissements nourris qui fusèrent comme une approbation si entière qu'elle rendait inutile

toute adresse synodale aux prêtres. Immédiatement, de partout dans l'assemblée partirent des protestations qui surprirent le pape et les évêques eux-mêmes.

Cette attitude critique (au sens positif du mot) devrait à l'avenir marquer les relations des évêques face au pape tant dans leur contact individuel que collectif. En d'autres termes, on peut s'attendre à une plus grande franchise qui améliorera du coup les relations du Saint-Siège et des assemblées épiscopales.

L'archevêque d'Ottawa se réjouit en outre du fait que pour une fois, le secret ne fut point la règle tacite admise au synode. Il croit au contraire que de réels progrès dans les communications tant internes qu'externes ont été enregistrés. Il signale également l'attitude de la Curie: en aucune occasion, elle ne se révéla encombrante évitant de se grouper au sein de certaines commissions pour exercer une action concertée.

Selon Mgr Plourde, les prêtres contestataires eux-mêmes firent preuve d'une attitude de beaucoup plus conciliante qu'à Rome. Ils se montrèrent très respectueux du synode et ne cherchèrent point à s'y introduire. En outre, si les journalistes avaient pu assister aux rencontres où prêtres

et évêques étaient présents, ils auraient pu constater que les propos tenus à l'intérieur du synode n'étaient pas moins percutants que ceux recueillis à l'extérieur.

Sur le plan des débats, celui qui était un des quatre représentants du Canada au synode a semblé surtout retenir l'acceptation du principe de subsidiarité.

On sait que ce principe d'ordre pratique incite l'autorité supérieure — en l'occurrence le pape — à se départir de tout pouvoir susceptible d'être exercé efficacement à un niveau inférieur. Selon Mgr Plourde, l'acceptation de ce principe et la volonté communément manifestée de le mettre en application relèguent à un niveau de moindre importance les formulations théoriques avec lesquelles on le présente, à savoir en particulier la clause sans cesse répétée: "sans préjudice pour l'autorité du pape".

Ce qui tempère l'enthousiasme de l'archevêque d'Ottawa, c'est moins les réticences qui pourraient venir de Rome que la capacité des Eglises particulières à s'organiser sans l'aide du Vatican. Selon Mgr Plourde, le premier changement prévisible dans l'Eglise à la suite du synode devrait venir des Eglises locales. "Les évêques ayant demandé la collégialité à leur niveau devront peut-être changer leur attitude devant les prêtres et les laïcs", déclare-t-il. Ces derniers, à leur tour, devront s'efforcer de préciser les priorités qu'ils se fixent afin de pouvoir profiter du changement d'attitude prévisible au niveau des évêques.

Les insuffisances de l'organisation locale de certaines Eglises auront d'ailleurs des répercussions ambivalentes. Si, d'une part, elles retardent l'application universelle du principe de subsidiarité, elles accentueront la nécessité de la décentralisation ecclésiale en marquant davantage la disparité des situations ecclésiales particulières.

En résumé, le synode, selon l'archevêque d'Ottawa, marque une étape importante dans la vie de l'Eglise mais il ne faudrait pas croire qu'il a réglé tous les problèmes qu'il a soulevés. Il reste maintenant à faire passer le principe de subsidiarité dans les faits. Ce qui n'est pas l'opération la plus facile de la restructuration ecclésiale.

La coresponsabilité par "degrés" retient l'attention de Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) — "Coresponsabilité par degrés", telle est la formule suggérée par Paul VI pour l'application des indications fournies par le synode extraordinaire des évêques, qui vient de se terminer.

Parlant aux fidèles rassemblés à Saint-Pierre pour l'audience générale hebdomadaire, le pape a relevé "que le caractère universel de l'Eglise, avec ses autonomies particulières et subordonnées, doit avoir une ample reconnaissance". Il a ajouté que "son caractère unitaire et organique doit être affirmé, afin qu'elle soit et apparaisse de mieux en mieux, selon le vouloir du Christ, un corps solidaire et ordonné, co-responsable par degrés dans la diversité des fonctions hiérarchiques et des dons spirituels".

"Il s'agit de donner à la charité animatrice de l'Eglise, à poursuivre Paul VI, une activité plus intense, plus ordonnée, plus agissante. Nous espérons, et nous prions afin que le Seigneur nous aide à marcher dans ce progrès de la charité de l'Eglise".

Paul VI a conclu en rappelant que "ce fait typiquement post-conciliaire ne concerne pas seulement l'ordre épiscopal mais aussi, à sa façon, tout l'ensemble du peuple catholique".

Un évêque excommunie les auteurs de sévices contre des prêtres

BUENOS AIRES (AFP) — On apprend à Buenos Aires que l'archevêque d'Asuncion, capitale du Paraguay, a excommunié les auteurs qui ont ordonné des sévices contre des prêtres.

Cette mesure, précise-t-on, fait suite à des manifestations

qui se sont déroulées à Asuncion et auxquelles ont pris part des étudiants et des enseignants de l'université catholique de cette ville, dont faisait partie l'abbé Francisco de Paula Oliva, qui, expulsé du Paraguay, est arrivé la nuit dernière en Argentine. Au cours de cette manifestation, la police a frappé

les manifestants à coups de matraque.

L'archevêque d'Asuncion a annoncé d'autre part, ajoutant, qu'en signe de protestation aucune messe ne sera célébrée dimanche prochain dans les églises de l'archidiocèse.

L'abbé Oliva occupait, à l'université catholique d'Asuncion, le poste de directeur des sciences de communication et enseignait au centre expérimental de radio et télévision. Il était également chargé de trois émissions à Radio Caritas. Son expulsion du Paraguay a été motivée par le fait qu'il avait protesté contre l'arrestation d'étudiants.

Colloque à Montréal, début novembre sur les psychoses

Un colloque international sur la "problématique de la psychiatrie" aura lieu les 5, 6, 7 et 8 novembre au Château Champlain à Montréal. Un comité d'organisation a été constitué d'une part des services

psychiatriques du Québec et du ministère de la santé du Québec, et d'autre part du Conseil des recherches médicales du Canada et de la compagnie pharmaceutique Poulenc.

Grâce à ces fonds un comité scientifique chargé de l'organisation du colloque a été constitué sous la présidence du Dr Camille Laurin, assisté des docteurs Pierre Doucet, Gilles Lortie, Pierre Lefebvre, Julien Bigras, Yvon Forget, et du directeur général de l'Institut Albert-Prevost, M. Jean-Louis Bourret.

L'intérêt des psychiatres de l'Institut pour la psychiatrie est au premier plan de leurs préoccupations. C'est dans le but de jeter un peu de lumière sur la "problématique de la psychiatrie" que les psychiatres ont décidé de recevoir en la matière.

Barbara Ward prévoit une ère de violence

NEW YORK (PA) — L'économiste Barbara Ward, de renommée internationale, prévoit que l'état de tension noté actuellement dans les deux tiers du monde, amènera une décennie marquée par la violence. Mais elle est convaincue que cette période marquée des changements constructifs.

Continental Decor
MEUBLES INC.,
1122 Sherbrooke ouest Tél.: 845-7414

SPÉCIALISTES
EN MEUBLES DE STYLE

Importations françaises
MEUBLES LOUIS XV
MEUBLES LOUIS XVI
et autres

Cabriolet Louis XV

Dîner d'hommes d'affaires

à compter de \$2.50 par personne

RESTAURANT LA RENAISSANCE
Galleries Westmount Square
Réservations 937-6141

DISQUES CLASSIQUES

12" STÉRÉO

Sp. 2.29

EVEREST

3086 Beethoven: Symphonie no. 5 Joseph Krips cond. L'orch. symphonique de Londres.

3110 Beethoven: Symphonie no. 9 Josef Krips cond. L'orch. symphonique de Londres.

3112 Beethoven: Symphonie no. 2 & Josef Krips cond. L'orch. symphonique de Londres.

3161 Richter: Concerto pour piano de M. Richter. Concerto pour piano de M. Richter.

3169 Maria Callas: Chante des extraits de La Traviata et La Gioconda.

3177 Ferruccio Tagliavini: Chante des extraits de La Traviata et La Gioconda.

3178 Cesare Valletti: Chante des extraits de Don Giovanni, L'Elisir d'Amore, Don Pasquale, La Figlia del Re.

3180 Jean-Pierre Rampal: La Flûte à la cour de Frédéric Le Grand et Louis XV.

3190 Mario Del Monaco: Chante des extraits de La Traviata et La Gioconda.

3197 Renata Tarrago: Musique pour l'opéra et Chants de la Renaissance espagnole. Rosa Barbery, soprano.

3196 Pablo Casals à Montserrat Travaux pour chœur. Chœur de la chapelle de Montserrat.

3199 Mozart: Ouvertures Orch. symphonique de Londres cond. par Josef Krips.

3202 Anton Dermota: Chante des extraits de Don Giovanni, Die Zauberflöte etc.

3205 Renata Tarrago: Chante des extraits de La Traviata, Aida, La Bohème etc.

3209 Giuseppe Di Stefano: Chante des extraits de Lucia di Lammermoor.

3213 Mario Del Monaco: Chante des extraits de Carmen.

3216 Jose Greco: Rhythmes Flamenco.

3219 John Williams: Bach, suites pour guitare.

3221 Erik Satie: Musique pour piano. Gymnopédies etc.

3228 Cesare Siepi: Chante des extraits de Nabucco, Don Carlo etc.

3237 Alicia de Larrocha: Hommages à Grenades. Tonadillas. Canciones. Amatoras.

3247 Maureen Forrester: Chante Schubert, Beethoven, Schumann, Brahms etc.

3192 Messiaen: 7 Haïk et Schœenberg: 3 pièces pour orch. — Pierre Boulez.

3222 Janos Starker: violoncelle pour Torroba, Falla, Granados etc.

3185 Jean Pierre Rampal: joue Chopin, Schumann et Schubert.

3195 John Williams: guitare joue Sor, Segovia, Albeniz et Granados.

3207 Franco Corelli: Chante extraits Aida, Trovatore, Rigoletto etc.

3211 Carlo Bergoni: extraits de Simon Boccanegra et Pagliacci.

3220 Luigi Alva chante Tosti.

3223 Mozart: — Litanie Lauretana.

3234 Erik Satie: — 3 petites pièces Montel. Socrate, habit de cheval.

3270 Chants de Troubadours des moyens âges. — Musica reservata.

3268 Elizabeth Schumann chante Mendelssohn, Franz et Wolf.

3264 Jan Peerce: extraits d'Opéra et chants italiens.

3258 Fritz Kreisler: joue Kreisler, Dvorak, Massenet, Goda etc.

3257 Janos Starker: violoncelle joue Boccherini et Mozart.

3252 Wilhelm Furtwängler conduit Le Berlioz: Symphonie dans Brahms, Strauss et Mozart.

3261 Beethoven: Sième symphonie Berlin Philharmonic — Furtwängler.

3231 Robert Merrill chante.

3244 Mandoline classique — Edith Bouvier-Siles.

3261 Andres Segovia: joue Bach, Partita nos. 2 et 3 et suites de Luth et Violoncelle.

CONCERT - DISC

202 Brahms: Quintet pour clarinette et cordes. Par Le Fine Arts Quartet.

203 Mozart: Quintet pour clarinette et cordes. Fine Arts Quartet.

204 Mozart: Quintet pour cor et cordes. Quartet pour oboe et cordes. Fine Arts Quartet.

206 Schubert: Quintet: "La Truite" Fine Arts Quartet.

210 Beethoven: Quartets in d et c Op. 18. Fine Arts Quartet.

212 Schubert: Quartet: "Death and the Maiden" Fine Arts Quartet.

230 Bach: L'Art de la Fuge. Fine Arts Quartet.

243 Horn Quartet in omnibus. Chicago Symphony.

246 Bach: Unaccompanied suites no. 1/2 Milton Thomas, viola.

247 Bach: Unaccompanied suites no. 3/4 Milton Thomas, viola.

248 Bach: Unaccompanied suites no. 5/6 Milton Thomas, viola.

250 Bach: L'Art de la Fuge — Fine Arts Quartet.

255 Beethoven: Quartet in f Fine Arts Quartet.

256 Beethoven: Quartet in e et c. Fine Arts Quartet.

257 Beethoven: Quartet in E et F. Fine Arts Quartet.

260 Mozart: Quartet in E et D. Fine Arts Quartet.

259 Mozart: Quartet in B et F. Fine Arts Quartet.

CONTER POINT

509 Zabaleta: Les maîtres espagnols du XVIIe siècle: contemporains français et espagnols (Harpe).

542 Zabaleta: Musique pour harpe du XVIIe et XIXe siècle.

555 Aldo Parisot: Concertos pour Violoncelle de Boccherini et Vivaldi.

603 Bach: Suites pour Orchestre Karl Ristenpart cond. Orch. de la Sarre.

604 Bach: Suites pour orchestre 3 et 4. Karl Ristenpart cond. Orch. de la Sarre.

609 Mozart: Concertos pour Oboe et cor, Cor et orch., flûte et harpe. Salzburg Mozarteum orch.

IRAMAC 3.19

6503 - Bach - Partita 2 & 5 - Dechaine

6505 - Frank - Sonata in A Major

6508 - Mozart - Symph. No. 29

6510 - Haydn - Symph. No. 49

6513 - Dvorak - Concerto violoncelle.

LA COMÉDIE FRANÇAISE

Sp. 2.49

1402 Andromaque de Racine

1501 Horace de Corneille

1502 Le Jeu de l'Amour et du Hazard de Marivaux

1503 Le Cid de Corneille

1504 Le Misanthrope de Molière

1505 Phèdre de Racine

1506 L'Avarice de Molière

1507 Polyucte de Corneille

1508 Le Médecin malgré lui de Molière

1509 Les Précieuses Ridicules de Molière

1510/1 Les Femmes Savantes de Molière. Complet en 2 disques

1512 Le Bourgeois gentilhomme de Molière

1513 Le Tartuffe de Molière

1514 Bérénice de Racine

1515 L'Ingénierie de Racine

1518 Le Petit Prince de St-Exupéry

1519 Fables de La Fontaine vol. 1

1520 Fables de La Fontaine vol. 2

1521 Fables de La Fontaine vol. 3

1522 Anthologie de la poésie française Vol. 1. De Charles d'Orléans à Tristan L'Hermite. XVIe-XVIIe siècles.

1523 Anthologie de la poésie française Vol. 2. De Corneille à Beaudelaire. XVIIIe et XIXe siècles.

1524 Verlaine-Rimbaud-Mallarmé

1525 Fables de La Fontaine vol. 4

1526 Cyrano de Bergerac de Rostand

SCALA 2.69

SC 801 CHALAPIN

SC 802 STRACCIARI

SC 803 FONSELLE

SC 804 DESTIN

SC 805 SCHIPA

SC 806 BARRIENTOS

SC 807 CHALAPIN

SC 808 FIANNINA RUSS

SC 809 REHKEMPER

SC 810 MARCONES

SC 811 BONCI

SC 812 BUFFO - LUCCA

SC 813 BONNINSONA

SC 814 DE LUCIA

SC 815 IVOGUIN

SC 816 ANSELM

SC 817 Selma KURZ

SC 818 ZENATTELO

SC 819 CLEMENT

SC 820 MCCORMACK

SC 821 Sigris OENGIN

SC 822 Victor MAUREL and Richard MAYR

SC 823 SLEZAK

SC 824 MURATORE

SC 825 ENRICO CARUSO

SC 826 LILLI LEHMANN

SC 827 RICHARD TAUBER

SC 828 ALFRED PICCAVER

SC 829 MARY GARDEN EMMA CALVE

SC 830 GIACOMO LAURE VOLTURI

SC 831 MATTIA BATTISTINI

SC 832 FRIEDA HEMPEL

SC 833 GILBERTO

SC 834 LA JUVE

SC 835 FRIDA LEIDER

SC 836 CLAUDIA MUZZO

SC 837 RICHARD TAUBER

SC 838 ROSA PONSELLE

SC 839 HERMANN JADLOWKER

SC 840 HELGE ROSWANGEN

SC 842 FRIEDRICH SCHÖRR

SC 843 JOHN MCCORMACK

SC 844 LEO SLEZAK

SC 845 AUGUSTO PERTILE

SC 846 NELLE MELBA

SC 847 TOSTI SCHIPA

SC 849 CLAUDIA MUZZO

Volume 2

SC 851 ROSA PONSELLE

SC 852 CHALAPIN

Volume 3

SC 853 JOHN MCCORMACK

SC 854 CARLUSO Vol. 2

SC 855 BUFFO Vol. 2

SC 856 BENIAMINO GIULI

SC 858 FABULOUS

SC 859 RICHARD TAUBER Vol. 3

SC 861 BENIAMINO GIULI Vol. 2

SC 862 SPANISH VOCAL ART

SC 863 FRANZ VOELKER SINGS

SC 864 ECHOES OF NAPLES

SC 865 CLAUDIA MUZZO

SC 866 MIGUEL FLETA SINGS

SC 867 ANTONIO CORTES - LUISA TETRAZZINI

SC 870 FEDOR CHALAPIN SINGS

MUSICA RARA

2.79



Miss Devlin devant la cour de Londonderry

Bernadette Devlin défend sa présence sur les barricades

LONDONDERRY (AFP) — Bernadette Devlin, député du Mí-Ulster au parlement de Westminster, a été entendue par la commission Scarman chargée d'enquêter sur les émeutes de Londonderry au mois d'août dernier. La jeune femme, en mini-jupe de coton bleu, très décontractée, a été accueillie à son arrivée au tribunal par les applaudissements d'une centaine de personnes.

Elle a expliqué la raison de sa présence dans le Bogside lors de la marche des "apprentis" orangistes le 12 août dernier en soulignant qu'elle était venue "en tant que membre du Mouvement des droits civiques pour évi-

ter la violence et pour aider les habitants du Bogside à se défendre en cas d'attaque de l'extérieur, notamment de la police qu'ils redoutaient".

Miss Devlin a admis sa présence sur les barricades et a reconnu avoir organisé le lancement de cocktails Molotov, mais a nié en avoir lancé elle-même. Après avoir souligné que la marche orangiste, étant autorisée, aurait dû se dérouler librement, Bernadette Devlin a affirmé que les policiers nord-irlandais avaient été les premiers assaillants. Ils ne se sont pas contentés de retenir la foule mais ont opéré, a-t-elle dit, de manière brutale.

En Équateur Étudiants tués par la police

QUITO (AFP) — Cinq étudiants ont été blessés par balles — l'un âgé de 17 ans est décédé des suites de ses blessures... au cours de manifestations qui se sont produites mardi soir à Esmeraldas (Équateur) pour protester contre la fermeture du collège Borja Lavayen de Guayaquil.

Des effectifs militaires ont réprimé avec violence ces manifestations hostiles au gouvernement et au ministre de l'Éducation dont la démission a été demandée par les étudiants de Cuenca.

Jusqu'à présent cinq étudiants ont trouvé la mort depuis la semaine dernière au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre.

CHEZ L.P.S. VOUS APPRENEZ À MAÎTRISER VOTRE ANGLAIS

Demandez une démonstration gratuite. Montréal, Place Bonaventure — 878-2821 Québec, 500, Grande Allée — 529-0331

restons fiers...



votons JACQUES TÉTREAU et son équipe LAVAL, 2 NOVEMBRE

VOYEZ M^r JACQUES TÉTREAU À TÉLÉ-MÉTROPOLE CANAL 10, TOUTS LES SOIRS ENTRE 6.00 ET 7.00 HEURES

La médiation du Caire aurait vaincu les premières réticences Cessez-le-feu de 24 heures au Liban

par Jean-Pierre Jaulin, de l'AFP

LE CAIRE — Si M. Yasser Arafat, le chef des commandos palestiniens, accepte l'invitation officielle qui lui a été adressée par les dirigeants égyptiens et libanais, il renoncera aujourd'hui dans les locaux de l'état-major général des forces armées de la R.A.U., le général Emile Boustany, chef de l'armée libanaise. De cette rencontre dépendra l'évolution de la crise libanaise et, sans doute, de la crise du Moyen-Orient.

Mardi, puis hier soir, des conversations préliminaires ont déjà réuni le général Boustany, accompagné de fonctionnaires libanais, ainsi que le général Mohamed Fawzi, chef d'état-major général de l'armée égyptienne, le ministre des Affaires étrangères de la R.A.U., M. Mahmoud Ryad, et des fonctionnaires égyptiens. Elles ont permis, semble-t-il, de parvenir à un premier compromis. Notamment un cessez-le-feu de 24 heures que les Palestiniens auraient accepté sur la proposition de l'armée libanaise.

Cependant, un porte-parole militaire libanais, cité par Radio-Beyrouth, a catégoriquement démenti hier soir qu'un cessez-le-feu ait été proposé par le chef d'état-major de l'armée libanaise, et que l'armée libanaise, rompant ce prétendu accord, ait ouvert le feu sur une ambulance du Croissant-Rouge palestinien.

Les conversations préliminaires

Les conversations préliminaires avaient été demandées par les autorités égyptiennes qui désiraient être éclairées sur la position du Liban et avoir la possibilité de juger en connaissance de cause des chances de succès d'une éventuelle médiation de la R.A.U.

Elle s'était ouverte dans une ambiance de pessimisme généralisé, tant à cause des tractations qui avaient été nécessaires aux dirigeants libanais pour préparer le dossier des négociations, qu'à cause de l'intransigence des Syriens et des Palestiniens, soutenus par un certain nombre de pays arabes. Le journal "Al Ahram" laissait entendre que les bons offices de la R.A.U. ne conduiraient à aucun résultat si les Libanais ne multipliaient pas les concessions.

Ce climat de pessimisme a été encore alourdi par les conditions que M. Yasser Arafat, au cours d'une conférence de presse, avait mises à sa participation aux conversations du Caire. Dans certains milieux libanais, elles avaient été considérées comme un véritable diktat.

Appuyée sur la bonne volonté dont, selon les observateurs, les négociateurs libanais ont fait preuve, la diplomatie égyptienne a alors agi dans deux directions.

L'action diplomatique

Elle s'est tout d'abord efforcée d'obtenir du Liban une prise de position nette engageant l'ensemble des autorités du pays. Il s'agissait de répondre à certains arguments des Palestiniens, puisque M. Yasser Arafat avait fait valoir notamment que la position libanaise était floue, que les organisations palestiniennes n'avaient jamais eu en face d'elles d'interlocuteur valable et que, par exemple, l'accord conclu en avril dernier n'avait pu être respecté car les négociateurs libanais avaient été désavoués par leur gouvernement.

Ce premier point acquis, la diplomatie égyptienne s'est sans doute efforcée d'obtenir des Libanais le maximum de concessions, sans pour autant que soient remises en cause la souveraineté, l'intégrité, ou même l'existence du Liban. La position de la R.A.U., croit-on savoir, serait fondée sur les données suivantes: engagement du Liban à l'égard des commandos, acceptation par les commandos d'un cadre déter-

miné et limité pour mener leurs opérations contre Israël à partir du territoire libanais, et initiatives arabes pour aider le Liban à protéger ses frontières et pour permettre aux commandos de concilier les exigences de leur combat avec

les intérêts des différents régimes arabes.

La diplomatie égyptienne a dû ensuite envisager le problème des conditions posées par M. Arafat, en particulier la demande de sanctions contre les militaires libanais qui

ont engagé des opérations contre les commandos. Un compromis n'est pas à écarter, et certains officiels égyptiens ont déclaré que la mutation de quelques officiers serait suffisante.

La première phase des con-

versations est maintenant terminée. Les Égyptiens, qui viennent d'annoncer officiellement qu'ils acceptaient d'agir comme médiateurs, espèrent que M. Yasser Arafat acceptera de venir au Caire. Certains responsables palestiniens de

la capitale égyptienne n'écartent pas l'idée qu'il viendra en personne ou qu'il enverra des représentants.

La seconde phase des conversations commencerait alors. Tout laisse à penser qu'elle sera la plus difficile.

Test pour les partis

Élections partielles en Grande-Bretagne

LONDRES (AFP) — L'euphorie récemment provoquée au gouvernement et dans les milieux politiques travaillistes par le brusque redressement du "labour" dans l'opinion publique fait place aujourd'hui, jour où cinq élections partielles se dérouleront en Grande-Bretagne, à un regain d'incertitude et d'appréhension.

Ces élections partielles constitueront en tout état de cause une précieuse indication sur la "température électorale" du pays et M. Harold Wilson, à qui l'on prête l'intention de convoquer des élections générales anticipées, accordera sans nul doute sa tactique aux leçons qu'il tirera des résultats d'aujourd'hui.

Brandt veut 'rapprocher' les deux États allemands

BONN (AFP) — De vives controverses sur la politique à l'égard de l'Est, et notamment de Berlin-Est, ont marqué la première journée du débat sur la déclaration gouvernementale au Bundestag.

L'ancien chancelier chrétien-démocrate Kurt-Georg Kiesinger a particulièrement critiqué la disposition manifestée par le nouveau cabinet socialiste-libéral de MM. Willy Brandt et Walter Scheel, à reconnaître l'existence de deux États allemands au sein de la nation allemande. En s'en-

gageant dans cette voie, estime M. Kiesinger, la R.F.A. renonce à son droit de parler pour la nation tout entière et ouvre le chemin à une vague de reconnaissances du régime communiste de Berlin-Est par d'autres pays.

Le chancelier Willy Brandt et son ministre des Affaires étrangères, M. Walter Scheel, ont précisé dans leurs réponses qu'il n'est pas question de reconnaître l'Allemagne de l'Est comme un État souverain étranger en droit international. Il y a lieu cependant, après

vingt années d'existence de la R.F.A. et de la R.D.A. et d'espoirs déçus en une réunification rapide, de rechercher les moyens de rapprocher les deux États en attendant une solution définitive de la division de l'Allemagne et de l'Europe.

MM. Brandt et Scheel ont confirmé indirectement que la R.F.A. ne rompra plus automatiquement ses relations avec les pays étrangers qui reconnaîtront l'autre Allemagne, comme l'exigeait la "doctrine Hallstein".

UNE GRÈVE EST INJUSTIFIABLE DANS LES HÔPITAUX DU QUÉBEC

Les employés d'hôpitaux recevront de substantielles augmentations de salaires.

Les employés d'hôpitaux recevront dans les soixante (60) jours de la signature du contrat collectif, les sommes qui leur sont dues rétroactivement au 1er juillet 1968, soit en moyenne \$600.00

CONTRAIREMENT AUX PRÉTENTIONS DE CERTAINS DIRIGEANTS SYNDICAUX, LES SOMMES NÉCESSAIRES AU PAIEMENT DE LA RÉTROACTIVITÉ SONT DISPONIBLES.



VOICI DES EXEMPLES DE L'ÉVOLUTION DU SALAIRE HEBDOMADAIRE AU COURS DE LA CONVENTION

Classifications	Salaire hebdomadaire actuel 30-6-68	Salaire hebdomadaire rétroactif au 1-7-68	Augmentation automatique au cours de la 1ère année de la convention	Augmentation 2ème période 1-1-70	Augmentation automatique au cours de la 2ème année de la convention	Augmentation automatique au cours de la 3ème année de la convention	Augmentation du salaire par semaine durant la convention
NURSING							
Aide infirmière							
Aide féminin de service							
Entrée	\$ 59	\$ 64	\$ 64	\$ 70	\$ 70	\$ 70	
Après un an de service	64	68	68	74	74	74	
Après deux ans de service		72	72	78	78	78	\$19
Après trois ans de service							
Garde-malade auxiliaire							
Auxiliaire en nursing féminin							
Puéricultrice							
Garde-bébé							
Entrée	72	79	79	89	89	89	
Après un an de service	75	84	84	94	94	94	
Après deux ans de service	78	89	89	99	99	99	
Après trois ans de service	81	93	93	103	103	103	\$31
Après quatre ans de service	84	97	97	107	107	107	
Après cinq ans de service	87	101	101	111	111	111	
HÔPITAUX PSYCHIATRIQUES							
Préposée aux malades (hôpitaux psychiatriques)							
Entrée	62	68	68	76	76	76	
Après un an de service	65	72	72	80	80	80	
Après deux ans de service	68	76	76	84	84	84	
Après trois ans de service	71	80	80	88	88	88	\$26
Après quatre ans de service		84	84	92	92	92	
CLÉRICAL							
Commis intermédiaire							
Entrée	74	79	79	86	86	86	
Après un an de service	79	83	83	90	90	90	
Après deux ans de service	84	87	87	94	94	94	
Après trois ans de service		91	91	98	98	98	\$24
Après quatre ans de service		95	95	102	102	102	
SERVICES							
Aide-buandière							
Aide féminin à la cuisine							
Aide féminin à la lingerie							
Employée de restaurant							
Préposée à la cafétéria							
Préposée à l'entretien ménager							
Entrée	59	65	65	71	71	71	
Après un an de service	64	69	69	75	75	75	
Après deux ans de service		74	74	80	80	80	\$21
MÉTIER							
Menuisier							
Entrée	99	107	107	116	116	116	
Après un an de service	104	111	111	120	120	120	\$21

PUBLIÉ PAR LE COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATIONS DU SECTEUR HOSPITALIER

FESTIN DE HOMARDS \$2.95
Tous les lundis et vendredis soirs, Homards et escamp. Une valeur exceptionnelle pour le Connaisseur.
Stationnement gratuit. Service de Courrier.
rib'n reef
4105-Boul. DeCarrie
Réservations: 735-1601

informations

Violence chez les grévistes des usines Fiat en Italie

ROME (AFP) — La tension sur le front des grèves demeure toujours très vive en Italie. De nouvelles scènes de violence se sont produites hier aux établissements Fiat de Mirafiori et de Rivalta, à Turin. Un groupe de grévistes, au nombre de deux mille, a organisé dans la matinée un cortège à l'intérieur des ateliers, qui a rapidement dégénéré en violentes échauffourées entre surveillants des usines, non-grévistes et manifestants.

Ces derniers, après avoir été expulsés des locaux où ils ont saccagé plusieurs machines et une centaine de voitures en cours de montage, se sont regroupés devant l'entrée des usines et ont lancé des pierres, des boulets, des bouteilles, brisant plusieurs vitres des bâtiments.

Plus tard, d'autres groupes de grévistes, qualifiés "d'agitateurs extrémistes" par la direction des usines, ont

mis à sac le réfectoire avant le déjeuner. Plusieurs marmittes contenant les repas des ouvriers du premier tour ont été renversées. La vaisselle brisée a été éparpillée dans la cour.

Des scènes analogues ont eu lieu aux usines Fiat de Rivalta dont le portail de l'entrée principale a été défoncé. Un autre groupe est entré par le toit du réfectoire à l'intérieur des ateliers de montage des moteurs d'avions. Un surveillant a été blessé. En fin d'après-midi, la situation est redevenue calme.

D'autre part, la grève générale déclinée à Naples par toutes les organisations syndicales a été suivie à une très forte majorité. Toutes les activités de la ville ont été pratiquement paralysées. Près de vingt mille grévistes, représentant toutes les catégories de travailleurs ont défilé dans la matinée au centre de la cité où les responsables syndicaux ont tenu un meeting dénonçant "l'incapacité du gouvernement à résoudre les problèmes sociaux". De légers incidents se sont produits devant le siège du parti démocrate-chrétien.

Au même moment, une charge explosive qui avait été déposée devant une section du parti communiste a détruit toutes les vitres de l'édifice et provoqué quelque panique parmi la population du quartier.

La grève générale organisée à Ancone, également par l'ensemble des syndicats, a connu, selon ces derniers, un plein succès. On ne signale aucun incident dans cette ville.

Les premiers signes d'agitation parmi les étudiants dans le sud ont fait leur apparition hier à Bari, où une centaine d'élèves de l'Institut national professionnel "Santarella" ont déserté les cours pour protester contre la réduction des horaires et l'interdiction de tenir des assemblées, dans les locaux de l'Institut. Les jeunes manifestants, ont défilé dans le centre de la ville où ils ont sérieusement perturbé le trafic.

Les É.-U. demeureront au Laos, dit Rogers

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis ne vont pas modifier pour le moment leur politique de soutien des forces gouvernementales du Laos, a déclaré hier le secrétaire d'État, M. William Rogers.

M. Rogers a fait cette déclaration à la presse après avoir déposé à huis clos devant la commission sénatoriale des Affaires étrangères dont le président, M. William Fulbright, venait d'accuser le gouvernement américain de s'être engagé militairement au Laos sans l'accord du Congrès.

"Je pensais que le Congrès était tout à fait informé des développements au Laos", a dit M. Rogers en ajoutant: "Je ne crois pas qu'il va y avoir un changement... pas maintenant".

La participation américaine aux opérations militaires au Laos fait depuis plusieurs mois l'objet d'une vive controverse entre le gouvernement Nixon et une partie du Congrès qui craint de voir les États-Unis engagés dans un nouveau Vietnam. M. Rogers a souligné que l'administration américaine ne faisait que poursuivre envers le Laos la politique inaugurée par les présidents Kennedy et Johnson.

Washington ne reconnaît officiellement que la présence au Laos d'instructeurs pour les forces gouvernementales et dément que des troupes américaines soient engagées dans des opérations dans ce pays.

Il se refuse par ailleurs à tout commentaire sur les opérations de bombardement effectuées par l'aviation américaine sur les positions communistes à la demande du gouvernement de Vientiane.

Après la déposition du secrétaire d'État, M. Fulbright a réaffirmé que le Congrès n'avait jamais été tenu informé de l'étendue exacte de la participation américaine à la guerre au Laos, à l'exception des bombardements de la "piste Ho Chi Minh".

internationales

Relance de la "grande fédération" Servan-Schreiber à la tête des radicaux socialistes

PARIS (AFP) — En désignant — par 42 voix contre 48 votants (une voix contre et cinq bulletins blancs) M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, 46 ans, directeur de "l'Express", comme son secrétaire général, le plus vieux parti français, le parti radical-socialiste, espère faire peau neuve.

Cette nomination confirme le glissement de ce parti vers un centre gauche où il tenterait de créer une "grande fédération" englobant les socialistes hostiles au travail en commun avec les communistes et tous les "démocrates de progrès" plus ou moins mal à l'aise dans leurs formations politiques respectives ou sans parti.

Cette "grande fédération", le socialiste Gaston Defferre, qui fut en juin 1969 candidat à la présidence de la République, avait tenté, sans succès, de la mettre sur pied entre 1964 et 1965, avec l'appui de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ce n'est pas d'aujourd'hui que celui-ci est mêlé aux travaux en vue de créer une gauche réformatrice.

progrès" plus ou moins mal à l'aise dans leurs formations politiques respectives ou sans parti.

Cette "grande fédération", le socialiste Gaston Defferre, qui fut en juin 1969 candidat à la présidence de la République, avait tenté, sans succès, de la mettre sur pied entre 1964 et 1965, avec l'appui de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ce n'est pas d'aujourd'hui que celui-ci est mêlé aux travaux en vue de créer une gauche réformatrice.

progrès" plus ou moins mal à l'aise dans leurs formations politiques respectives ou sans parti.

Cette "grande fédération", le socialiste Gaston Defferre, qui fut en juin 1969 candidat à la présidence de la République, avait tenté, sans succès, de la mettre sur pied entre 1964 et 1965, avec l'appui de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ce n'est pas d'aujourd'hui que celui-ci est mêlé aux travaux en vue de créer une gauche réformatrice.

progrès" plus ou moins mal à l'aise dans leurs formations politiques respectives ou sans parti.

Cette "grande fédération", le socialiste Gaston Defferre, qui fut en juin 1969 candidat à la présidence de la République, avait tenté, sans succès, de la mettre sur pied entre 1964 et 1965, avec l'appui de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber. Ce n'est pas d'aujourd'hui que celui-ci est mêlé aux travaux en vue de créer une gauche réformatrice.

Le Congrès coupe de \$500 millions l'aide à l'étranger

WASHINGTON (AFP) — La commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants a approuvé hier par 23 voix contre 6 un projet de loi, fixant un plafond de 2,190,000,000 de dollars au programme américain d'aide à l'étranger, économique et militaire. Ce chiffre est inférieur de 542,500,000 dollars à la somme que le gouvernement Nixon avait demandée pour l'année fiscale commençant le 1er juillet prochain.

Ce vote ne fait qu'établir le maximum qui pourra être consacré à ce programme mais la somme sera probablement encore réduite lorsque le projet de loi sera rebattu à la Chambre et au Sénat.

L'an dernier les Chambres avaient finalement approuvé 1,970,000,000 de dollars pour

l'aide à l'étranger pour l'année fiscale qui prendra fin le 30 juin 1970.

Mardi, la commission présidée par M. Morgan a approuvé un montant de 1,790 millions de dollars pour l'assistance économique alors que le président Nixon avait demandé 2,200 millions de dollars.

Le programme de l'Alliance pour le progrès, d'aide à l'Amérique latine, a été ramené de 437,5 millions à 337,5 millions. Les Chambres, l'an dernier, avaient finalement voté 255 millions de dollars contre 515 demandés par le président Johnson, pour des prêts de développement à l'Amérique latine.

La réduction la plus élevée des crédits destinés à l'ensemble du programme de l'aide à l'étranger pour l'année fiscale en cours a porté sur ceux qui financent le programme des prêts de développement. La commission des Affaires étrangères de la Chambre a en effet fixé son plafond à 475,5 millions de dollars, soit 200 millions de moins que le gouvernement avait demandé.

Le montant de l'aide militaire a été ramené à 400 millions de dollars.

Une entente vient d'être signée entre le centre de sondage de l'université de Montréal et le Survey Research Centre de l'université York. Les deux organismes standardiseront dorénavant leur méthodologie pour être en mesure de réaliser des programmes de recherche conjoints.

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15ème jour d'octobre 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à PHOTO FASHION DRESS MFG. LTD. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 22ème jour d'octobre 1969 sous le numéro 2171469. Ce 23ème jour d'octobre 1969 LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 17 octobre 1969 à CANADIAN FACTORS CORPORATION, LIMITED, de toutes dettes, présentes ou futures, payables à ANTONI'S INC. — CHEZ ANTONI INC. a été enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal le 22 octobre 1969 sous le numéro 2171329.

DATE LE 28 Octobre 1969
CANADIAN FACTORS CORPORATION
LIMITED

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO. 779-527
LARRY VAN CHAYNIST, Demandeur

IMPERIAL OIL ENTERPRISES LTD., Défendeur

UNION BELGE D'ENTREPRISES MARITIMES S.A., Défendeur

COKERIES DU MARLY S.A., Défendeur

ETABLISSEMENTS J. GODEFROID S.A., Défendeur

COPEL-FRET s.p.r.l., Défendresses

PAR ORDRE DE LA COUR

Par ordre de la Cour, les défendresses, Union Belge d'Entreprises Maritimes S.A., Cokeries du Marly S.A., Etablissements J. Godefroid S.A. et Copel-Fret s.p.r.l., sont enjointes de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours suivant la dernière publication de la présente ordonnance. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à l'attention des défendresses.

Montréal, le 21 octobre 1969
EDOUARD TELLIER JCS

Lette, Marcotte & Biron, Avocats du demandeur.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

NO. 756-000

DAME IRENE GIGUERE GIBOUX épouse séparée de corps et de biens de René GIBOUX, demeurant à Laflèche, district de Montréal, Québec, Requérante

RENE GIBOUX, de lieux inconnus, Intimé

AVIS

PRENEZ AVIS, qu'une requête pour nomination d'un praticien affidé et avis sera présentée pour adjudication sur celle devant cette Honorable Cour Supérieure de Montréal, en Chambre 31, ancien Palais de Justice, le 2ème jour de décembre 1969, à 10.00 heures a.m. ou aussitôt que Conseil pourra être entendu et veuillez bien agir en conséquence. Une copie de ladite requête est affidée à votre intention.

MONTRÉAL, le 28 octobre 1969
MARIUS D'AMOURS P.C.S.M.

Mes LITZMAN & KAUFMAN, 1400 City Councillors, Suite 950, Montréal 111, P.Q.

AVIS
Prenez avis que la compagnie ARVECO CONSTRUCTION INC. a l'intention de s'adresser au Ministère des Institutions Financières, compagnies et coopératives pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.

LEBRUN & MOREAU, avocats
Procureurs de la compagnie

AVIS est par les présentes donné que le contrat en date du 17 octobre 1969, en vertu duquel LA BANQUE ROYALE DU CANADA, a ré-assigné et ré-transféré à ANTONI'S INC. — CHEZ ANTONI INC. tout droit, titre et intérêt que la BANQUE ROYALE DU CANADA avait pu pouvoir avoir à partir du 17 octobre 1969, en vertu du contrat de transport en date du 24 mars 1969, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 2172831 a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal le 22 octobre 1969, sous le numéro 2171325.

DATE LE 28 Octobre 1969
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

No. 216-227

ARMAND OUTRETT, résident et domicilié à Montréal, district de Montréal, Demandeur

REJEAN BISSON, autrefois résident et domicilié à 315 rue Dextreux, Lavall-des-Rapides, district de Montréal, et maintenant de lieux inconnus, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à REJEAN BISSON à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 28 octobre 1969

Mes Doran, Hardy & Soumis, 33 ouest, Blainville, Ste-Thérèse, Montréal, P.Q. AVOCATS DU DEMANDEUR

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(DIVISION DES DIVORCES)

NO. 6118

MARIE-BLANCHE GERMAIN, domiciliée et résidente à St-Eustache, district de Terrebonne, Requérante

HENRI CARRIERE, autrefois des cité et district de Montréal, aujourd'hui d'adresse inconnue, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Henri Carrière est par les présentes requis de comparaître dans un délai de soixante jours de la dernière publication du présent avis.

Une copie de la requête en divorce a été déposée à la division des divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 28 octobre 1969
JACQUES PERRON Régistraire

Mes MARCHESSEAU & ROUSSEAU 236 Avenue Parent St-Jérôme P.Q.

MINISTRE DES TRANSPORTS
OTTAWA (ONT.)

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, au bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.) et portant la mention "Soumission" pour rajouts — Montréal" seront reçues jusqu'à la construction de rajouts et l'exécution de modifications à la jetée pour voies transitoires, à la nouvelle salle d'attente pour B-747 (porte no 22) et au couloir de l'aéroport international de Montréal-Dorval (Qué.).

On pourra examiner les plans, les devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, pièce 162, immeuble de l'Administration régionale, aéroport international de Montréal, Dorval (Qué.) et en obtenir des exemplaires sur dépôt, pour chaque jeu, d'un chèque visé de \$25 établi à l'ordre du Receveur général du Canada.

Il sera également possible de consulter les plans et les devis à l'Association des constructeurs de Montréal.

Le Chef suppléant des achats et contrats, R.J.D. Brown

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

No. 773113

DAVID L. BERMAN, résident à London, Ontario, Demandeur

LES HERITIERS DE FEU WILLIAM GALIN, de son vivant résident à Pierrefonds, District de Montréal, Défendresses

PAR ORDRE DE LA COUR

Les défendresses LES HERITIERS DE FEU WILLIAM GALIN, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours à compter de la dernière publication. Une copie du Bref d'assignation et de la déclaration a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal à leur intention.

MONTRÉAL, le 27 octobre 1969

MARIUS D'AMOURS, P.C.S.M. Protonotaire, Cour supérieure de Montréal

Mes PHILLIPS, VINEBERG, GOODMAN PHILLIPS & ROTHMAN, 1 Place Ville Marie, (s. 900) Montréal, P.Q.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPERIEURE

(Division des Divorces)

MONTRÉAL NO. 6538

Marguerite Bernard, assistante contraintraine, domiciliée et résidente au 6474 Desormeaux, à Ville d'Anjou, District de Montréal, Requérante

Edouard Robillard, journalier, de lieux inconnus, Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été déposée au greffe des divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce et ce, par défaut.

Montréal, 28 octobre 1969
B. RENE Régistraire adjoint

Mes Drouin, Sirois, Rouleau & Côté, Suite 313, 2275 est. rue Jean-Talbot, Montréal, P.Q.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 15 octobre 1969 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Montréal Nord Flush Door Inc. a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 23ème jour d'octobre 1969, sous le numéro 2171571 ce 27ème jour d'octobre 1969.

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR PROVINCIALE

NO. 222-671

YOLANDE WITTMAN, propriétaire de taxi, des Cité et District de Montréal, Demanderesse

ESTHER ANNE WILLIAMSON, domiciliée et résidente à Beckett Hill, Lynne, Connecticut, États-Unis d'Amérique, et MICHAEL KOLLER, domicilié et résident à Berlin, Connecticut, États-Unis d'Amérique, Défendresses

PAR ORDRE DE LA COUR

IL EST ENJOINT à ESTHER ANNE WILLIAMSON ET MICHAEL KOLLER à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été déposée au greffe de cette Cour, de comparaître dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 24 octobre 1969

CLAUDE DUFOUR Greffier-Adjoint

Mes Grossman & Winston, 1410, rue Guy, Suite 23, 24, 25, Montréal 25, P. Québec, AVOCATS DE LA DEMANDESSE

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

APPEL D'OFFRES

AMR-69-10275 pour 10h30 a.m. heure de Montréal mardi le 18 novembre 1969 Montréal, P.Q.

FOURNITURE DE CAMIONNETTES, TYPE "PICK-UP", PVB 5,000 LBS.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h45 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats Bureau N° 809 HYDRO-QUÉBEC 75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Qué. Canada

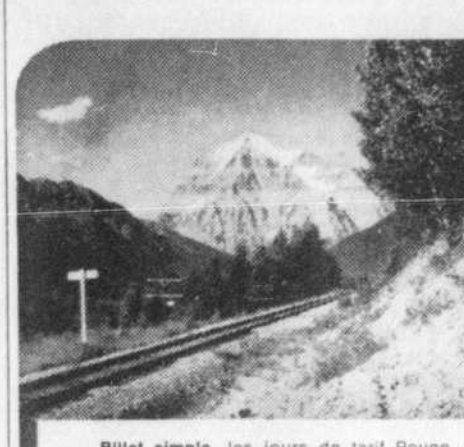
Un dépôt de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000.) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. LACASSE — W.E. JOHNSON

Montréal, le 8 octobre 1969



Traversez le Canada à 4 pieds d'altitude dans le Super Continental

Départ quotidien — gare Centrale — 17h 05.

Billet simple, les jours de tarif Rouge, de Montréal à:	voiture-coach	chambre (repas inclus)
WINNIPEG	\$27.00	\$49.00
SASKATOON	\$35.00	\$67.00
EDMONTON	\$41.00	\$78.00
VANCOUVER	\$52.00	\$97.00

Le Canada est un beau pays! Il mérite qu'on le voie à 4 pieds d'altitude. Le Super Continental le traverse de part en part en vous offrant une véritable vie de palais: voiture-restaurant luxueuse, choix complet de places couchées, salon-bar, jeux et passe-temps pour les enfants et les adultes!



montréal-toronto... une vraie table à 4 pieds d'altitude!

Manger à une vraie table... manger dans de vraies assiettes... tout en filant vers Toronto... Est-ce possible? Oui! dans les trains du CN. Et ce délicieux repas est compris dans le prix du billet de voiture-salon.

Départs quotidiens de la gare Centrale:
Lakeshore — 9h 20
Bonaventure — 16h 50

Billet simple:
Voiture-coach
tarif Rouge \$9.90

connaissez-vous vos voisins?



Ce ne sont pourtant pas les "Invitations" qui manquent!

Il ne s'agit pas de vos voisins d'en face, bien sûr, ni de ceux d'à côté. Mais plutôt de vos voisins de Québec. Ou de Niagara. Ou de n'importe laquelle des nombreuses villes que vous offrez les voyages "Invitation" du CN. Pensez donc! 2 ou 3 jours merveilleux chez les "voisins" de votre choix, comprenant transport, chambre d'hôtel (avec petit déjeuner), site de la ville, etc. En somme, si vous voulez voir du pays, hâtez-vous donc de répondre à l'une ou l'autre de nos "Invitations".

Pour obtenir plus de détails sur nos voyages "Invitation", demandez à votre agent de voyages ou au bureau des Ventes Voyageurs du CN la série de brochures illustrées sur:

Halifax	Toronto	Edmonton
Québec	Ottawa	Victoria
Montréal	Winnipeg	Vancouver
Niagara		Chicago

EN TOUTE QUIÉTUDE, À 4 PIEDS D'ALTITUDE

Réservez vos places d'avance. Consultez votre agent de voyage ou un bureau des Ventes Voyageurs du



regards

sur le monde

L'entrée de la G.-B. dans le Marché commun: bilan et perspective

1- Du refus des Britanniques au veto du général de Gaulle

par Maurice Torelli, collaboration spéciale

● M. Maurice Torelli est professeur au département de science politique de l'université de Montréal. Il est aussi directeur des études juridiques et politiques au Centre d'études et de documentation européennes de l'École des hautes études commerciales de Montréal.

Depuis 1945, le problème de la participation britannique à l'effort de construction d'une Europe économique et politique se pose en termes de refus: dans une première phase, la Grande-Bretagne, tout en refusant de perdre certaines parcelles de souveraineté au profit de communautés européennes supranationales, Communauté européenne du charbon et de l'acier, puis Communauté économique européenne et Euratom, ne peut tolérer, selon un mot de Sir David Eccles, que se réalise en temps de paix, ce bloc européen qu'elle a évité au prix de tant de guerres.

Cette attitude d'hostilité va peu à peu évoluer sous la pression de différents événements; mais lorsque dans une deuxième phase, la Grande-Bretagne sera amenée à poser sa candidature au Marché commun, elle se heurtera alors par deux fois, en 1963 et en 1967, au refus du général de Gaulle qui voit en elle le "cheval de Troie" des Etats-Unis et qui entend sauvegarder dans l'Europe, des Six une certaine prédominance française.

La demande d'adhésion britannique, ainsi que celles du Danemark, de l'Irlande et de la Norvège qui l'accompagnent, reste sur la table de négociation du conseil des ministres des Communautés européennes et paralyse dans une large mesure la vie de ces organisations depuis 1967, les cinq autres partenaires de la France refusant de s'incliner devant le veto de celui-ci. On peut alors se demander si le départ du général de Gaulle et l'arrivée au pouvoir de M. G. Pompidou vont apporter des modifications à la politique française et permettre de trouver une solution à ce problème.

De l'hostilité à la négociation

Pour comprendre les réticences de certains milieux européens, et notamment français, quant à la réalité de la récente vocation européenne de la Grande-Bretagne, il faut rappeler les différentes manifestations d'hostilité de celle-ci entre 1945 et 1960. Les divers projets d'intégration économique ou les efforts qui présideront à la création de l'U.E.O. n'aboutissent qu'à des résultats

très faibles à cause de l'opposition constante du gouvernement anglais à toute formule supranationale. En 1951, la Grande-Bretagne rejette l'offre qui lui est faite d'adhérer à la C.E.C.A. parce que celle-ci lui paraît incompatible avec le maintien de sa souveraineté, les obligations particulières qui l'unissent au Commonwealth et les relations qu'elle entend maintenir avec les Etats-Unis.

Après l'échec de la Communauté européenne de défense en 1954, auquel elle a contribué indirectement en refusant d'y participer, la Grande-Bretagne va s'efforcer de contrecarrer la relance européenne qui aboutira, en 1957, à la signature des Traités de Rome instituant la C.E.E. et l'Euratom. Elle va d'abord proposer, dans le cadre de l'O.E.C.E., la constitution d'une vaste zone européenne de libre échange, destinée à neutraliser le Marché commun. Elle va ensuite exercer des pressions sur les partenaires de la France pour les empêcher de signer les traités de Rome. Ayant commis la faute de sous-estimer les chances de réalisation du Marché commun et la cohésion des Six, la Grande-Bretagne, inquiète des conséquences commerciales de la C.E.E., prend alors l'initiative de constituer une zone de libre échange en dehors de toute participation des Six, l'A.E.L.E., pour essayer de freiner l'attrait exercé par le Marché commun sur les autres pays et éviter d'avoir à traiter seule avec la Communauté.

Différentes raisons vont motiver un changement d'attitude de la Grande-Bretagne. L'affaire de Suez, puis la crise de Cuba montreront les limites de l'alliance anglo-américaine. En ce qui concerne le Commonwealth, il deviendra de plus en plus évident que les intérêts de ses membres sont divers et que ceux qui sont les plus proches de l'Angleterre, le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, dépendent davantage des Etats-Unis que de la Grande-Bretagne, que ce soit d'un point de vue économique ou en matière de défense. Une série de crises économiques montre que l'Angleterre ne peut se développer dans l'isolement. Les résultats de l'A.E.L.E. sont médiocres. Dès la fin de 1960, le ministère des finances et les dirigeants patronaux en arrivent à la conclusion que le Marché Commun fournira le stimulant nécessaire aux industries anglaises, ainsi qu'un marché pour leur production.

Des vacillations de MacMillan au "NON" de de Gaulle

Les négociations avec le Marché commun s'ouvrent en 1961 mais elles vont être rendues très difficiles du fait de la

politique de M. MacMillan. Celui-ci se montre réticent à choisir clairement entre l'Europe des Six et les autres liens. Il hésite à adopter les modalités de la politique agricole commune qui implique une renonciation par l'Angleterre au maintien intégral de ses courants traditionnels d'importation agricole en provenance du Commonwealth, les prix peu élevés de certaines denrées favorisant l'industrie britannique en lui permettant de verser de bas salaires. Les négociations traîneront en longueur jusqu'au jour où le général de Gaulle y mettra brutalement fin par une conférence de presse, le 14 janvier 1963.

Alors que les travaillistes s'étaient réjouis de l'échec des négociations, c'est un gouvernement travailliste qui prend l'initiative de la relance et dépose, le 11 mai 1967, une nouvelle demande d'adhésion. C'est qu'entre-temps, surtout depuis leur arrivée au pouvoir, les travaillistes se sont rendu compte de l'état de l'économie britannique. Au Conseil des Ministres des Communautés Européennes des 18 et 19 décembre 1967, la France renouvelle son veto. Ses raisons sont fondamentalement les mêmes que celles qui l'ont animée en 1963: par delà l'argument avancé du mauvais état de l'économie et des finances britanniques, le général de Gaulle dénonce les relations particulières avec les Etats-Unis (la coopération atomique, les engagements en Asie, le rôle de la livre et sa liaison avec le dollar, le poids des investissements américains en Angleterre, les liens culturels) et la certitude que l'Europe à prédominance francophone des Six s'effacera rapidement devant l'Europe anglophone des Sept ou des Dix; il ne s'agit d'ailleurs pas seulement d'un problème linguistique mais de la remise en cause d'un équilibre politique favorable à la France.

En 1963, la mauvaise humeur des partenaires de la France après son veto n'a été que de courte durée car la France n'a pas été la seule à émettre des réserves au cours des négociations. En 1967, les Cinq se rebellent contre cette décision unilatérale qui succède à une autre décision unilatérale de la France, remettant en cause en 1965 le style supranational des institutions communautaires. Ils vont s'efforcer de contraindre la France à revenir sur une position favorable à l'ouverture des négociations aidés en cela par la diplomatie britannique qui facilite la constitution d'un front pour faire pression sur Paris. (1)

Une guérilla diplomatique

Le général de Gaulle n'a cependant pas fermé toutes les portes; dans une

conférence de presse, le 27 novembre 1967, il a laissé entendre qu'il ne s'opposerait pas à des arrangements commerciaux avec la Grande-Bretagne et les autres pays candidats, à condition que ces arrangements ne préjugent en rien d'une adhésion future.

Cette possibilité est d'abord écartée par les Britanniques et les cinq autres partenaires de la France. Pour tourner le veto français, une série de "plans" sont présentés: plan Wilson, le 8 janvier 1968, en faveur d'une nouvelle communauté à 9, sans la France, dans certains domaines qui ne seraient pas couverts par le Traité de Rome: plan Harmel ou memorandum Bénélux, le 15 janvier 1968, et aide-mémoire italien, le 23 février 1968, qui visent à instaurer une collaboration en matière de technologie, d'aide au développement notamment et des consultations régulières en matière de politique étrangère, tout en mettant l'accent sur le développement du Marché commun.

C'est l'Allemagne qui désamorce toutes ces offensives. Par-delà les vicissitudes des relations franco-allemandes, la France reste pour elle un appui nécessaire dans le cadre d'une négociation générale sur le problème allemand. Par ailleurs, malgré une très forte tendance au libre échange, il n'est pas certain que l'Europe telle qu'elle est, où elle occupe la première place économique, ne lui convienne pas. Se posant en arbitre de la situation, l'Allemagne reprend la notion d'arrangements commerciaux, le 29 février 1968, après une conférence franco-allemande, les 15 et 16 février à Paris. Il faut attendre la réunion du Conseil des ministres des Communautés européennes des 4 et 5 novembre 1968, pour qu'un accord de principe, dû à la lassitude de tous, se dégage sur le contenu des arrangements proposés: ils doivent, s'ils fonctionnent, faciliter ultérieurement l'ouverture de négociations d'adhésion avec les pays qui en ont présenté la demande, mais ils n'y sont pas liés; car ils pourraient être également ouverts à d'autres pays intéressés tels la Suisse ou l'Autriche.

En ce qui concerne les produits industriels, il est proposé des concessions



Harold Wilson



Georges Pompidou

tarifaires croissantes qui pourraient atteindre 30%, sur l'ensemble des produits pour lesquels un désarmement douanier a été décidé lors des négociations Kennedy. La France désirant que l'abaissement porte sur les taux en vigueur après les réductions à effectuer alors que l'Allemagne retint les taux antérieurs. Dans le domaine agricole, il s'agit de faciliter les exportations vers les pays intéressés par les arrangements en tenant compte du désir de certains pays européens d'exporter leurs produits vers le Marché commun. La Communauté ne pouvant prétendre imposer dans ses exportations sa propre politique des prix agricoles, une solution se situerait dans l'établissement d'un prix moyen entre les prix communautaires et ceux du marché mondial. Il est enfin prévu une coopération technologique et, dans le domaine de la propriété industrielle, la signature par les pays tiers intéressés de la convention établissant un système commun de contrôle des brevets entre les Six.

Le truc de l'UEO (février 1969)

Le contenu de ces arrangements ne faisant pas état de procédures de consul-

tations politiques dont tous les autres plans avaient souligné la nécessité, c'est alors que l'on pense à l'Union européenne occidentale. Après le premier veto de la France, en 1963, cette organisation essentiellement militaire s'est vu confier un rôle de consultation politique pour maintenir le contact entre les Six et la Grande-Bretagne. Tous les trimestres, les ministres des 7 se rencontrent, le premier jour étant consacré à un vaste tour d'horizon politique, le second à des conversations économiques.

Les 6 et 7 février 1969, à la réunion trimestrielle du Conseil de l'UEO, à Luxembourg, la Grande-Bretagne, soutenue par les cinq partenaires de la France, propose que le contenu des consultations soit approfondi et que le rythme des réunions soit accéléré. La France refuse. L'Angleterre persiste et demande l'inscription à l'ordre du jour de la prochaine réunion, de la question du Moyen-Orient, domaine dans lequel elle sait que le général de Gaulle souhaite jouer un grand rôle.

Juridiquement, il ne s'agit que d'une question d'ordre du jour qui peut être adoptée à la majorité. La France, au contraire, y voit une modification de la méthode de travail et même une extension de compétence qui ne peuvent être décidées qu'à l'unanimité. Elle craint que l'on ne fasse du Conseil de l'UEO une instance d'appel de Bruxelles et déclare qu'il ne peut être question de consultations approfondies si l'on n'est pas préalablement d'accord sur le contenu d'une politique européenne indépendante alors que la Grande-Bretagne continue à épouser par trop les thèses américaines. Depuis lors, la France ne siège plus au Conseil de l'UEO.

Un autre épisode de cette guérilla diplomatique, l'affaire Soames, mérite également d'être rappelé. Au cours d'un entretien avec l'ambassadeur de Grande-Bretagne C. Soames, le 4 février 1969, le général de Gaulle avait déclaré qu'il prévoyait une transformation du Marché commun qui pourrait prendre la forme d'une association de libre échange plus large comportant des arrangements particuliers pour les échanges agricoles, gérée par un conseil politique restreint composé de la France, de la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie. La création de cette nouvelle association devrait être précédée par des discussions politiques franco-britanniques. On n'a jamais su exactement qui avait fait cette proposition à l'autre mais cette affaire a contribué à accroître, si besoin en était, la réserve de tous les acteurs. L'inattendue disparition de la scène politique du général de Gaulle va raviver l'intérêt de cette question et peut ouvrir des perspectives nouvelles.

(1) Pour de plus amples développements voir M. Torelli, "La Grande-Bretagne et l'Europe des Six: l'échec d'une négociation", Les Cahiers du centre d'études et de documentation européenne, Ecole des hautes études commerciales, 1969.

Prochain article: Pour la Communauté européenne, un grave dilemme.

Dublin envisage de former un État fédéral

par SIDNEY EHLER

DUBLIN (Le Monde) — La rentrée parlementaire à Dublin va introduire un élément nouveau sur la scène agitée de la politique irlandaise: la voix des représentants du peuple de l'Irlande du Sud. Cette voix, en effet, n'a pas pu se faire entendre jusqu'à présent, car la crise a éclaté pendant les vacances d'été et, malgré les demandes de l'opposition, le président du conseil, M. Lynch, n'a pas jugé utile de convoquer le Dail en session extraordinaire. Face aux dissensions au sein de son cabinet quant à l'attitude à adopter dans la crise du Nord, M. Lynch a voulu un débat parlementaire. Les dissensions paraissent aplanies maintenant, le gouvernement sera en état de présenter devant la Chambre un front uni dont la ligne directrice a été fixée par un discours, fort remarqué, que M. Lynch a prononcé à Tralee, le 20 septembre dernier. Dans ce discours, il a, en fait, renversé sa politique en désavouant ses paroles et ses actes antérieurs, selon lesquels la République semblait s'appuyer à intervenir en Ulster militairement, si nécessaire, pour assurer l'unification de toute l'Irlande.

"Nous n'avons aucune intention d'appeler à la force" dit en effet M.

Lynch, affirmant que l'unification ne serait nullement imposée aux Ulstériens, mais établie d'un commun accord sous une forme fédérale. Ceci, ajouta-t-il, est son but à long terme, mais il ne veut pas en hâter la réalisation.

La réponse de Belfast est venue sans délai dans une longue déclaration du premier ministre, M. Chichester-Clark. Elle était réservée, mais elle brillait par l'absence du ton tranchant, et catégoriquement négatif, habituel à toutes les allusions officielles de Belfast au problème de la "partition". "L'unification de l'Irlande?", dit en substance M. Chichester-Clark, peut-être y arrivera-t-on un jour, pas sans accord avec la Grande-Bretagne." Et il demanda à M. Lynch de fournir des preuves de la sincérité de sa renonciation à la force en arrêtant les mouvements des troupes à la frontière, de même que la campagne de propagande contre le régime ulstérien à l'étranger, notamment à l'ONU. Or le gouvernement de M. Lynch a tacitement fait droit à ces demandes: on n'entend plus parler de troupes à la frontière et M. Hillery, le ministre des affaires étrangères, a été appelé de l'Assemblée gé-

nérale de l'ONU. Il reste à M. Lynch à justifier maintenant le revirement de sa politique devant le Dail.

Il aura également à s'expliquer sur les aspects constitutionnels que comporte ce revirement. Dans sa réponse au discours de Tralee, M. Chichester-Clark a, en effet, relevé l'incompatibilité qui existe entre la renonciation à la force par le gouvernement de Dublin et le fait que la Constitution de la République proclame, d'ores et déjà, que celle-ci possède la souveraineté sur toute l'Irlande. M. Lynch ne cache pas son opinion que la Constitution devrait être révisée, et il a déjà indiqué un point sur lequel il est prêt à prendre l'initiative d'un amendement à la clause constitutionnelle qui concède à l'Eglise catholique une position spéciale et privilégiée en Irlande. D'autres sont enclins à aller plus loin et un mouvement se dessine en faveur d'une révision générale de la Constitution de 1937. Le Dail aura à se prononcer sur toutes ces implications de la nouvelle politique à l'égard du Nord qui, tout en gardant assez de flexibilité en face des événements actuels, s'efforce ostensiblement de préparer le terrain pour un rapprochement futur avec l'Ulster libéralisé.

\$200,000

\$200,000

en lingots d'argent

maintenant 154 prix

1er prix

nouveau

2e prix

3e prix

\$100,000

\$20,000

\$10,000

"As-tu
envoyé
ton \$2"

Auvent en Fibre de Verre et en Extrusion (le Baron)

• Estimation gratuite

• Garantie de 5 ans

Fenêtre d'Aluminium

A 3 rainures (email cuit, 16 couleurs)

Porte en Aluminium

Double isolation très fort

1 1/4 - 1 1/8 - 1 1/2 - 2"

Fenêtres panoramiques GP3

approuvées par C.M.H.C.

Revêtement de Corniche et de Maison

Avec Aluminium

Revêtement Alcan

Garantie 20 ans

Avvent 50% de rabais du pied carré

279-8182

7293 rue Casgrain

J.A. Poirier Aluminium

VEUILLEZ INCLURE CETTE FORMULE AVEC VOTRE ENVOI — PAYABLE À LA VILLE DE MONTRÉAL

Taxe volontaire de la Ville de Montréal

Casier postal 9999

Montréal 101, Canada

FORMULE DE PARTICIPATION À LA TAXE VOLONTAIRE

SIGNATURE: _____

NOM _____ (EN LETTRES MOULÉES)

ADRESSE _____ (NUMERO) _____ (RUE) _____ (APP.)

VILLE _____ ZONE POSTALE _____ PROVINCE _____ PAYS _____

TELEPHONE _____ 011-29 _____

CHÉQUE ☐

MANDAT ☐

\$2 OU MULTIPLE DE \$2

VEUILLEZ INDiquer LES MONTANTS VIS-À-VIS DES MOIS DE VOTRE CHOIX

JANV. ☐	JUIL. ☐
FÉV. ☐	AOÛT. ☐
MARS. ☐	SEPT. ☐
AVRIL. ☐	OCT. ☐
MAI. ☐	NOV. ☐
JUIN. ☐	DEC. ☐

NOMBRE DE MOIS

MONTANT TOTAL

La "sécurité européenne"

Les sept du pacte de Varsovie se consultent à Prague

VIENNE (AFP) — Trois jours après la fin des entretiens soviéto-tchécoslovaques de Moscou, les ministres des Affaires étrangères de sept pays du pacte de Varsovie se réunissent aujourd'hui à Prague, pour discuter de la préparation d'une conférence pan-européenne de la sécurité.

La décision du Kremlin et de ses alliés de relancer, au cours de leur réunion l'idée d'une conférence pan-européenne sur la sécurité tient à trois raisons, estime-t-on à Moscou.

1- Le changement d'attitude du gouvernement ouest-allemand à l'égard de cette conférence, à la suite de l'arrivée au pouvoir de M. Willy Brandt.

2- L'intention de ce gouvernement de signer le traité de non-prolifération des armes nucléaires.

3- La réintégration politique de la Tchécoslovaquie au sein de la communauté socialiste, scellée par la déclaration commune soviéto-tchécoslovaque, signée pendant la visite en Union soviétique des trois dirigeants de Prague.

L'ordre du jour de la réunion qui se tiendra aujourd'hui n'est pas encore connu. Cette rencontre, croit-on cependant savoir de bonne source, aura pour principal objectif de dresser le bilan des contacts pris par les pays socialistes auprès des gouvernements occidentaux.

D'autre part, le sous-secrétaire d'Etat américain, M. Elliott Richardson, va se rendre à Bruxelles la semaine prochaine

pour participer à une réunion du conseil de l'OTAN devant préparer la réponse occidentale à la proposition communiste de tenir une conférence bipartite sur la sécurité de l'Europe.

La réunion du conseil de l'OTAN se tient les 5 et 6 novembre à l'échelon des adjoints des ministres des Affaires étrangères. Elle a essentiellement pour but d'étudier le rapport préliminaire de la commission chargée, en avril dernier, de préparer un projet d'agenda pour la conférence inter-européenne proposée par les pays du pacte de Varsovie.

Lors de leur réunion à Washington au mois d'avril, les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN s'étaient déclarés favorables au principe de la conférence sur la sécurité européenne sous la double condition que les Etats-Unis et le Canada y participent et qu'il y ait des assurances raisonnables qu'elle contribue à résoudre les problèmes qui y seraient abordés.

L'objectif de cette conférence devrait être selon ses promoteurs, l'élaboration d'un traité sur la sécurité européenne, garantissant "les principes fondamentaux des rapports pacifiques entre les pays européens". Dans l'esprit de ces initiateurs, ce traité comprendrait la reconnaissance du statu quo territorial (y compris la division de l'Allemagne en deux Etats), le renoncement à l'emploi de la violence et un accord pour la limitation régionale des armements.

Remaniement à Madrid

Victoire de l'Opus Dei sur les phalangistes

MADRID (AFP) — Le général Franco a procédé hier soir à un remaniement radical de son gouvernement — le neuvième depuis la guerre civile — qui donne aux "technocrates" proches de l'Opus Dei la haute main sur la politique espagnole. Douze ministres ont laissé leurs portefeuilles à de nouveaux venus, et six ministres seulement du nouveau gouvernement appartenaient à l'ancienne équipe.

Les portefeuilles des Affaires étrangères, de l'Intérieur, de l'Information et du Tourisme notamment, ont de nouveaux titulaires.

Dans les milieux politiques

de Madrid, on considère que le remaniement consacre la victoire des "technocrates" — membres ou proches de l'Opus Dei — sur leurs adversaires phalangistes qui les avaient durement attaqués ces derniers mois.

Bien que trois ministres seulement soient reconnus comme appartenant à "l'Institut séculier", on note qu'au moins cinq autres ministres et le vice-président Luis Carrero Blanco, sont des sympathisants.

Les "technocrates" — sans compter les ministres militaires — disposeront d'au moins huit portefeuilles: vice-

présidence du gouvernement et sous-secrétariat du gouvernement, Affaires étrangères, Education, Industrie, Commerce, Logement, Information et Tourisme, et Plan de développement. Leur progression est donc spectaculaire, aussi bien en quantité qu'en qualité, déclare-t-on dans les milieux politiques.

Les phalangistes ne sont pas éliminés complètement. Ils ne cèdent qu'un seul ministère — celui du Logement — mais perdent leur chef de file, M. Jose Solis Ruiz. Les nouveaux ministres phalangistes, au secrétariat général du mouvement et au Travail, ne semblent pas de taille à s'opposer au front "technocrate" à l'intérieur du gouvernement. Les autres ministres, sans couleur politique bien définie, seront également entraînés dans le sillage majoritaire, estime-t-on à Madrid.

Les manifestants phalangistes qui, hier matin, se sont heurtés à la police aux cris de "phalange persécutée", voient leurs appréhensions justifiées.

C'est la première fois depuis la fin de la guerre mondiale que le général Franco rompt l'équilibre des forces politiques dans son gouvernement. En 1945 en effet, il avait retiré la majorité aux phalangistes et, depuis lors, avait soigneusement dosé la composition politique de ses gouvernements. L'influence des phalangistes n'avait cependant cessé de décroître. Le remaniement d'hier consacre leur défaite, pense-t-on dans les milieux politiques. Les phalangistes n'occupent plus aucun poste important dans le gouvernement et n'y ont pas une seule personnalité de premier plan.

Une délégation du GRP du Sud-Vietnam, le 14 novembre

Une délégation du Gouvernement révolutionnaire provisoire (GRP) du Sud-Vietnam sera présente au centre Paul-Sauvage, le 14 novembre, et participera à une assemblée visant à exiger des Etats-Unis le retrait total et inconditionnel des troupes américaines au Vietnam. Ce "moratoire" coïncidera avec une marche de 36 heures prévue aux Etats-Unis pour les 13, 14 et 15 novembre.

L'assemblée du centre Paul-Sauvage est organisée par le comité moratoire du Vietnam. Y prendront également la parole: M. David Lewis, chef parlementaire du NPD à Ottawa; M. Fernand Daoust, de la FTQ et diverses autres personnalités des milieux politiques, sociaux et religieux. Une vingtaine d'organismes ont déjà accepté de participer à ce meeting, dont la Voix des femmes, la fédération des coopératives étudiantes, etc.

La marche sur Washington constitue l'une des manifestations les plus importantes jamais vues aux Etats-Unis; elle a pour but de rappeler le souvenir des Américains et Vietnamiens tués depuis le début des hostilités et de faire pression auprès de la Maison-Blanche pour que prenne fin ce conflit au Sud-Est asiatique. Selon un sondage récent, un tiers des citoyens américains seraient en faveur de la fin de la guerre du Vietnam.

Encore **BP**...cette fois

Grande vente de pneus à neige Dunlop

\$21.87* En vente aux stations BP affichant cette offre

Vous pouvez obtenir le nouveau, large pneu à neige Dunlop "Gold Cup Traction" de BP à seulement \$21.87. C'est un pneu de première qualité, 4 plis, câblé nylon, entièrement garanti. La raison de ce bas

prix? BP a fait l'achat d'une grande quantité de pneus et vous en fait bénéficier. Mais faites vite! Ces pneus sont en nombre limité. N'attendez pas! Passez sans tarder à la station BP.

- "Série 78", nouvelle bande de roulement large
- Garantie du fabricant et assurance routière
- Profil surbaissé (meilleure tenue de route)
- Première qualité, 4 plis, câblé nylon
- Sculptures profondes - 1/2" • Moulé spécialement pour faciliter la pose des clous

Tous sont réversibles — un côté à flanc blanc, l'autre à flanc noir.

Grandeur "Série 78"	Remplace la grandeur régulière	Prix de vente suggérés*
—	650 - 13	\$19.87
F 78 - 14	775 - 14	21.87
F 78 - 15	775 - 15	21.87
G 78 - 14	825 - 14	23.87
G 78 - 15	825 - 15	23.87
H 78 - 14	855 - 14	25.87

Facilités de paiement pour les détenteurs de carte de crédit BP.



Restaurant
LICENCE COMPLETE

le Kibelaïs

Fine Cuisine française
dans une atmosphère intime

En soirée, table d'hôte \$3.25
Dîner d'hommes d'affaires à partir \$1.60
Aucun problème de stationnement après 7 hres p.m.

425 McGill METRO-CARRÉ VICTORIA Tél.: 849-6629

pour les sportifs, les montres sport par BULOVA MONTRES SUPERÉTANCHES

OCEANOGRAPHER "B" 17 rubis, automatique, voyant calendrier, étanche, en acier inoxydable. 11415W \$100.00

SNORKEL "K" 17 rubis, étanche jusqu'à 666 pieds, automatique, en acier inoxydable. 11404W \$79.95

OCEANOGRAPHER "F" 17 rubis, voyant calendrier, étanche, en acier inoxydable. 11419W \$74.95

OCEANOGRAPHER "E" 17 rubis, étanche, voyant calendrier, en acier inoxydable, automatique. 11418W \$84.95

Quand vous savez ce qui fait tictaquer une montre, vous offrez une Bulova.

Chez les bons bijoutiers et dans les grands magasins, partout

Des Dunlop rechapés et cloutés. Une autre aubaine!



Si vous recherchez des pneus de première qualité rechapés et cloutés à l'usine, voici, pour vous, une aubaine exceptionnelle: Modèles très larges. Tous à flanc noir. Bande de roulement reconstituée et garantie sans limite de durée ou de millage.

GRANDEURS:

775-14, 775-15, 825-14, 825-15.

Tous au même bas prix de

\$15.95 seulement,

les clous de tungstène compris!

LA SÉCURITÉ SOCIALE EN FRANCE

Suite de la page 16

— "Au fait, demandai-je à mon interlocuteur, est-ce que la SS cotise à la SS pour ses employés?"

"Au même titre que n'importe quel employeur". Si surprenant que cela semble, il n'y a que l'Etat qui ne paie pas de cotisations à la Sécurité Sociale pour ses fonctionnaires!

Pour en revenir aux assurés, il existe maintenant un système d'accueil dont les hôtes sont recrutées parmi les agents techniques les plus hautement qualifiés. Elles reçoivent, renseignent et conseillent les gens. J'ai ainsi vu une vieille dame, quelques formidables de couleurs différentes à la main, s'approcher d'une hôtesse. Celle-ci, en uniforme bleu très seyant, s'est fait raconter la situation de la visiteuse, a vérifié si les formulaires étaient bien remplis et l'a orientée vers le service adéquat. La vieille dame avait l'air bien soulagée. Cet accueil nouveau style s'inscrit dans le cadre de la politique d'humanisation prônée par le Ministère des Affaires Sociales, qui a fait paraître une circulaire à cet effet.

"On s'est aperçu à l'usage que dans les centres administratifs, les assurés sociaux qui sont nos premiers bénéficiaires, arrivaient avec des feuilles de maladie incomplètes, ne connaissant pas leur droit. Tout cela entretenait un climat désagréable tant pour les employés que pour les assurés qui paraissent mécontents en grognant: 'Ah! on les paie à ne rien faire!' On a donc pensé que ce système ressemblait à un monstre, qu'il était trop impersonnel. L'assuré devait ici se sentir chez lui. Nous avons installé des salles d'attente avec des magazines, et les conseillers évaluent à plus d'un assuré de faire la queue pendant deux heures pour s'entendre dire: vous n'avez pas rempli la bonne formule!"

La participation des médecins

Le corps médical dans son ensemble a lui aussi fini par s'accommoder de la Sécurité Sociale. D'abord, cette dernière admet comme principe absolu que l'assuré a le droit de choisir son médecin.

Les médecins — ils sont environ 50.000 en France, dont 30.000 pratiquent — sont en grande partie conventionnés, c'est-à-dire que leurs syndicats ont passé une entente avec la SS. C'est généralement le cas en province. A Paris, la situation est variable, car peu de médecins acceptent le tarif de remboursement: 3 dollars la visite, et ils sont libres de demander les honoraires qu'ils veulent. Cependant l'assuré est enclin à utiliser les services d'un praticien conventionné puisqu'il est alors remboursé à 70 de \$3.00 au lieu de 90 cents lorsqu'il s'adresse à un non-conventionné.

Un problème se pose ici: la Sécurité Sociale accepte-t-elle automatiquement les conclusions d'un médecin traitant lorsqu'il s'agit de congé de maladie, d'invalidité ou d'accident de travail? Non. Elle a ses propres médecins-conseils, chargés d'examiner les dossiers et autorisés à dénoncer un médecin au Conseil de l'Ordre s'il lui apparaît qu'une irrégularité, surtout ce qui semblerait une complaisance à eu lieu.

Le médecin-conseil chargé du contrôle, qui contrôle-t-il le malade? le médecin? "Surtout le malade mais aussi le médecin", admet le Dr Berlioz. "Certains juristes disent: le médecin-conseil est le défenseur de la caisse de la SS et le médecin traitant est le défenseur du malade. C'est inexact", ajoute-t-il. "Le médecin-conseil ne doit pas être un gendarme, même s'il y a une certaine police à faire".

Certains médecins ont même défendu la thèse selon laquelle ils pourraient refuser de soigner des assurés sociaux. Ça leur éviterait des formulaires à remplir et d'attendre des remboursements qui sont parfois longs à venir. Mais dans l'ensemble, s'ils n'avaient pas un tiers garant qui est la SS, beaucoup de malades ne pourraient pas payer. "Notre système a peut-être des petits inconvénients mais il n'est pas si mauvais", de conclure avec certitude le Dr Berlioz. "Nous remboursons les médicaments à 70% pour tous les malades alors qu'en URSS, on ne les rembourse pas à ceux qui ne sont pas hospitalisés!"

Un service original de reclassement à Paris

Parmi les réalisations les plus impressionnantes de la SS, il faut citer à Paris, le Centre André Lévêillé. Fondé en 1947 par un syndicaliste cégétiste "d'un dynamisme fou et qui ne se laissait impressionner par personne", il a été depuis le début un service pilote. Ce Centre de Reclassement Professionnel n'est pas important en soi: il ne représente que 60 personnes dont 6 psychotechniciens-conseillers en orientation professionnelle, et il est le seul du genre dans toute la France. Mais jusqu'à ce qu'on lui retire les dossiers des "plus de 45 ans, incassables", il s'occupait de 10.000 cas par an et maintenant, il reçoit 5.000 personnes qu'il parvient à rendre au marché du travail dans 80% des cas.

"Ne croyez pas que le reclassement soit une chose facile", m'explique un des psychologues attaché au centre. "Le malade ou l'accidenté est avant tout isolé: dans sa famille, dans son quartier, dans son usine. Ils ne viennent pas à nous, il faut aller les chercher. Notre source principale, ce sont les médecins-conseils de la SS, qui les ont en charge depuis le premier jour de maladie. Dès qu'il cesse de toucher ses indemnités, le malade se demande: où vais-je aller maintenant? et le médecin, pour s'en débarrasser, lui dit: allez au service de reclassement!"

"Nous allons aussi dans les hôpitaux. Je fais moi-même le tour des sanatoriums pour préparer les malades à l'idée de reclassement. Dès qu'on apprend qu'un assuré a été accidenté, on envoie une assistante sociale. En un mot, on va les chercher. Un service de ce genre qui serait basé sur les demandes administratives du style: écrivez-nous pour nous confier vos problèmes, ne marchent pas. Les gens ne savent pas s'ils peuvent apprendre un métier, il faut les en convaincre. Peut-être ce procédé est-il coûteux, mais nous estimons que dans la mesure où une dépense est rentable pour le sujet, elle est rentable pour la SS."

La commission McRuer

C'est par des lois qu'il faut protéger l'individu

TORONTO (PC) — Les droits des individus de l'Ontario devraient être protégés efficacement par des lois provinciales avant de songer à un projet de loi des droits de l'homme ou à un ombudsman, déclare le quatrième volume du rapport de la commission McRuer, sur les droits civils, déposé à la législature.

Le seul membre de la commission, M. James McRuer, souligne dans l'avant-dernier volume et ses études que des décisions à ce sujet devraient être accompagnées de règlements visant à protéger la suprématie de la législature et des Cours.

Ce quatrième volume contient 37 recommandations touchant les droits des individus, l'administration de la justice et les droits de l'homme. Ceci porte à 596 le nombre de recommandations faites depuis le début de l'étude, en 1964.

M. McRuer souligne également que le fédéral ne devrait pas introduire un nouveau projet de loi sur les droits de l'homme avant que tous les gouvernements provinciaux se soient entendus sur une procédure satisfaisante pour amender la Constitution.

Il explique qu'un bill provincial sur les droits de l'homme devrait être, en définitive, une simple garantie des différents droits.

M. McRuer a toutefois recommandé la nomination d'un ombudsman au niveau du gouvernement local, lorsque demande est faite par les membres élus de la municipalité.

Il suggère aussi la création d'un conseil judiciaire spécial pour recevoir les plaintes des citoyens relativement à l'ad-

ministration de la justice en Ontario.

Un tel conseil pourrait s'opposer aux décisions et sentences de la Cour, et devrait voir à l'application des règlements destinés à protéger les droits de chacun.

Il a ajouté que, lorsqu'un juge a visiblement fait erreur, ou a mal dirigé le tribunal, les frais devraient être absorbés par la province.

Aussi, une Cour administrative spéciale devrait être créée pour décider des compensations qui doivent être distribuées lorsque des changements sanctionnés à la législature brisent des contrats entre le gouvernement et les citoyens.

Le cinquième volume du rapport sera publié plus tard. M. McRuer a indiqué qu'il traitera, notamment, des pouvoirs de l'Hydro-Ontario et de la

Commission des accidents de travail.

L'auteur du rapport s'est dit très satisfait des réactions aux deux premiers volumes, publiés en août 1968. Le gouvernement a adopté, à la législature, 60 pour cent des quelque 500 recommandations.

Libre Opinion

Suite de la page 5

moyens de redressement, sur notre fait: il n'en a pas, si nous en croyons les journaux, indiqué d'autres. Mais, nous avouons que la première indication augure mal: elle ressemble fort à une de ces "folies" qu'il voudrait voir finir...

Autre chose, en passant. Le premier ministre du Canada s'est permis de traiter le PQ de "particule". Notre chef de gouvernement à l'injure facile pour les milliers de membres de cette formation politique, pour les centaines de milliers de Québécois qui ont voté en faveur de cette idée aux élections de 1966. C'est manier une ironie un peu facile aux dépens de quelques milliers de personnes qui ont tenu un congrès fort démocratique où trois pauvres petits dollars donnaient le droit à quiconque de tout entendre et de tout voir, y compris les états financiers du parti. (On comprend d'ailleurs tout aussi mal comment M. Jean Marchand peut se permettre de demander aux "séparatistes" de convaincre démocratiquement la population de leur option, alors que ceux-ci ne font que cela, dans la plus stricte légalité et en toute démocratie, sans diner-bénéfice pour leur venir en aide, et sans "bénéfices" de toutes sortes pour les en récompenser...)

Ces deux façons de parler dans la bouche de deux grands démocrates avoués, conscients du respect que l'on doit à ceux qui ne pensent pas comme eux ("vous allez vous faire faire mal..."), demeurent, à nos yeux, une bien étrange contradiction, une "folie" incompréhensible que nous voudrions bien, quant à nous, voir finir...

Il serait vain de vouloir relever toutes les "folies" que s'est permises le chef de gouvernement fédéral dimanche soir. Habité par son rêve d'un Canada uni et bilingue, dont les anglophones canadiens n'ont jamais voulu et que les Québécois ne veulent plus, conscient de l'inefficacité croissante de la propagande fédérale au Québec, M. Trudeau a dépassé la plus élémentaire décence diplomatique. C'est une fraction importante — quoique non encore majoritaire, soyons lucide — de la population québécoise qu'il s'est permis de traiter de façon cavalière, et c'est là le moins que l'on puisse dire. Son dépit très réel face à l'avancement dans les esprits québécois de l'idée de la souveraineté-association, il ne l'a pas exprimé en véritable homme politique. Sa légendaire maîtrise de soi demeurera du domaine de la légende, car il commence à la démentir.

Les prêts hypothécaires coutent plus cher

WASHINGTON (AFP) — Le taux d'intérêt sur les emprunts hypothécaires continue à monter aux États-Unis.

Le Conseil de la Banque Fédérale des Prêts au Logement a annoncé mardi que le taux moyen d'intérêt sur les prêts hypothécaires avait été de 8,08 pour cent pendant le mois de septembre contre 8,00 pendant le mois d'août.

Il y a un an, ce taux moyen était de 7,10 pour cent.

VENDEUR

Capable de former et diriger équipe. Avec expérience dans la vente sur cartes-réponses "replies".

Tél. 387-3179

VENDEURS

Nous demandons:

- Bilingue
- Expérience vente directe
- Bonne présentation
- Plus de 25 ans
- Pouvant commencer immédiatement
- (Possédant voiture)

Nous offrons:

- Entraînement
- Publicité soutenue
- Fortes commissions

Institut 222 Inc. — 735-2637

ANALYSTES

L'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal recherche des candidats désireux de travailler dans le domaine de l'étude des méthodes et procédures de travail.

Formation: cours universitaire de préférence.

Expérience: 2 ans à titre d'analyste

Salaire: très concurrentiel

Toute demande sera traitée confidentiellement. Faire parvenir curriculum vitae au:

Service du Personnel,
Hôtel-Dieu de Montréal,
3840 St-Urbain, Mtl. 131.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR

RECHERCHE LES SERVICES D'UN DIRECTEUR DU PERSONNEL

FONCTIONS:

Le candidat choisi devra s'occuper des différentes tâches concernant l'administration du personnel.

QUALIFICATIONS:

- Diplômes en relations industrielles ou équivalent.
- Expérience pertinente et reconnue.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Bénéfices sociaux.
- Salaire à discuter selon qualifications et expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé avant le 15 novembre 1969 au:

SECRÉTAIRE-ADMINISTRATEUR,
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LE GARDEUR,
777, BOULEVARD IBERVILLE,
REPENTIGNY, P.Q.

COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE HULL, 289, boulevard Taché, C.P. 220, Hull, P.Q.

Le CEGEP de Hull requiert les services d'un

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

Fonctions: Sous l'autorité du Directeur général, il assumera la coordination et la planification de tous les services de la bibliothèque.

Exigences du poste: Expérience administrative (Bibliothèque) d'au moins deux (2) ans et formation universitaire en bibliothéconomie.

Veuillez adresser le curriculum vitae sous double enveloppe (l'enveloppe intérieure devra porter: Demande d'emploi; Directeur de la Bibliothèque) à:

M. le Directeur général,
CEGEP de Hull,
289, boul. Taché,
Hull, P.Q.



Université
Laval

LE SERVICE DU PERSONNEL

RECHERCHE

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA VIE ÉTUDIANTE

Fonction:

Sous directives du vice-recteur, planifie, coordonne et dirige les activités de la vie étudiante conformément aux politiques établies et acceptées par les autorités de l'Université Laval; participe au développement et à l'amélioration de ces politiques; exécute toute autre tâche connexe.

Qualifications requises:

Formation universitaire. Une connaissance et une bonne expérience du milieu universitaire et étudiant. Qualités personnelles requises: initiative, habileté administrative dans l'utilisation des ressources humaines et matérielles.

Note:

Les candidats intéressés devront soumettre leur curriculum vitae avant le 7 novembre 1969 à:

LE SERVICE DU PERSONNEL
Université Laval
Cité Universitaire
Québec 10e

Cité universitaire, Québec 10e

POURQUOI une grève dans les hôpitaux?

EST-CE PARCE QUE

les employés d'hôpitaux bénéficient d'une sécurité d'emploi absolue:

aucun employé mis à pied si l'hôpital décide de confier un service à un entrepreneur de l'extérieur (contrat à forfait);

aucun employé mis à pied si plusieurs hôpitaux décident de confier un service à un même entrepreneur (ex: buanderie communautaire).

- Est-ce parce que les employés d'hôpitaux bénéficient d'une période de recyclage avec plein salaire en cas de changements technologiques?

- Est-ce parce que certains dirigeants syndicaux laissent faussement croire aux employés d'hôpitaux que les exigences de leur emploi actuel seront arbitrairement changées du jour au lendemain?

- Est-ce parce que les employés d'hôpitaux qui ont actuellement un jour et quart (1 1/4) de congé-maladie par mois de service pourront désormais bénéficier gratuitement:

d'une assurance-salaire garantissant leur revenu durant six (6) mois pour chaque période d'invalidité;

PLUS

une banque de congé-maladie de six (6) jours par année payables chaque année si non utilisés.

- Est-ce parce que les employés d'hôpitaux pourront bénéficier d'une caisse de retraite supplémentaire au régime de rentes provincial?
- Est-ce parce que chaque employé d'hôpital recevra dans les soixante (60) jours de la signature du contrat les sommes qui lui sont dues rétroactivement au 1er juillet 1968 soit en moyenne \$600?

L'ARGENT NÉCESSAIRE (QUELQUE \$55 MILLIONS) EST DISPONIBLE.

- Est-ce parce que la quasi-totalité des clauses du contrat a déjà fait l'objet d'une entente?
- Est-ce parce que les employés d'hôpitaux devront déboursier \$0.75 pour un diner ou un souper complet à l'hôpital?
- Est-ce parce que plusieurs employés du nursing pourront accéder à la profession d'infirmière grâce à une période de recyclage tout en recevant 80% de leur salaire?

NON vraiment la grève est injustifiable! CES OFFRES SONT RAISONNABLES!

Publié par le Comité Patronal de Négociations du secteur hospitalier.



Prises de position

Pour ou contre le bill 63

Plusieurs organismes ont continué de faire parvenir aux journaux hier leurs commentaires et leurs prises de position face au bill 63 tel que l'a proposé le gouvernement Bertrand la semaine dernière et présenté comme un premier jalon dans l'élaboration d'une politique linguistique au Québec.

La plupart des communiqués émis durant la journée toutefois sont ceux d'organismes ou de mouvements qui s'opposent soit à l'esprit même du projet de loi soit à son adoption immédiate à l'Assemblée nationale.

Contre

● Les étudiants d'histoire de l'Université de Montréal ont décidé en assemblée générale d'envoyer à M. Bertrand le télégramme suivant: "Bill 63 inacceptable. Les privilèges à la minorité sont garantis prématurément et les droits à la majorité sont ignorés. Précipitation incompréhensible devant l'absence d'une politique linguistique globale. Facteur de perturbation dans le domaine scolaire et pour l'ensemble des citoyens."

● La Jeune Chambre de Commerce de Baie Comeau-Haute-Rive s'oppose pour sa part à l'adoption du projet de loi. Dans son télégramme au premier ministre la Jeune Chambre demande au gouvernement d'attendre les recommandations de la Commission Gendron avant de légiférer en matière de langue et que sa future loi soit alors soumise au référendum. Entre-temps la Jeune Chambre de Baie Comeau-Haute-Rive demande à M. Bertrand d'arrêter toutes les procédures en ce qui concerne le bill 63.

● Les Chevaliers de l'Indépendance, dénoncent vertement le bill 63 et le comparent au défunt bill 85. Après avoir écrit leurs doléances eu égard aux anglophones "qui ont eu 102 ans de confédération pour apprendre le français et qui ne l'ont pas fait", les Chevaliers de l'Indépendance concluent en disant: "Nous, Chevaliers de l'Indépendance, nous nous objectons avec véhémence au bill 63 et sommes prêts à manifester notre mécontentement avec tous les autres groupes qui veulent faire échec à ce bill qui est significatif de la sta-

gnation dans laquelle notre gouvernement croupit par sa lâcheté."

● Le Syndicat des professionnels de la ville de Montréal (CSN) fait la déclaration suivante par la voix de son secrétaire M. Jacques Trudel: "Le Syndicat des professionnels de la ville de Montréal endosse la position de la CSN en faveur de l'unilinguisme français au Québec mais comme contraire à l'intérêt national des Québécois. Le syndicat a également résolu d'accorder son appui total au Front du Québec français et de se joindre à l'action qui s'organise pour faire échec à l'adoption du projet de loi 63."

● A l'université Laval de Québec les professeurs et assistants du département de sociologie et d'anthropologie demandent au gouvernement de "retirer immédiatement le bill 63" d'un autre côté trois départements chargés de l'enseignement du français ont, de concert, envoyé un télégramme à M. Bertrand lui enjoignant de renoncer à son projet de loi. Ces enseignants de Laval déplorent que "sans étude préalable le gouvernement aille jusqu'à affirmer le droit absolu des parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants ce qu'aucune loi n'avait fait auparavant".

● Les professeurs du CEGEP de Sherbrooke ont voté, de leur côté, lors d'une assemblée spéciale le retrait du projet de loi 63.

● Le Club Fleur-de-Lys de Québec demande au gouvernement de ne pas adopter son projet de loi sur l'enseignement du français et d'attendre tout au moins les recommandations de la commission Gendron.

● La Société Saint-Jean-Baptiste de Québec a fait savoir qu'elle s'opposait au bill 63 parce que ce projet "comporte des éléments inacceptables et parce qu'il est incomplet". La SSJB de Québec croit néanmoins que le projet de loi 63 constitue "une amélioration appréciable par rapport à l'ancien bill 85" et elle propose un certain nombre d'amendements au texte de loi tel qu'il est proposé par le gouvernement.

Pour

● Le Centre des dirigeants d'entreprise a fait tenir un communiqué dans lequel il dit ne pas pouvoir s'opposer au bill 63 bien que ce projet, selon le CDE, "ne constitue qu'une partie d'une politique linguistique dont l'un des éléments essentiels est la langue de travail". Le CDE croit que les tenants de l'unilinguisme français ne représentent pas la majorité des Québécois mais il estime que le sujet en litige présentement est d'une telle importance que le gouvernement devrait "si nécessaire" le soumettre à la population par référendum.

A une assemblée de la division du Québec de l'Association des manufacturiers canadiens tenue hier, à Montréal, le comité exécutif a unanimement épaulé la détermination dont le gouvernement fait preuve au sujet du Bill 63, et souhaite qu'il soit adopté sans délai.

L'AMC suggère, en outre, qu'avant d'édicter des règlements en vertu de cette loi le législateur consulte les segments importants de la population.

Le 14 novembre

Grève "quasi-inévitable" des camionneurs

Les employés de 40 des 54 compagnies de transport routier urbain, membres du local 931 de l'Union des Teamsters, ont déjà rejeté les dernières offres patronales et se préparent à déclencher une grève "quasi-inévitable", selon les porte-parole du syndicat, dès le 10 novembre prochain.

On sait que 22 compagnies avaient décidé pour les fins de la prochaine convention de ne pas confier leur mandat à l'Association du camionnage du Québec. Huit d'entre elles décidaient de se grouper pour

négocier séparément le contrat de travail alors que les 14 autres décidaient de négocier individuellement.

Lors d'une assemblée le 6 octobre dernier les employés des 32 compagnies groupées sous l'égide de l'Association patronale du camionnage rejetaient les offres patronales et se préparaient à déclencher la grève le 18 octobre. Cependant, dans un geste solidaire vis-à-vis de leurs confrères des autres compagnies ces camionneurs décidèrent de ne pas déclencher la grève avant que leurs

collègues ne puissent le faire légalement.

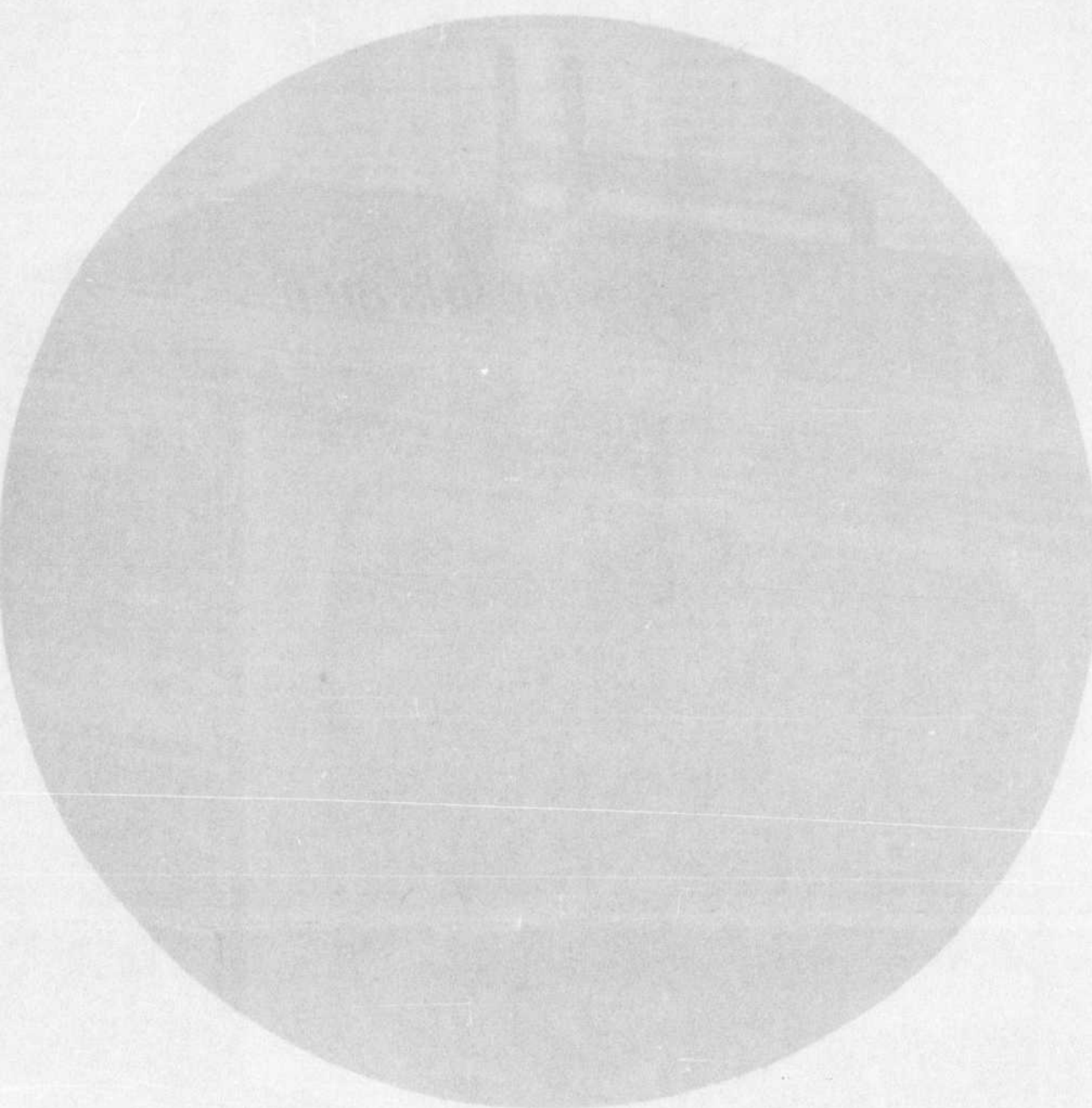
Dimanche dernier, les employés des huit compagnies groupées rejetaient à leur tour les dernières offres salariales et se préparaient à faire la grève à compter du 10 novembre.

Le conflit porte en premier lieu sur les salaires d'autant plus que les offres faites à un groupe sont plus élevées que celles faites à un autre groupe. Mais le syndicat proteste surtout contre le manque d'uniformité dans les conditions de travail que cause,

selon lui, le fractionnement des unités de négociations.

Reste à savoir maintenant la décision que prendront les employés des 14 autres compagnies qui négocient chacune de leur côté. Le syndicat, par la voix de son négociateur M. Roméo Girard, accuse les patrons d'avoir voulu se séparer et se fractionner de manière à diviser les syndiqués et leur faire signer des conventions moins avantageuses que si elles eussent été rassemblées dans un seul texte et négociées dans une seule unité de négociation.

Les pays du soleil! CPAir vous en offre plus que toute autre compagnie canadienne.



à bon compte

le soleil du
PORTUGAL \$339

le soleil du
MEXIQUE \$481

le soleil
d'**HAWAII \$487**

Un voyage-aubaine en Europe, 16 jours au Portugal. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: le voyage aller-retour Montréal-Lisbonne (tarif économique GITX), 15 nuits, chambres avec bain et cuisine équipée (2 par chambre), une auto et les 600 premiers milles gratuits, un sac de plage. C'est le moment ou jamais de partir!

Le Mexique, un autre voyage-aubaine. Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: 16 jours de vacances: Mexico, Taxco, Acapulco et Cuernavaca, le voyage aller-retour à partir de Montréal (tarif économique d'excursion de 21 jours), le transport aux hôtels et vice versa, 15 nuits d'hôtel (2 par chambre), 5 repas, et des excursions. Cet hiver, le soleil sera au Mexique... et vous?

Hawaii, enfin l'aubaine rêvée pour bronzer en grand style! Avec CP Air, sont inclus dans ce prix: l'aller-retour tarif excursion à partir de Montréal, 14 jours à Hawaii, un lei "Aloha" à votre arrivée, et votre appartement moderne de grand luxe avec cuisine (4 par appartement). Vous serez chez vous à deux rues de la fameuse plage Waikiki. Cette année, suivez le soleil jusqu'à Hawaii.

Trois pays du soleil à bon compte. Trois suggestions seulement pour passer des vacances d'hiver merveilleuses. Votre agent de voyages peut vous en faire beaucoup d'autres, grâce à CP Air. Jamais son choix de vacances ensoleillées n'a été aussi vaste et aussi adapté aux différents budgets. Appelez-le donc!

 **À la conquête du monde avec CP Air**

*Portugal IT9CPI5180
*Mexique IT9CPI1MTA5
*Hawaii IT9CPI1UTT9

CP Air



Le CSE demande à Québec de surseoir à l'adoption du bill

QUÉBEC (Le Devoir) — M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'éducation, a fait part à ses collègues du gouvernement, hier matin, au conseil des ministres, des avis qu'il avait reçus de la part du Conseil des universités et du Conseil supérieur de l'éducation.

Ces deux organismes statutaires consultatifs du gouvernement demandent à ce dernier de surseoir à l'adoption du bill 63.

Le Conseil des universités a déjà fait connaître publiquement sa position selon laquelle il endosse les principes contenus dans le projet de loi mais trouve que le texte de cette loi est incomplet.

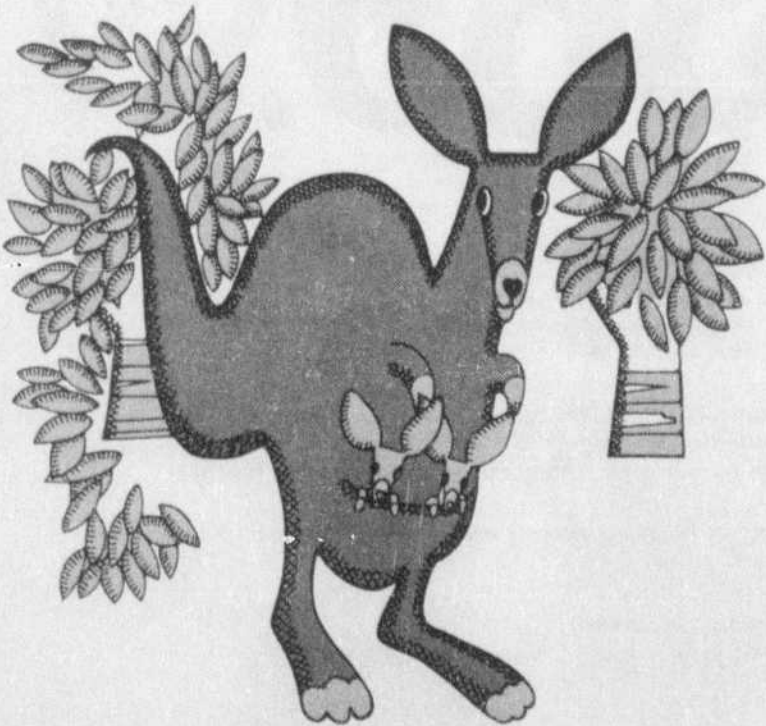
Quant au Conseil supérieur de l'éducation, il fera connaître officiellement sa position après son assemblée en fin de semaine à Mont-Gabriel. L'exécutif du Conseil en effet, de par la constitution de CSE, doit accorder un délai de quatre jours francs avant de réunir ses membres. Il peut en revanche soumettre tout de suite les avis qu'il juge à propos de soumettre au ministre.

**CHEZ L.P.S.
LES COURS D'ANGLAIS
SONT BEAUCOUP
PLUS EFFICACES.**



Demandez une démonstration gratuite.
Montréal, Place Bonaventure — 1-8-2821
Québec, 500, Grande Allée — 29-0331

**double
avantage**
du compte
ASSURANCE-VIE-ÉPARGNE



- 1 :** jusqu'à \$5000 d'assurance-vie, sans frais pour vous.
- 2 :** intérêts sur vos épargnes et privilège d'émission de chèques.

Grâce à ce compte exclusif, vous bénéficiez, sans frais pour vous, d'une assurance-vie qui double vos épargnes jusqu'à concurrence de \$5000, selon les dispositions du plan. De plus, vous recevez 3% d'intérêt calculé sur le solde minimum trimestriel et crédité semestriellement.

 **Banque Canadienne Nationale**
la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

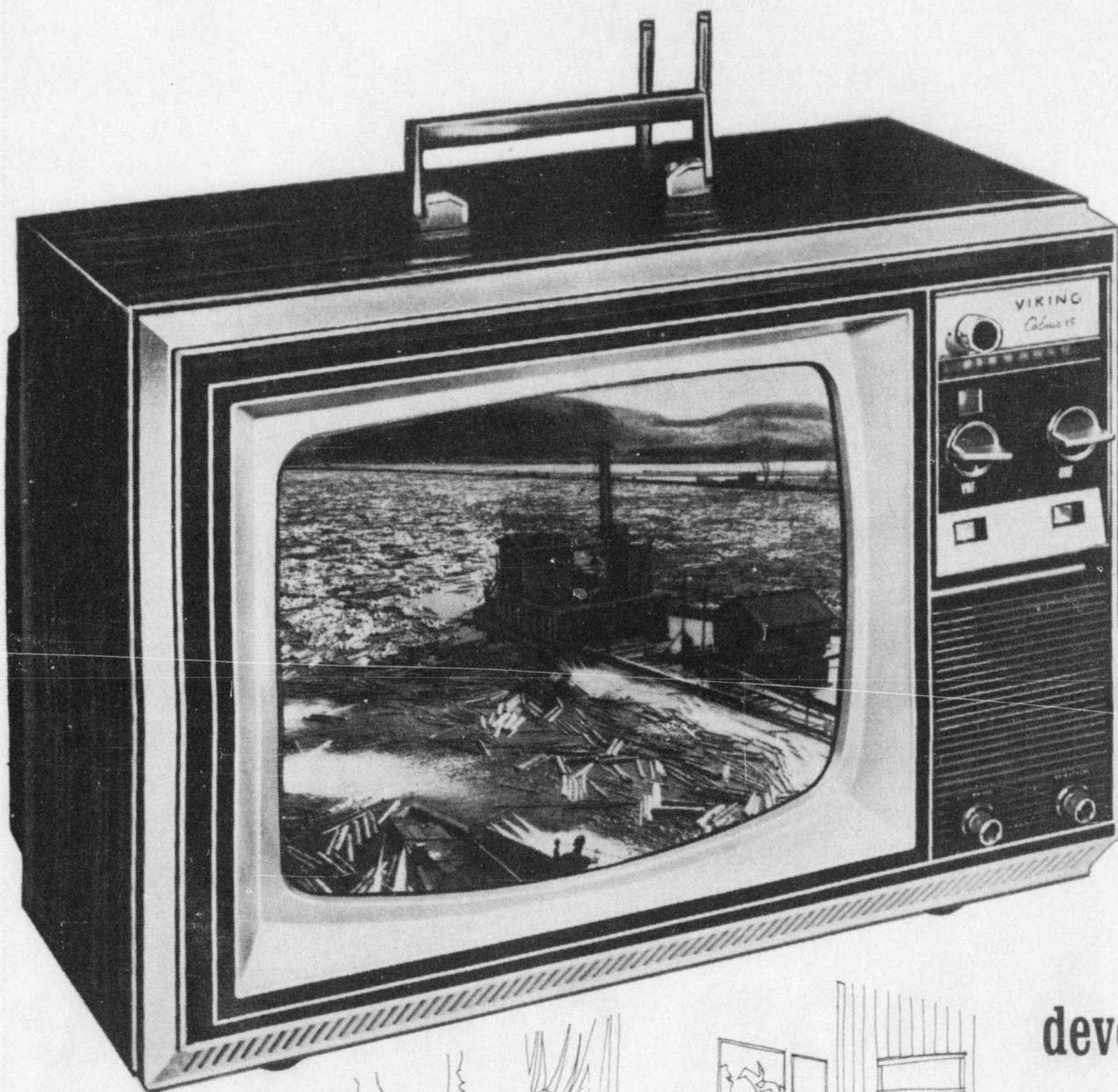
Aubaine du centenaire*

Eaton



Aubaine-du-siècle*

*Une aubaine-du-siècle Eaton est une assurance-qualité, c'est ce qu'Eaton, dans ses efforts les plus sincères, peut offrir de mieux pour vous faire économiser sûrement et vous donner entière satisfaction, durant son centenaire.



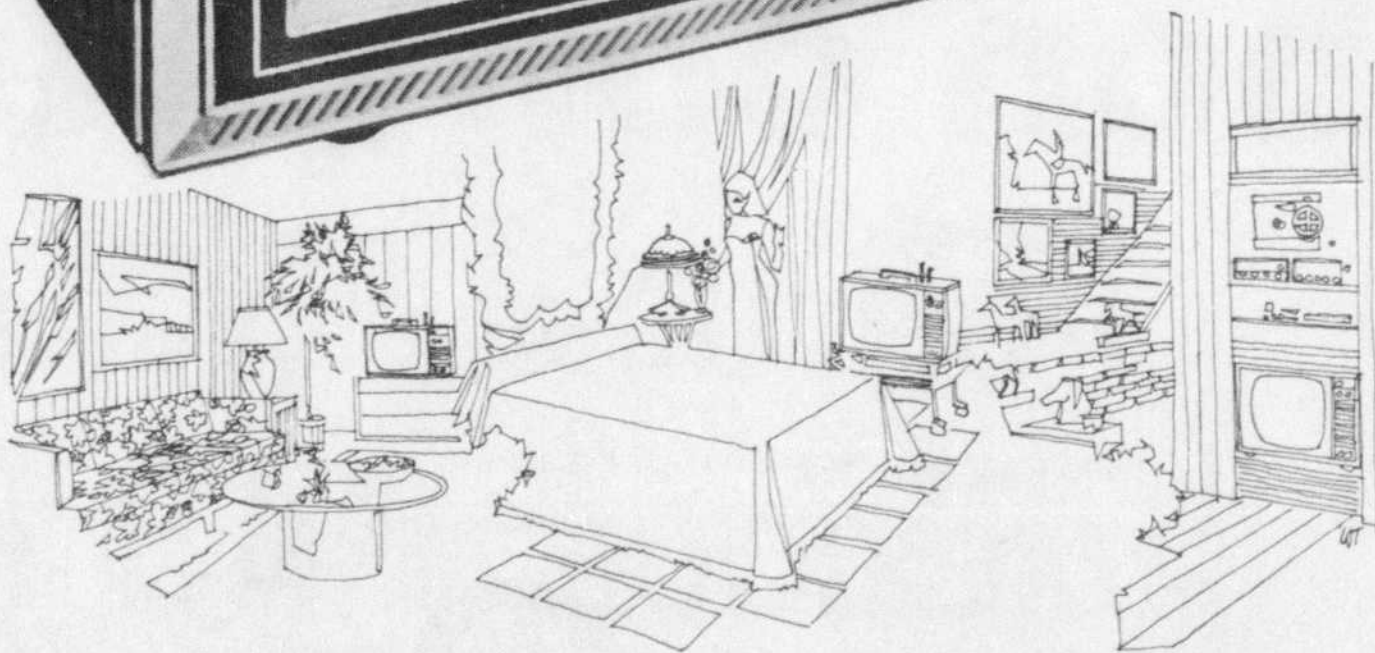
Télécouleur portatif VIKING EATON de 15"!

Pensez donc, seulement 369.00 pour 102 pouces carrés de couleurs magnifiques et vives! Voilà qui est difficile à battre! Voyez les caractéristiques. Comparez-les. Il ne vous en faut pas plus pour admettre que 69 est l'ANNÉE où VOUS devez passer à la couleur VIKING.

Prix courant 449.00
Aubaine-du-siècle Eaton

369.00

20.00 par mois



Le style, le rendement et l'excellence de la technique font de ce téléviseur un appareil remarquable. Si vous avez encore quelque hésitation, passez outre, car c'est incontestablement le moment de se laisser aller à la couleur. En effet, ce télécouleur Viking EATON de 15" offre des caractéristiques d'importance telles qu'un syntoniseur UHF et VHF pour une sélection plus précise des canaux, un transformateur d'alimentation et bien d'autres énumérées plus bas. Ce petit appareil portatif a été spécialement équilibré pour en faciliter le transport d'une pièce à l'autre et de la maison-ville au chalet.

- La lampe-écran à phosphores de couleurs améliorées est à un angle de 90° évitant ainsi les reflets.
- Une image et des couleurs extrêmement réalistes assurées par un contrôle de progression automatique gardent l'image bien en place et éliminent l'interférence.
- Un syntonisateur de haute fréquence permet une sélection complète de canaux - présentement et pour l'avenir.

- Le haut-parleur frontal produit un son réaliste, pendant naturel de la couleur.
- Le boîtier de métal recouvert de vinyle au fini noyer grenu riche d'apparence en fait un meuble qui se marie bien à tous décors.
- Le syntonisateur permet un réglage permanent pour chaque canal, ce qui élimine des réajustements fréquents.
- Puissance d'image de 18,000 volts.
- Circuit monté à la main et antenne télescopique jumelée.
- Dimensions très compactes: Environ 20 3/4" x 14 1/2" x 16 1/4", Modèle M8P30215CU.

GARANTIE DES TÉLÉCOULEURS. Tous les télécouleurs Viking portent une garantie de deux ans sur la lampe-écran et une garantie d'un an sur toutes les autres pièces; et depuis la date de l'achat sur tous défauts de main-d'œuvre et de matériel. Après 90 jours, il y aura des frais pour la main-d'œuvre aux taux courants.

Eaton en ville (cinquième étage), Ville d'Anjou, Pointe-Claire, Rayon 260.

EATON

Offrez-vous un télécouleur sans hésitation... utilisez votre compte EATON

LE DEVOIR LAVAL

Cahier 2 Montréal, jeudi 30 octobre 1969

Le Devoir interroge les trois candidats à la mairie

par JEAN-CLAUDE LECLERC

A l'occasion des élections de dimanche prochain dans la deuxième ville du Québec, Le Devoir a interrogé les trois candidats à la mairie de Laval, le chef de l'Alliance démocratique, Me Jacques Tétreault, maire, le chef de l'Action-Laval, Me Jean-Noël Lavoie, ex-maire, et le chef du Renouveau municipal, le docteur Jules Ménard. Les trois hommes politiques se prononcent sur des questions d'actualité comme celle du gouvernement régional de Montréal, de la caisse électorale, et de la participation des femmes à la lutte municipale.

Au cours du prochain mandat à Laval, quel est le problème le plus important auquel les administrateurs municipaux devront s'attaquer?

Jean-Noël Lavoie: L'Action-Laval devra en premier lieu s'attaquer au fouillis de la taxation. Laval est la seule ville où les contribuables reçoivent quatre ou cinq comptes de taxes par année. Nous entendons simplifier ce système. Un seul compte de taxes sera envoyé, au début de l'année, comme ailleurs. Nous réduisons également le fardeau de la taxation, supérieur de 20% à la moyenne des municipalités environnantes par suite de dépenses extravagantes et de mauvais investissements faits depuis 1965. Ainsi l'envoi tardif des comptes coûte à la ville \$0,5 million en intérêts aux banques annuellement. De plus, il y a trop de personnel à l'hôtel de ville. Il faudra faire une réévaluation des tâches et une analyse sévère du coût d'opération de la machine administrative. En 1965, au moment de la fusion de l'île Jésus, il y avait 800 employés coûtant \$5 millions. En 1969, il y en a 1.250 coûtant \$9 millions.

Jacques Tétreault: La principale question qui nous est posée dans cette élection est celle du transport en commun et c'est à la solution de ce problème que nous voulons d'abord nous attacher. Nous avons déjà commencé à conclure des ententes avec les deux compagnies de transport privées. Elles nous ont présenté leur requête conjointe à la régie provinciale pour émettre une seule correspondance. Nous voulons également qu'il n'y ait qu'un simple passage et que les zones soient éliminées. Pour cela, il va falloir subventionner les compagnies pour les pertes occasionnées par ces changements. Nous leur avons également demandé d'augmenter les trajets et de créer une nouvelle ligne pour que Laval, déjà bien desservie dans la direction Nord-Sud, le soit également dans la direction est-ouest. Nous devons également subventionner cette nouvelle ligne. Nous avons une provision au budget. Évidemment, il ne s'agit pas de signer un chèque en blanc aux compagnies, la ville versera ses subventions après vérification, mais elles pourront prévoir un certain montant. Nous rejetons la solution de nos adversaires de passer une entente avec la Commission de transport de Montréal, car avec cette formule nous devrions contribuer à payer le déficit de la CTM, déficit qui d'après le président L'Allier n'ira qu'en augmentant, et Laval ne peut se permettre de déboursier ainsi près de \$2 millions par année.

M. Jules Ménard: C'est d'abord le problème de la taxation qu'il faut régler. Dans Laval, il y a 2.500 façons de taxer! Les gens sont surtaxés. Pour l'immédiat, nous proposons d'envoyer une seule enveloppe de taxes contenant toutes les factures de l'année, et de laisser 90 jours au contribuable pour payer, au lieu de 10. Pour régler ce problème à plus long terme, nous allons mettre sur pied un genre de commission Carter, dont les experts nous indiqueront quel taux de taxe il faut charger en 1970 — on n'est plus en 1930 — pour à la fois uniformiser le système et donner le plus de justice. Corollairement, si on veut freiner la montée des taxes, il faudra

trouver des industries, en grand nombre, car actuellement seulement 4% de la population de Laval y travaille, l'autre 96% devant traverser les ponts. Il va falloir également revendiquer à Québec ce qui est dû aux gens de Laval. Longueuil a eu \$5 millions. Laval, qui fusionnait 14 municipalités, n'a obtenu que \$5 millions répartis sur 10 ans. Si notre gouvernement municipal n'avait pas eu peur, il aurait fait comme le maire Jean Drapeau a fait pour l'expo, il aurait "monté" l'opinion publique pour aller arracher ce qui était dû aux Lavallois.

A combien estimez-vous les dépenses encourues par votre parti et ses candidats dans la campagne électorale actuelle, et quelles sont les principales sources de votre caisse électorale?

Jean-Noël Lavoie: J'évalue ces dépenses entre \$200.00 et \$250.00, ce qui est une somme normale pour faire face au parti qui est en place. Il s'agit d'une élection de 22 candidats et d'une population de 225.000, soit le double de la population de la province de l'Île-du-Prince-Édouard. Les principales sources de financement sont les suivantes. D'abord, un dîner-bénéfice de 500 couverts à \$100. Puis, les contributions des candidats, de l'ordre de \$25.000. Troisièmement, les cotisations perçues des quelque 9.000 membres du parti de l'Action-Laval. Enfin, nous avons reçu au moins 1.000 contributions provenant de nos membres et d'autres souscripteurs, variant entre \$50 et \$5.000. Il s'agit d'hommes d'affaires et d'entreprises de Laval, qui ont un gros chiffre d'affaires, et qui veulent participer à l'essor économique que nous proposons. Et cela, sans aucune obligation ni attache de notre part.

Jacques Tétreault: Je n'ai pas la compilation des derniers chiffres, ne m'occupant pas de cet aspect de la campagne. Nous avons un comité de finances. Nous devons calculer pour les dépenses environ \$100 par électeur. Or, il y a plus de 110.000 électeurs à rejoindre par la publicité, à qui nous devons exposer nos réalisations et notre programme. Il y en avait 50.000 aux dernières élections. Notre principale source de financement est le banquet à \$100 le couvert, auquel ont pris part quelque 800 personnes. Aucun candidat n'est autorisé à solliciter des fonds, mais quelques-uns reçoivent l'appui de connaissances.

Jules Ménard: Des journalistes ont estimé à une somme variant entre \$700.000 et \$1.200.000 les fonds de nos adversaires. Nous n'avons que le vingtième de cette caisse, soit un montant allant de \$40.000 à \$55.000. C'est là un de nos problèmes majeurs, car nous devons nous faire connaître à la population. Nous espérons que les gens auront quand même reçu notre message. Nos sources de financement sont les suivantes. D'abord les cotisations perçues avec les cartes de membres du Renouveau municipal, soit plusieurs milliers de dollars. Puis, la contribution volontaire des candidats, exigée de tous en raison de nos besoins et également pour que chacun se sente impliqué dans le parti. Enfin, il y a les dons des particuliers, dont 99% ne dépassent pas \$1.500. La très grande majorité des dons varient entre \$50 et \$1.000. Ils proviennent de sympathisants ou d'entrepreneurs intéressés à ce qu'au moins leurs soumissions soient ouvertes à l'hôtel de ville.

Que pensez-vous de l'idée d'un gouvernement régional pour la région métropolitaine de Montréal?

Jean-Noël Lavoie: Je suis en faveur d'un gouvernement régional ou supra-municipal, à l'échelle de la vraie

région métropolitaine. Laval appartient à la région métropolitaine de Montréal. Je m'opposais en 1965 à un tel gouvernement pour l'île Jésus, qui n'est pas une région. Je verrais d'un bon oeil qu'on fasse un tel regroupement sur la Rive-Sud pour en venir à former avec Laval et Montréal une communauté urbaine. Il faudra faire également des regroupements de villes sur l'île de Montréal. Nous pourrions alors régler des problèmes régionaux comme le développement économique et touristique, l'utilisation du sol, le transport en commun, la pollution de l'eau et de l'air, peut-être Terre des hommes, la place des Arts, le futur opéra et même le port de Montréal. Il va falloir qu'on se réveille si on ne veut pas se faire surpasser par Toronto.

Jacques Tétreault: Je ne veux pas me prononcer pour le cas de Montréal. C'est une formule valable en soi, à la condition que ce gouvernement ait des pouvoirs bien déterminés. C'est le genre de gouvernement qui aurait dû précéder la fusion de l'île Jésus, où il aurait dû avoir des ententes pour regrouper certains services avant la fusion totale. Nous l'avons déploré dans le temps. Maintenant, la question du gouvernement régional ne se pose plus pour Laval. Nous sommes une région. Notre gouvernement régional, c'est Laval. Ailleurs, avant la fusion, des villes, le premier geste à poser serait la fusion ou la régionalisation de certains services municipaux.

Jules Ménard: L'idée du gouvernement régional est très importante pour nous. Mais à une condition, qui existe déjà à Montréal, c'est que l'administration de Laval soit neutre, détachée de Québec. Si les deux plus grandes villes ont des administrations neutres, elles ne seront pas du tout attachées aux particularités de Québec. Autrement, Québec pourrait influencer le gouvernement régional en passant par une administration locale. Montréal verrait d'un meilleur oeil la collaboration avec Laval, si nous avions une administration municipale neutre. Cette condition remplie, je ne verrais pas d'objections à discuter d'un gouvernement régional, de ses avantages et de ses inconvénients pour Laval. Nous serions alors sur le même pied que les autres villes.

Comment expliquez-vous le fait que dans cette élection, sur les quelque 66 candidats des trois partis, il y ait seulement une femme sur les rangs?

Jean-Noël Lavoie: Les femmes prenant une part de plus en plus active dans la politique, il aurait pu y en avoir parmi nos candidats. J'aurais souhaité la présence d'au moins deux ou trois femmes. Mais aucune ne s'est présentée lors des conventions où l'Action-Laval a choisi ses candidats. Il était bien difficile d'en parachuter une, les membres du parti faisant leur choix démocratiquement. Nous espérons que ces conventions municipales prendront de l'essor et que les femmes pourront être candidates. Elles comptent pour près de la moitié des 9.000 membres du parti. Nous en avons une au sein de l'exécutif, toutefois, et dans l'organisation en charge des bureaux de scrutin, il y a autant de femmes que d'hommes.

Jacques Tétreault: Nous ne nous étions jamais engagés à avoir des femmes comme candidates. Nous n'y avons aucune objection cependant. J'avais même pensé à une candidate possible, prestigieuse, juriste, dans un secteur notamment. Mais en raison de ses charges familiales, elle n'a pu répondre à notre invitation. Nous n'en avons donc pas cette année parce que nous n'avons pas trouvé la candidate dont nous avions rêvé. Les femmes votent cette année. J'espère que ce sera pour la prochaine fois.

Colloque d'étudiants acadiens à St-Léonard

Les étudiants francophones des écoles secondaires du Nouveau-Brunswick (11e et 12e années) tiendront un colloque à Saint-Léonard (N.B.), le 8 novembre prochain. A cette occasion, ils étudieront les moyens de maintenir leur identité canadienne-française dans leur école et leur milieu.

Parmi les conférenciers invités, on note la présence de Line Bourgeois, animatrice d'émissions de jeunesse à Radio-Canada, de M. Victor Godbout, président de la Société nationale des Acadiens, de M. Jean Caron de l'Association des enseignants francophones du Nouveau-Brunswick et de Mlle Pierrette Venat, rédactrice en chef du journal "Le Madawaska".

Jules Ménard: La seule femme candidate est présentée par notre parti. Les autres ont oublié le facteur féminin, qui compte pour 50% de la population. Nous en avions demandé deux autres. Malheureusement, elles ne pouvaient entrer dans la lutte électorale à cause de certaines difficultés financières.

Pensez-vous que des membres du comité exécutif de Laval pourraient également être députés à Québec ou à Ottawa et ainsi cumuler deux mandats?

Jean-Noël Lavoie: Difficilement. Sauf des cas exceptionnels. Être membre du comité exécutif, à \$18.000 par année, dans une ville qui demande beaucoup d'occupation, cela commande un travail à plein temps et plus!

Jacques Tétreault: Je ne le crois pas. D'abord, ils sont appelés à siéger plusieurs fois et en toute occasion. Deuxièmement, ce qui me fait craindre le double mandat, c'est le conflit d'intérêts qu'il peut y avoir entre le fait d'être représentant à Laval et représentant à la députation. Une ville doit faire des pressions pour obtenir certains pouvoirs ou certaines subventions. Ces demandes ne sont pas toutes acceptées. L'échevin qui est député peut être obligé de dire non à sa ville. Par exemple, Laval s'est prononcé en faveur d'un choix de l'aéroport, au nord de l'île. Ce n'était pas le choix du gouvernement provincial. Nous sommes réjouis de la décision finale. Il y a donc un danger réel de conflit d'intérêts.

Jules Ménard: Le Renouveau municipal vise strictement un mandat municipal. Nous sommes contre le double mandat. Nous avons même exigé de tous nos candidats qu'ils s'engagent par écrit à ne faire aucune politique provinciale ni fédérale pendant la durée de leur mandat. S'ils veulent se lancer dans la politique active durant leur mandat, ils devront donner leur démission du parti. Nous ne voulons pas qu'un candidat se serve du Renouveau municipal

comme d'un tremplin pour aller à Québec ou à Ottawa.

Que pensez-vous des comités ou commissions du conseil municipal comme formule de participation des conseillers à la définition des politiques de l'administration?

Jean-Noël Lavoie: Notre programme prévoit déjà des commissions permanentes sur le réseau routier, le transport en commun, le développement industriel, les conventions collectives, les loisirs, devant lesquelles les citoyens pourront se faire entendre régulièrement. Les échevins, qui gagnent \$6.500, ne demandent pas mieux que de travailler. Avec des experts de l'extérieur, les hauts fonctionnaires, leur secrétariat permanent, elles défricheront les questions et feront rapport au comité exécutif. Pour humaniser l'administration, nous entendons également avoir des responsables de quartiers, des "ombudsmen de quartier" qui pourront dépanner les citoyens aux prises avec des problèmes de taxe, de déneigement, etc.

Jacques Tétreault: Nous avons déjà un comité exécutif. A quelques reprises, nous avons formé des comités soit d'échevins, soit d'échevins et de fonctionnaires, qui ont donné des résultats encourageants. Nous l'avons fait pour le transport en commun notamment, avec des représentants des deux partis à l'hôtel de ville, ainsi que pour l'urbanisme. Ces comités ont toujours bien fonctionné, ce qui suggère de les multiplier après le 2 novembre.

Jules Ménard: L'oeuvre du Renouveau municipal n'est pas un "one man show" mais un travail d'équipe qui va continuer après l'élection. Je ne crois pas plus à l'homme omnipotent, omniscient, qui pourrait régler tous les problèmes d'une ville de l'ampleur de Laval. On élit 21 échevins, pourquoi ne pas les faire travailler, qu'ils soient au pouvoir ou dans l'opposition? Notre but premier, Laval d'abord, c'est d'éliminer l'esprit de clocher qui est resté après la fusion.

Que pensez-vous de l'idée de réserver aux municipalités le champ de la taxation foncière, qu'elles partagent actuellement avec les commissions scolaires?

Jean-Noël Lavoie: Totalement d'accord! Je le proposais déjà en 1962. Comme dans d'autres pays, l'éducation devrait être totalement défrayée à même les revenus du gouvernement provincial. Je suis en faveur du retrait des commissions scolaires de ce champ de l'impôt foncier qu'elles occupent présentement à 70 ou 75% déjà. Il faudrait toutefois que les municipalités exercent des pressions de plus en plus fortes auprès de Québec et d'Ottawa pour que l'assiette fiscale soit révisée. Il est inconcevable que les responsabilités municipales grandissent, que leur coût s'élève sans cesse, mais qu'elles aient des revenus toujours limités. Il est inconcevable que dans le dollar de l'impôt, Ottawa perçoive \$0,45, Québec \$0,43 et les municipalités \$0,12 seulement. Les municipalités sont le gouvernement le plus proche des citoyens. La lutte entre elles et les gouvernements supérieurs est encore plus grande que celle qui existe entre Québec et Ottawa.

Jacques Tétreault: Je pense bien que c'est à cette solution qu'il faudra arriver. De plus en plus, les commissions scolaires envahissent le champ qui était autrefois réservé aux municipalités. Ainsi à Laval, le taux scolaire est de \$129 alors que le taux scolaire est de \$2,00. Un comité siège d'ailleurs à ce sujet à Québec. Laval y a délégué son trésorier, pour faire valoir ses besoins et ses désirs.

Jules Ménard: La taxation foncière devrait appartenir aux municipalités. L'instruction devrait être financée par Québec. On le promet depuis des années. Il est malheureux que des villes, surtout une ville endettée comme Laval, doivent céder une partie de ces taxes aux commissions scolaires. Nous confierons également cette question à la commission d'experts que nous voulons former sur la taxation.

Les Obligations d'Épargne du Canada



La meilleure façon d'envisager l'avenir avec le sourire, de prévoir l'imprévisible, c'est encore d'avoir des Obligations d'Épargne du Canada. Elles sont un moyen simple, sûr et rentable de faire fructifier vos économies. Et cette année, c'est le moment d'en profiter: elles n'ont jamais tant rapporté!



• Doublez votre argent en 9 ans!

Les nouvelles Obligations d'Épargne du Canada ont un rendement annuel moyen à l'échéance de 8%!

Ce qui veut dire qu'une obligation de \$100,00 vous rapporte \$7,00 d'intérêt la première année, \$8,00 par an pendant les deux années suivantes, et \$8,25 chacune des six dernières années. De plus, vous pouvez gagner de l'intérêt sur l'intérêt: doublez ainsi votre argent en 9 ans!



• A votre portée!

Vous pouvez en acheter de \$50 à \$25.000, au comptant ou par versements, à votre travail, après de votre banque, caisse populaire, société de fiducie ou courtier.

• Argent instantané!

Vous pouvez encaisser vos obligations en tout temps, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Les Obligations d'Épargne du Canada... c'est vraiment un placement exceptionnel!

Achetez-en beaucoup dès maintenant!

Le paletot Sturdyman est créé dans un worsted de superbe qualité. Très chaud tout en étant très léger, il vous assure le confort durant l'automne et l'hiver. Confectionné et taillé avec toute l'élégance que l'on connaît à Society Brand, le Sturdyman est un paletot que vous aimerez porter durant plusieurs années.

Faites votre choix dès maintenant.

STURDYMAN
Worsted Coating
LOOMED IN ENGLAND
Society Brand
EXCLUSIVE

H. PRÉVOST LTÉE
406 est. Sainte-Catherine
coin St-Denis - 288-6153

A cent pas de la sortie du métro Berri à Sainte-Catherine

PURE VIRGIN WOOL

condition

féminine

La sécurité sociale en France: partage des risques ou redistribution des richesses?

de la correspondante du Devoir, à Paris,
Paquerette Villeneuve

PARIS — Dans l'euphorie de l'après-guerre, animé des bonnes intentions que suscitent par contrecoup les tueries et mettant en pratique les bonnes résolutions prises pendant les années noires, le gouvernement de la France libérée institua dès octobre 1945 la Sécurité Sociale, élargissant les structures précédentes de protection des travailleurs qui existaient depuis 1830. Le but du nouvel organisme était de "garantir les travailleurs et leurs familles contre les risques de toute nature susceptibles de réduire ou de supprimer leur capacité de gain, couvrir les charges de maternité et les charges de famille qu'ils supportent". L'année suivante, une loi étendait les bénéfices de l'assurance sociale à "tout Français résidant sur le territoire de la France métropolitaine".

Aujourd'hui, le budget de la Sécurité Sociale représente 15% du budget de la nation et sont compris dans les "travailleurs" tous les salariés français ou étrangers. Le législateur a bien pris soin de définir cette notion de salarié pour y incorporer toutes les personnes vivant d'un travail qui leur est payé par un employeur: cela comprend aussi bien les voyageurs de commerce, les travailleurs à domicile, les chauffeurs de taxi, les porteurs de bagages dans les gares, les agents d'assurances et... les écrivains vivant de leur plume, que les ouvriers d'usine.

La Sécurité Sociale est certainement l'une des institutions de la République Française les mieux connues à l'étranger. Lors d'un congrès auquel il assista à Washington, le docteur Charles Berlioz, médecin attaché à la FNOSS (1) ne s'entendait-il pas dire par M. George Ball, alors sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Étrangères: "C'est marrant que ce soit nous qui vous ayons invité, car sur le plan de la Sécurité Sociale, nous sommes le pays sous-développé!"

Gestion assurée par les intéressés

Née en 1945, la SS française a presque 25 ans d'âge. Élément important: elle n'est pas une entreprise d'Etat mais un organisme d'intérêt public. Sa principale originalité consiste sans doute dans le fait que les bénéficiaires participent à sa gestion. En effet, les Caisses chargées du remboursement des frais de maladie et du paiement des allocations de toutes sortes furent dès le début présidées par des Conseils d'Administration composés de 75% de représentants élus par les ouvriers et de 25% d'élus patronaux. Depuis les Ordonnances d'août 1967, les représentants ne sont plus élus mais désignés et le pourcentage ouvrier-patron a été ramené à 50-50; c'est la raison pour laquelle ces ordonnances, quoique acceptées, ont été si impopulaires. Toutefois le principe demeure: l'assuré social, par des représentants choisis dans ses rangs, participe à la gestion de l'organisme dont il est le bénéficiaire.

Curieusement c'est Bismarck qui le premier eut l'idée des assurances sociales, et dans un but fort peu désintéressé. Il s'agissait pour le militaire allemand de désarmer les revendications ouvrières. Mais les législateurs français ont adopté une politique plus traditionnellement démocratique: en demandant un gros effort aux patrons, ils ont cherché à établir une répartition plus juste des avantages sociaux.

"La Sécurité Sociale fait peser sur les entreprises des charges très lourdes", explique Me Barraine, assesseur à la SS depuis 1947 et auteur de nombreux livres sur l'aspect légal de cet organisme. "Elle représente un salaire indirect car on dit toujours qu'une heure de travail à 2 dollars coûte en fait 3 dollars au patron. Par exemple, l'ouvrier paie 6% de son salaire pour l'assurance-maladie alors que la cotisation du patron est de 12%, et ce dernier finance seul les allocations familiales, à 13% du salaire, ceci indépendamment du fait que ses ouvriers ont ou non des enfants. Il subventionne en plus la Caisse des accidents du travail, l'allocation vieillesse et les retraites."

Dans ces conditions, comment ont réagi les patrons lorsque fut instituée la Sécurité Sociale?

"En 1947, ils l'ont accueillie avec beaucoup de réticence, alors que les employés en étaient très satisfaits. Les cadres, eux, n'y trouvaient pas grand avantage, car ils cotisaient déjà à des régimes privés d'assurances, qui les contentaient".

Mais ils ont été affiliés obligatoirement et ils ont fini par trouver que ça ne marche pas si mal. Les cotisations sont basées sur le salaire réel avec un plafond d'environ 300 dollars par mois. Malgré les charges, le patronat est maintenant tout à fait acquis au principe de la SS: on discutera de certaines modalités, mais on s'est rendu compte que la Sécurité était un droit pour tous. C'est entré dans les moeurs, personne ne revient là-dessus. D'ailleurs, les charges sociales ont tendance à s'harmoniser dans tous les pays du Marché Commun, ce qui permet une concurrence plus équitable."

Comme il ressort des paroles de Me Barraine, la Sécurité Sociale s'occupe en plus de l'assurance-maladie, des accidents du travail, des allocations familiales et des caisses de retraite et d'invalidité. En tout cela, quel rôle joue-t-elle pour ses bénéficiaires? Elle désamorce la catastrophe.

"Dans notre société de consommation où il est si difficile d'épargner, la Sécurité Sociale enlève aux mères un souci considérable: la maladie n'est plus la ruine", me dit une commerçante affiliée à la SS. "Pour moi peut-être, les allocations familiales ne représentent pas grand-chose, environ 16 dollars par mois pour deux enfants de dix et douze ans. Mais pour une mère de famille dont le mari ne touche qu'un petit salaire, il y a de gros avantages précieux. En plus des chèques mensuels qu'elle reçoit, elle peut envoyer ses enfants en colonies de vacances à des taux très réduits et elle peut toucher l'allocation unique donnée aux mères au foyer."

L'assurance-maladie assortie d'un "ticket modérateur"

Que fait-il faire pour toucher les différentes prestations? Lorsqu'un assuré social tombe malade, il doit, pour être remboursé, obtenir une attestation de son employeur comme quoi il est bien malade, prévenir la Caisse de son arrêt de travail en lui fournissant un certificat médical et lui transmettre les factures: visite du médecin, médicaments, etc. Les journées de travail perdu lui seront remboursées, à partir du 4^e jour de maladie, à 70%, les frais médicaux également, ainsi que les analyses, les examens de laboratoire, les appareils et accessoires comme chaussures orthopédiques, corsets, lunettes, et les frais d'hospitalisation. Autrefois tout ceci était remboursé à 80% mais pour faire des économies on a réduit la participation de la SS à 70%. Les 30% à la charge de l'assuré sont ce qu'on appelle le "ticket modérateur": il n'existe qu'en France et en Belgique. En effet en Angleterre, tous les soins sont gratuits. On veut ainsi en France, semble-t-il, faire réfléchir les gens avant qu'ils se déclarent malades. Si l'hospitalisation dure plus de 30 jours, l'assuré est remboursé alors à 100%. Les cures thermales sont également remboursées, quoique depuis 1967 on n'accorde plus d'indemnités journalières. Pour couvrir les 30% du ticket modérateur, nombre de salariés ont recours à une assurance Mutuelle.

Les accidents du travail

La réparation des accidents du travail a été introduite dans la législation française en 1898. A l'époque, on s'en tenait au risque "créé par le fait du travail même", c'est-à-dire par exemple, si un ouvrier agricole se servait d'une machine dangereuse, le propriétaire était responsable de tout accident survenu pendant les heures ouvrables. En 1946, une loi nouvelle a complètement révisé le problème et a accepté le principe de la "prévention". Maintenant un ouvrier blessé en se rendant à son travail sera indemnisé comme un accidenté du travail. La Commission de Première Instance de Paris a même qualifié accident du travail un accident surve-

nu lors d'une réunion de délégués syndicaux se tenant au cours d'une grève sur les lieux de travail en vue de voter sur la reprise ou non du travail!

Les indemnités prévues en cas d'accident diffèrent du régime de l'assurance maladie. En effet, l'assuré n'a rien à déboursier en frais médicaux, c'est la Caisse qui paie directement le médecin. Elle rembourse également en totalité les frais de chirurgie, l'achat d'appareils correcteurs (en cas de fractures), la réadaptation fonctionnelle et la rééducation physique ainsi que le reclassement professionnel. En cas d'incapacité temporaire, l'accidenté touche une indemnité journalière équivalente à la moitié de son salaire pendant le premier mois et des 2/3 du salaire par la suite. En cas d'incapacité permanente, il touche une rente.

Allocations familiales et natalité

Les allocations familiales, qui relèvent d'une Caisse séparée, se divisent en deux grandes parties. D'abord l'assurance maternité. A l'occasion d'un accouchement le ticket modérateur disparaît et l'assurée est intégralement remboursée. Ces remboursements couvrent les frais médicaux, 14 journées d'hôpital et le versement d'une indemnité journalière pour les 6 semaines précédant la naissance et les 8 semaines qui les suivent. Certaines caisses allouent même des primes de prompt déclaration de grossesse, d'examen prénatal et d'examens de nourrissons.

Quant aux allocations familiales proprement dites, elles reflètent un état d'esprit assez particulier. L'encouragement à la natalité est cher aux dirigeants d'un pays qui a laissé un million de morts sur les champs de bataille en 14-18 et un grand nombre à nouveau en 39-45. Aussi le système d'allocations familiales est-il orienté dans le sens d'un encouragement aux familles nombreuses. On ne touche rien pour le premier enfant. Certains sociologues s'en plaignent, invoquant le fait que le premier enfant naît au moment où le couple doit encore faire face aux dépenses de son installation. Les allocations commencent au deuxième enfant et augmentent au fur et à mesure de l'accroissement de la famille.

Tout comme les assurances sociales, les allocations familiales s'étendent aux travailleurs étrangers résidant en France. Les parents y ont droit pour tous les enfants de moins de 15 ans, les enfants de 15 à 17 ans placés en apprentissage, les étudiants jusqu'à 20 ans et les infirmes ou les enfants incapables de gagner leur vie. Toute personne de la famille: sœur, nièce n'ayant pas 20 ans et restant à la maison pour s'occuper des enfants les touche également. Les allocations sont versées à l'époux ou à l'épouse. Les enfants naturels et les enfants adoptifs les touchent. Un des principes de la sécurité sociale est que tout salarié marié et père de famille en relève ainsi que sa femme et ses enfants.

Il existe également une assurance-invalidité, une assurance-vieillesse ainsi qu'une assurance-chômage, mais elles sont d'un fonctionnement très compliqué et pour cette dernière, d'un développement tout récent.

Un système complexe de financement et d'organisation

L'ensemble des risques couverts par la Sécurité sociale laisse supposer une organisation complexe et d'abord un financement.

Chaque mois, le patron doit retenir 6% sur la paie de chaque employé et reverser lui-même l'ensemble des cotisations à l'URSSAF, l'organisme de recouvrement. S'il ne le fait pas, il risque contrôle, amendes et même poursuites, car la Sécurité Sociale est dotée de la "personnalité juridique", c'est-à-dire qu'elle peut faire appel aux tribunaux. Si l'employeur récalcitrant est récidiviste, on peut l'assigner devant le Tribunal de Police et, dans le cas d'une

SARL (Société à Responsabilité Limitée) obliger le gérant à payer car il est légalement responsable. Il n'est pas fréquent que de tels cas se produisent, mais ils peuvent avoir des conséquences redoutables, allant jusqu'à la faillite.

"Comment faites-vous pour savoir si tous les patrons sont en règle avec vous?" ai-je demandé à un représentant de la Caisse Primaire Centrale de Paris.

"Nous avons des agents de contrôle des employeurs, personnes assermentées à la SS. Nous faisons un contrôle systématique, donnant à chaque agent un secteur déterminé dans lequel il ira prendre connaissance de la comptabilité de toutes les entreprises."

Avec tout l'argent qu'elle touche, la SS doit être très riche?

"On ne peut pas dire qu'elle est riche mais qu'elle draine un revenu considérable. Ce revenu est d'ailleurs immédiatement redistribué, car nos caisses fonctionnent sur le principe de la solidarité. Aussi la SS construit beaucoup d'établissements pour ses assurés. L'hôpital Marie-Lannelongue de Paris a été installé entièrement par la Caisse Régionale, ainsi que des tas d'établissements sanitaires et sociaux pour l'enfance débile, les inadaptés ou les tuberculeux, comme le sanatorium Rhone-Azur à Briançon."

Comment est-ce qu'un assuré social fait pour se retrouver dans tout cela: formules à signer, certificats à obtenir, étiquettes à conserver, etc.?

"Je vais vous expliquer comment fonctionne la Caisse Primaire Centrale de Paris, où nous sommes. Il y a environ 800 personnes sur place, mais elle couvre 17,000 agents disséminés dans Paris et sa région. Ces agents forment le personnel des 18 circonscriptions administratives des Caisse-Primaire pour la seule région parisienne, où ils coiffent les centres de Sécurité Sociale."

"Il est bien évident que chaque assuré va se faire payer ses indemnités journalières le plus près de chez lui. Il y a au moins un Centre par arrondissement."

Suite à la page 12



Tous les soirs à 20 h 30

Petit Café le soir...

DÎNER DANSANT

au son de la musique du

TRIO DE JOE SETTANO

Aucun frais d'admission

Le dimanche soir

BUFFET DANSANT

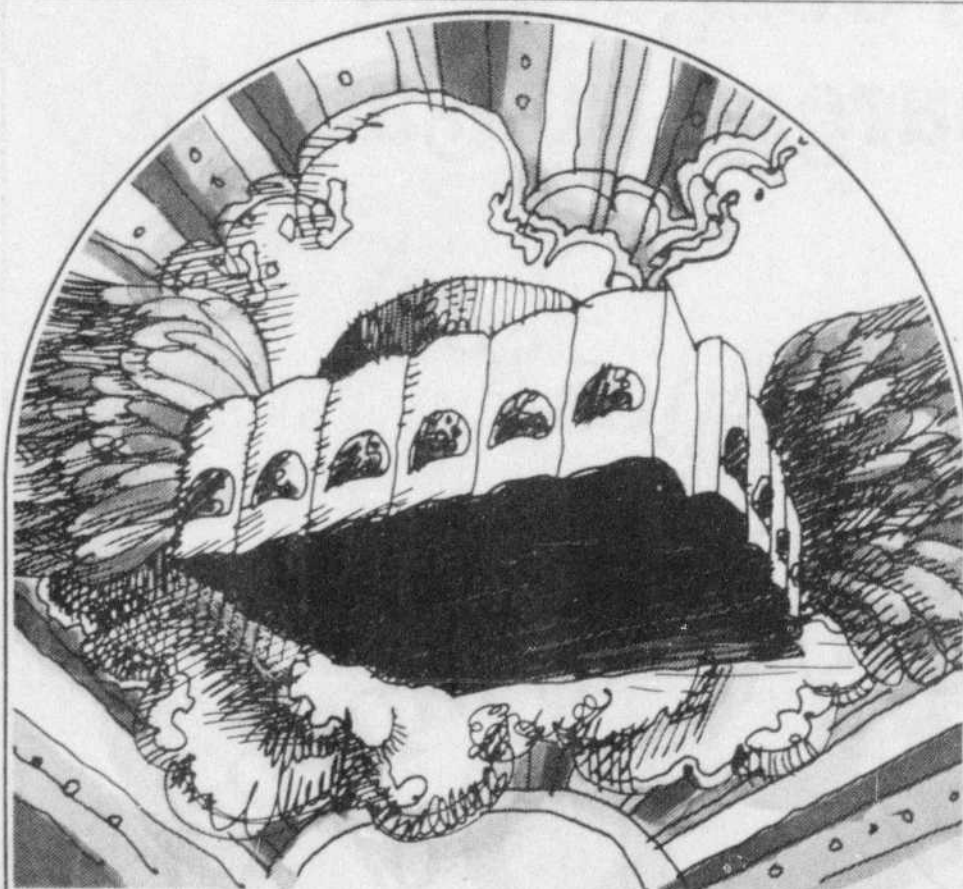
au Café de Paris

\$6.00 par personne

Hotel
Ritz Carlton

RÉSERVATIONS: 842-4212

PREPOSE AUX AUTOMOBILES A L'ENTREE



Et hop... Ya d'la joie!

De la joie par dessus les toits. A l'Escapade, quelle escapade. Plaisirs en cascade. Régalaide et rigolade. Et Montréal qui parade ses feux par myriades. L'Escapade... l'endroit rêvé pour s'évader, pour bien manger, pour bien danser... et la meilleure cave sur les toits. L'Escapade... l'endroit rêvé pour rêver à deux, parmi les étoiles, aux accents langoureux du violon de Sacha. L'Escapade... un entrain du diable, en plein ciel. L'Escapade pour une escapade à midi, le soir et... jusqu'aux petites heures.
Réservations: 878-1688

L'Escapade

LE CHATEAU CHAMPLAIN CP Hôtels

12,000 adultes terminent avec succès leurs études par correspondance

Au cours des cinq dernières années, le ministère de l'éducation a décerné plus de 6,000 certificats à des adultes inscrits aux cours par correspondance qui relèvent de sa direction générale de l'Éducation permanente. Depuis la création des cours, il y a 22 ans, 30,255 personnes s'y sont inscrites dans les sections commerciale, technique et spéciale et quelque 12,000 élèves ont complété leurs études avec succès.

Près de la moitié de la clientèle de ces cours s'est dirigée vers la section technique et plus d'un tiers a préféré les disciplines de la section commerciale, quoique la variété des cours offerts dans cette dernière section soit deux fois moins considérable.

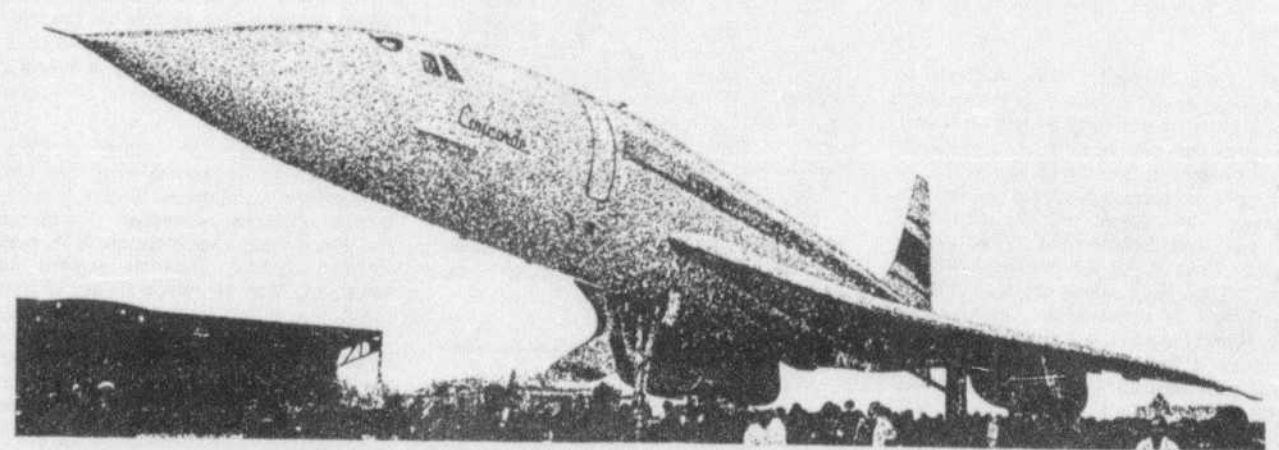
Ce sont les cours d'éléments de la langue anglaise qui, avec 2,800 inscriptions, ont attiré le plus d'adultes. Ce cours fait actuellement l'objet d'une révision complète. La tenue de livres et la pratique des affaires ont été les seuls autres cours auxquels se sont inscrits plus de 2,000 élèves.

Les Québécois ont constitué 95 p.c. de la clientèle de tous ces cours; les Ontariens se classent au 2^e rang, suivis des

élèves provenant du Nouveau-Brunswick, puis de l'extérieur du Canada. La moyenne d'âge

de ces étudiants-adultes se situait entre 30 et 40 ans dans la plupart des régions.

Si vous êtes à bord du Concorde ne tardez pas...



...à vous procurer une Rolex

Nous avons une magnifique collection de Rolex Oysters - incluant la GMT-Master, laquelle sera portée par les pilotes du Concorde Pan Am.

Toutes les Rolex sont fabriquées dans de l'or solide 18 kts ou trempées dans un acier inoxydable suédois.

Tout cela prend plus d'une année à se faire. Et à cette époque de production massive, toutes valent la peine d'être vues.

Rég. 1675. Rolex GMT-Master, boîtier en acier - inoxydable et bracelet \$295. Boîtier en or jaune 18 kts et bracelet \$1375.

BIRKS
JOAILLIERS

Carré Phillips, Dorval, Rockland, Fairview, Place Versailles, Place Longueuil, Place Bonaventure, Place Ville-Marie, Les Galeries d'Anjou.



Le ROYAL DE NEUVILLE



LE PLUS POPULAIRE DES VINS PÉTILLANTS importés de FRANCE

IDÉAL POUR LES CÉLÉBRATIONS JOYEUSES

BLANC 27½ oz. 542 F
ROSE 27½ oz. 542 G
ROSE 13½ oz. 542 H

condition féminine



Tandis que nos enfants se préparent joyeusement à célébrer l'Halloween demain soir, en tendant la tirelire de l'Unicef, trois "enfants de la rue", à Saigon, font leur sieste de l'après-midi sous une couverture improvisée: une boîte de carton. A gauche, on remarque des caisses de produits que leurs parents se sont procurés sur le marché noir et qu'ils tentent de revendre aux passants. (Téléphoto PA)

16,633 mères "nécessiteuses" font vivre 36,522 dépendants

Selon un dernier relevé effectué par le ministère de la famille et du bien-être social, il y a actuellement au Québec 16,633 mères dites "nécessiteuses" qui font vivre au total 36,522 dépendants.

Par l'entremise de la commission des allocations sociales du Québec, une allocation mensuelle (\$95 à la mère d'un enfant, plus \$20 par enfant supplémentaire), est accordée à toute mère nécessiteuse domiciliée dans le Québec. Des allocations dites spéciales peuvent être ajoutées en vertu de la loi de l'assistance publique

pour couvrir des besoins particuliers. Une femme est considérée "mère nécessiteuse" lorsqu'elle ne dispose pas des moyens nécessaires à l'entretien de ses enfants, par suite du décès, de l'invalidité totale, de l'absence ou de la délinquance dans une institution pénale de son mari.

Si on se réfère aux chiffres de l'exercice financier 1967-68, on note que le gouvernement du Québec a versé en allocations régulières aux mères nécessiteuses \$25,495,187.40, et en allocations supplémentaires (aide spéciale et d'urgence), \$2,794,820.36 pour un grand total de \$28,290,007.76. Le moyen mensuel payé à chaque bénéficiaire est de \$131.93. Pour l'ensemble de l'année 68-69, les chiffres révèlent une moyenne mensuelle de 17,358 mères nécessiteuses qui ont la charge de 38,188 dépendants.

Les dernières statistiques nous apprennent que 74 p. c. des bénéficiaires d'allocations aux mères nécessiteuses habitent la ville et qu'elles ont la charge de 71 p. c. du total des dépendants. C'est la catégorie des femmes de 51 ans et plus qui est la plus importante: elle regroupe 33 p. c. des mères nécessiteuses. On note enfin que 61 p. c. des bénéficiaires sont des veuves et 33 p. c. des mères abandonnées.

Cours d'éducation sexuelle à la BBC

LONDRES (AFP) — Les programmes de télévision scolaire britanniques comprendront, à partir de janvier prochain, des cours d'éducation sexuelle destinés aux élèves des écoles primaires âgés de 8 à 9 ans, a annoncé aujourd'hui un porte-parole de la BBC.

Plusieurs expériences dans ce domaine avaient déjà été réalisées à la radio et à la télévision, à titre expérimental. Devant leur réussite, tant auprès des élèves que des spécialistes de l'éducation, la BBC a décidé de les étendre, à la demande du Conseil pour la télévision scolaire.

La Fédération des services sociaux à la famille réclame une politique de logements publics, basée sur le respect des familles

Dans l'élaboration des politiques concernant les logements publics subventionnés, on ne tient pas suffisamment compte des aspects humains et familiaux, souligne la Fédération des services sociaux à la famille dans un mémoire présenté récemment au groupe de travail sur les logements publics subventionnés, présidé par M. L. Rogers.

"Les normes architecturales, les principes d'urbanisme et les calculs actuels dans l'établissement des coûts de revient doivent, selon la Fédération, être subordonnés à des valeurs encore plus grandes telles que le développement et l'épanouissement des individus et des familles dans un milieu adéquat".

En créant de toutes pièces un nouveau milieu de vie, il y a danger que ceux qui y vivent ne puissent s'identifier, s'intégrer à ce contexte sociologique différent. Il est donc important en rénovation urbaine de restaurer, revaloriser et préserver les éléments qui valent d'être conservés; le logement public subventionné doit s'intégrer dans le milieu environnant par ses caractéristiques physiques et architecturales. Dans les projets d'habitation à prix modique, le nouveau centre de vie doit offrir à peu près les mêmes services que l'on rencontre dans un quartier moyen. On ne veut pas de service de conciergerie, de bains sauna ou de piscines chauffées, dit le mémoire, mais les architectes devraient se préoccuper de mettre en place certaines dispositions pour que les individus et les familles aient l'impression d'être chez eux: adresse et entrée personnelle, sous-sol particulier si possible, jardin, cour extérieure, espace pour le stationnement, etc.

Les services sociaux soulignent l'importance d'assurer une saine diversité dans la composition de la population des logements publics subventionnés. "Il ne faudrait pas que les zones d'habitation publique deviennent des concentrations de marginaux tant au point de vue social qu'économique." Pour ce faire, ajoute la Fédération, il serait souhaitable d'éviter la réunion d'un trop grand nombre de familles défavorisées dans un même édifice; de même une concentration trop forte d'édifices de logements publics subventionnés dans un même secteur n'est pas recommandable. Par conséquent, il est suggéré de diversifier le type de logements dans une même zone: logement public subventionné, logement public non-subventionné et logement privé ou commercial.

D'autre part, il faudrait prévoir l'implantation de services communautaires dans les zones de rénovation et d'habitations à prix modique. Il ne s'agit pas de vouloir implanter une batterie de services sociaux à ces gens, mais bien de s'assurer qu'ils aient à proximité les services susceptibles de favoriser une vie communautaire complète dans le milieu.

Une participation active

Dans ses notes préliminaires, le mémoire souligne l'importance de la participation des résidents à la gestion des logements publics subventionnés. Il recommande que le système de gestion de ces logements permette aux résidents de prendre une part active aux décisions qui les concernent. Des comités conjoints pourraient être chargés de l'organisation des services dont ils ont besoin, de l'entretien, de l'ordre public, du choix des locataires, etc.

Les services sociaux à la famille sont également d'avis que la S.H.Q. devrait permettre à des organismes sans but lucratif de voir à l'établissement et à la gestion de tels logements tout en acceptant de combler le déficit d'opération moyennant les contrôles d'usage.

On devrait favoriser l'action d'animateurs sociaux compétents comme moyen de rendre une collectivité consciente de ses problèmes et habilités à collaborer à leur règlement sinon à les régler elle-même.

A qui accorder la priorité?

La Fédération est d'avis que dans les projets de rénovation, la priorité d'occupation soit accordée dans l'ordre suivant: personnes recevant l'allocation-logement aux termes de la loi; personnes délogées par suite de la mise en application d'un programme de rénovation ou d'habitation; personnes délogées par suite d'expropriation par un organisme public; familles nombreuses qui ne peuvent se trouver de logement par elles-mêmes; familles victimes de désastres. Dans les projets d'habitation, on devrait par contre accorder la priorité d'occupation aux familles à faibles revenus sans toutefois accorder un privilège exclusif aux assistés sociaux.

Par ailleurs, l'échelle de loyers devrait être élaborée en tenant compte des éléments suivants: revenu familial, nombre de dépendants, nombre de non-dépendants en fonction desquels le loyer mensuel augmenterait d'un montant égal au coût moyen dans la région pour une semaine de location de chambre.

Un monstre sociologique

A la fin du mémoire des services sociaux à la famille présenté au groupe Rogers on trouve le témoignage d'un pré-

tre qui depuis trois ans vit et travaille dans le milieu des Habitations Jeanne-Mance à Montréal.

L'étude de la pyramide des âges démontre que la population des H.J.M. constitue un "monstre sociologique": il y a un grand nombre d'enfants et de vieillards, mais peu de parents ou de personnes de 20 à 40 ans. Un relevé de 2,616 personnes a révélé qu'il y a 865 jeunes de 0 à 19 ans dont la moitié viennent de familles où le père est absent. C'est là, en comparaison avec d'autres quartiers de Montréal, un fait unique. De plus, la population est constituée presque exclusivement de gens économiquement marginaux issus de différents secteurs de la métropole.

Les jeunes ne sont pas satisfaits de vivre aux H.J.M. Ils veulent en sortir à tout prix car c'est là un signe de promission sociale. Ceux qui ne le peuvent pas sont en état de révolte. On y rencontre, semble-t-il, plusieurs délinquants adeptes de la drogue.

Toujours selon ce témoignage anonyme, il n'y a aux H.J.M. pratiquement aucune vie communautaire gratifiante. La jalousie, les dénégations et la méfiance règnent en maître. Les gens s'épient et s'emparent de rapporter aux autorités ce qu'ils croient non conforme aux règlements, dans le comportement de leurs voisins, comme: les revenus supplémentaires non déclarés. Ils ont tendance à se détruire et à se dévaloriser mutuellement.

Le comité des résidents n'a pas réussi à créer une véritable identification des citoyens à leur habitat, il se contente de revendiquer.

Toute cette situation s'expliquerait du fait que les H.J.M. n'accueillent presque exclusivement que des gens marginaux au plan économique et social, marginaux provenant de tous les coins de la ville. Défini comme transitoire, ce milieu est peu propice à stimuler les gens à s'intégrer et à faire des efforts pour y susciter un climat social favorable.

R. R.



Tous les enfants ne sont pas aptes à faire du ballet

TORONTO (PC) — L'oeil du connaisseur décèle aisément chez un enfant les qualités qui feront de lui un bon danseur, un peu comme le juge détaille les bons points d'un animal de race.

"Le ballet n'est pas une chose naturelle, déclare Betty Oliphant. Si l'enfant possède le physique requis et si le professeur le forme bien, il n'y a aucun danger. Mais avec un physique inadéquat et une mauvaise formation, on peut faire beaucoup de tort."

Mlle Oliphant est la fondatrice-directrice de l'Ecole nationale de ballet. Chaque année, 500 enfants auditionnent dans l'espoir d'être acceptés à l'école. On en choisit environ 50, et de ce nombre une dizaine sont définitivement acceptés comme élèves.

Mlle Oliphant déclare qu'on commence à juger des possibilités d'un enfant d'après ses pieds. L'arche doit être solide, de même que le cou-de-pied. "Le pied idéal est le pied paysan, carré, robuste et bien cambré. Ensuite, il faut prendre en considération les proportions des jambes par rapport au corps. Ces proportions ne varient pas beaucoup, même en grandissant." De plus, il faut que l'enfant soit souple et que son tendon d'Achille soit long, car c'est "le ressort qui vous lance en l'air".

Les candidats sont jugés également selon l'élasticité de leurs muscles et aussi du point de vue esthétique.

"Un long cou est une qualité, de même que de beaux bras et une grâce naturelle dans les mouvements et la pose. Certains enfants sont beaux tant qu'ils n'ont pas à bouger. On peut leur apprendre certaines choses, mais ce ne sera jamais aussi bien si cela ne leur est pas naturel."

"Et puis, il y a ce que nous appelons le style ou la sensibilité. Certains enfants, toutefois, sont terriblement timides à l'audition et il faut en tenir compte."

NOUVEAU RESTAURANT pied de cochon 1463 rue METCALFE - 849-2195

807 est, rue Laurier
(métro: Station Laurier)
272-4065 - 272-4086 - 272-5440

Roger Lebert, prop.
Diplômé du Club Gastronomique
Prosper Montagné de Paris

Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal
depuis 16 ans au service des gourmets

vous offre chaque semaine un SPÉCIAL qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas!

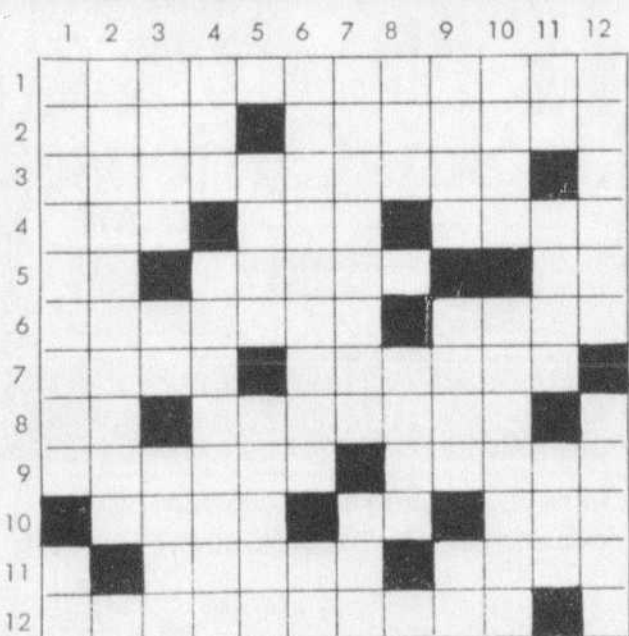
VIANDE DE 1er CHOIX

Cette semaine goûtez à notre savoureux

Rôti d'agneau frais de l'OUEST CANADIEN... \$1.09 la livre (rég. \$1.39)
Côtes d'agneau... \$1.19 la livre (rég. \$1.49)
Boudin noir "à la française"... \$0.59 la livre (rég. \$0.79)

Livraison gratuite - dans toute la ville - rive sud, le jeudi matin - Fermé tous les lundis

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

- De Carthage.
- Conspue. — Assassin gâché.
- Action d'opprimer.
- Fatigué. — Endroit d'une rivière où l'on peut passer sans perdre pied. — Vedette de cinéma.
- Erbium. — Religieux appartenant à l'ordre du Carmel. — Commandement.
- Ce qu'on peut ramasser d'un seul coup de râteau. — Négligé.
- Prénom masculin. — Petit os en forme d'angle.
- Sodium. — Salle où sont les lits, dans les communautés.
- Pénitence. — Métalloïde analogue au chlore.
- Ne dis pas. — Pronom personnel. — Ecorce de chêne.
- Droit que l'on paie pour emprunter un pont, une route, etc. — Angle.
- Erreur de jugement.

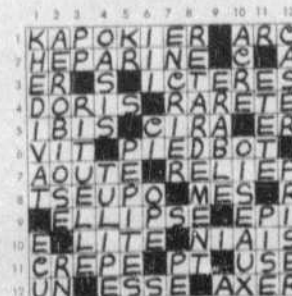
Verticalement

- Forme prémonitrice du choléra. — Baryum.
- D'abord, avant une autre chose.
- Etoffe d'ameublement. — A toi. — Coup donné avec la main.
- Trois fois. — Petit réci-

piant où les fumeurs déposent la cendre du tabac.

- Le même en nature. — Monticules allongés de sable et de cailloux qui sont formés par les moraines des anciens glaciers quaternaires.
- Celui qui prend les risques à sa charge dans un contrat d'assurance (plur.). — Gallium.
- Masse de minéraux. — Avion à réaction.
- Pas ailleurs. — Avale vivement et sans mâcher.
- Tabernacle renfermant l'image d'un dieu. — Entendre. — Cobalt.
- Qui a été consacré. — Mets composé de viande cuite, assaisonné aux oignons.
- Iridium. — Opinion, sentiment. — Mois de Marie.
- Pressas. — Au Canada, on l'appelle caribou.

Solution d'hier



NAISSANCE

LAURIN - Le 26 octobre 1969 est né le premier garçon de M. Georges et Mireille Laurin. La mère et l'enfant se portent bien.

LA COUTURE CHEZ SOI



Préparez votre garde-robe 1970...

Patron no 9445
Le patron imprimé no 9445 est offert pour les tailles 8 - 16, 12 - 22. Ce patron est en vente au prix de \$1.00 ou service des patrons, Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.



Les dames auxiliaires de l'hôpital Royal Victoria organisent une fête, "Carrousel de Noël", qui aura lieu le mardi, 18 novembre, de 16h à 18h30 et le mercredi, 19 novembre, de 10h à 15h, à la résidence des infirmières. Mercredi, le café sera servi de 10h à 11h, et le déjeuner, de 11h45 à 14h. C'est une occasion favorable de pouvoir faire vos emplettes de Noël tôt. Il y aura un vaste choix de cadeaux et de décorations que les auxiliaires, dans bien des cas, auront elles-mêmes confectionnées. Sur notre photo, de g. à d., Mme E. F. Waller et W. D. MacDonald.

Exposition et vente à l'enchère de visons

Une exposition provinciale de visons aura lieu au pavillon de commerce de l'Expo-Québec, vendredi et samedi prochains. Organisée conjointement par le ministère de l'agriculture et de la colonisation et l'Association coopérative des producteurs de fourrure du Québec, l'événement réunira quelque 60 éleveurs qui exposeront plus de 400 visons. Pour la première fois à l'occasion de cette exposition, il y aura une vente aux enchères des sujets primés.

DIRECTEMENT DE FRANCE Dr. GIBAUD

PROTÈGE LES POINTS VULNÉRABLES

- CEINTURE POUR HOMMES Type normal "Reins au chaud"
- Type étiré: légère et aérée
- Type Supportflex: soutient
- CEINTURE-GAINE LAINE POUR DAMES Protège du froid et de l'humidité
- Reste en place
- GENOUILLÈRES
- EPAULOCRAQUE
- COUDÈRE
- CHEVILLÈRE ELASTIQUE
- CEINTURE POUR BÉBÉ

Ecrivez pour brochure et documentation gratuite à:

DISTRIBUTIONS DALATI ENRG.
Dépt. 1, C.P. 1500, Station N, Montréal 129

Nom: _____
Adresse: _____
(lettres moulées s.v.p.)

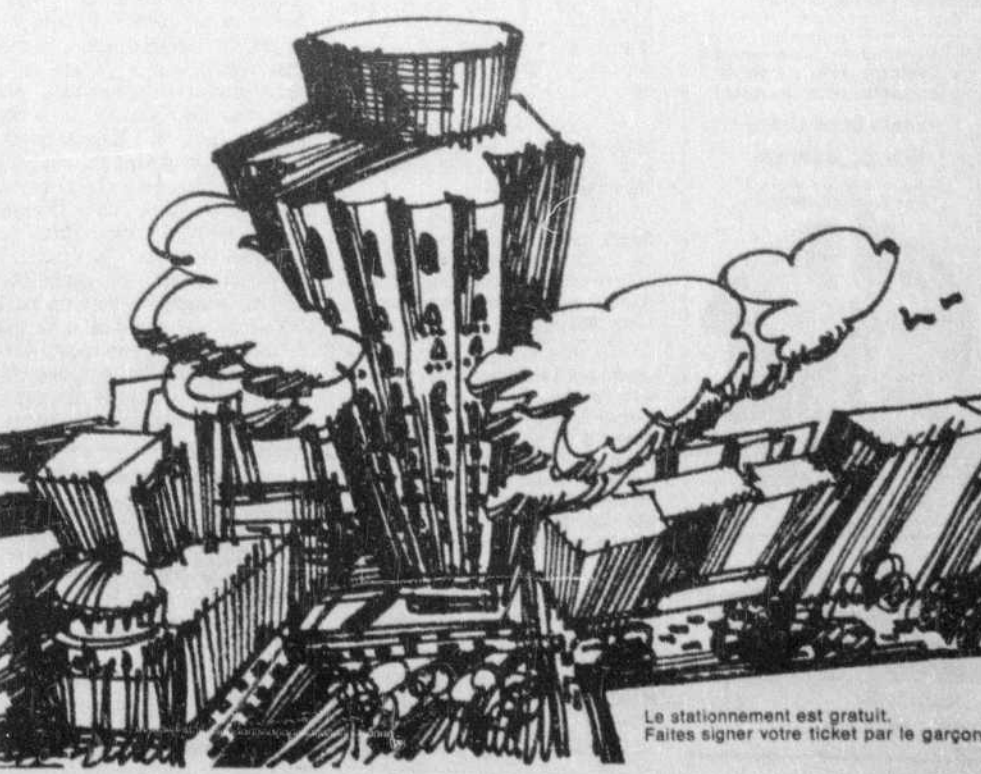
Quittez la ville, le midi

A l'heure du déjeuner, fuyez le bruit de la ville. Montez à l'Escapade. Montréal est bien mieux, vu du 36e étage.

L'Escapade vous offre un buffet splendide pour seulement \$4.00.

excepté le samedi. Les consommations ne coûtent qu'un dollar avec le repas. Tout est si bien que vous aurez peine à revenir sur terre.

LE CHATEAU CHAMPLAIN



Le stationnement est gratuit. Faites signer votre ticket par le garçon.

arts

et

spectacles

Le bruit de la ville

ANNULATION: Le Ladies Morning Musical Club annonce que le concert du Quartetto Italiano n'aura pas lieu jeudi, le premier violon du groupe ayant été subitement atteint d'une névrite. Le quatuor devait inaugurer la saison de cette société, jeudi après-midi à la Comédie-Canadienne. De ce fait, le jeune pianiste américain Garriok Ohlsson ouvrira la saison du LMM le 6 novembre et la représentation prévue pour le Quartetto Italiano est remise à la fin de la saison.

DECES: L'écrivain franco-anglais Loys Masson est mort hier à son domicile parisien.

Loys Masson fut rédacteur en chef, à la fin de la dernière guerre, de l'hebdomadaire "Lettres françaises", actuellement dirigé par l'écrivain français Louis Aragon. Il a publié neuf romans, dont "Delivrez-nous du mal" (1942) et "Le notaire des noirs" ainsi que des poèmes et des œuvres dramatiques pour le théâtre et la télévision. Il a créé notamment au théâtre "La résurrection des morts" en 1952. Son dernier livre, "Des bouteilles dans les yeux" sera publié à titre posthume.

THEATRE: Le Rideau-Vert présentera, du 5 novembre au 7 décembre, deux nouvelles pièces de Marcel Dubé. "Le Coup de l'Étrier", la première partie, c'est l'échec d'un homme face à lui-même. Cette pièce sera mise en scène avec Yvette Brind'Amour et mettra en vedette Gilles Pelletier, Béatrice Picard, Benoit Girard et Véronique O'Leary.

La seconde partie, "Avant de l'en Aller", est le témoignage trouble d'une jeune fille, Carla, prise au centre d'un monde qui l'entoure et la traîne; mais également en scène par Yvette Brind'Amour, ce spectacle mettra en vedette Benoit Girard, Béatrice Picard, François Cartier et Marie Bégin.

Mademoiselle Martha Brickman, claveciniste, élève de la classe de M. Kenneth Gilbert au Conservatoire de musique de Montréal, s'est classée première au Concours international François Couperin, tenu à Paris dans la semaine du 20 au 24 octobre dernier. Mlle Brickman avait déjà remporté, en août 68, le premier prix au Concours international de Bruges.

Horaire des théâtres

COMEDIE CANADIENNE — Serge Reggiani et André Gagnon — 20h30.

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE — Mercredi, mat 15h45; jeudi et vendredi à 18h30; samedi à 20h30. Ré-éclaire le dimanche.

LE PATRIOTE — Ginette Ravel.

LE PATRIOTE A CLEMENCE — "La tabourette de Varlope", de Raymond Levesque.

RIDEAU VERT — "Cet animal étrange" 20h30; ré-éclaire lundi — dim 19h30.

Horaire des cinémas

EN LANGUE FRANÇAISE

ARLEQUIN — "Le temps des amants" 2:30, 6:15, 9:40 — "La Vierge au vision" 1:00, 4:30, 7:45.

RIJOU — "Un jeune homme" 12:30, 2:25, 4:11, 6:17, 8:22, 10:08.

REBRI — "Erosissimo" 1:00, 3:10, 5:20, 7:25, 9:35.

BON VENTURE — "Oliver" 2:00, 8:30.

CANADIEN — "Ingrid" 12:15, 2:30, 6:25, 10:00 — "Le crime de David Levinstein" 3:10, 6:20, 9:45.

CHAMPLAIN — "Les têtes, les mains, les pieds" et "Le pouvoir et le dynamisme".

CHATEAU — "Le Refroidisseur de Dames" et "El Gringo".

CINEMA DE PARIS — "Le Mariage" 1:30, 3:20, 5:30, 7:30, 9:30.

CHAMPAZ — "Fanny Girl" (français) 8:00, 2:00, 5:00, 8:00, dimanche 2:00, 5:00, 8:00.

DAUPHIN — Salle Rensu "La Vie, l'Amour, la mort" 7:30, 9:40. Salle McLaren "Le Diable par la queue" 1:30, 3:30.

ELECTRA — "Enfants de salade" et "Plus mort que vif".

ELYSÉE — Salle Rensu "Ma Nuit chez Maud" 7:30, 9:30; sam dim 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30. Salle Elysée: "Un soir, un train" même horaire.

FLEUR DE LYS — voir Cinéma de Paris.

FRANCAIS — voir Châteaus.

GRANADA — voir Châteaus.

JEAN-TALON — "Hibernatus" 6:45, 10:25, dim 12:00, 3:25, 6:45, 10:25. "Les jeunes loups" 8:30, dim 1:30, 4:50, 8:20.

MAISONNEUVE — voir Jean-Talon.

MERCUR — voir Electra.

MID-MINUT — "Où à l'automne non à la guerre" et "L'Aube de la peur".

OUTREMENT — "Frascati Doktor" 6:20, 9:30; "Assommoir en tout genre" 7:30.

PAPINEAU — "Vakre" 2:40, 6:05, 9:40. "La loi du Serpent" 12:50, 4:15, 7:50.

PARISIEN — "Les Amours de Lady Hamilton" 10:00, 12:00, 2:15, 4:30, 6:45, 9:10.

PELLE — voir Mid-Minut.

RIVOLI — "Mon homme" et "Les 3 Serpents du fort Madras".

SALLE HERMES — "Le Mariage" 8:00, 10:00, dim 2:00, 4:00, 6:00, 8:00, 10:00.

SAINT-DENIS — "Une garce inconsciente" et "Le Grand dadas".

VENDOMME — "Z" 12:45, 3:00, 5:15, 7:30, 9:45.

VERDI — "Calcutta" 7:30 et 9:30; sam, dim 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE — "Paint Your Wagon" 8:30, 10:00. "Last Summer" 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:30.

ATWATER 1 — "Easy Rider" 1:10, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30.

ATWATER 2 — "Carry on Up the Khyber" 1:15, 3:40, 5:40, 7:40, 9:40.

CAPITOL — "Alice's Restaurant" 10:05, 12:30, 2:45, 4:55, 7:05, 9:20.

CINEMA 1 COTE DES NEIGES — "Oliver" 1:30-matinee mer, sam, 2:30.

CINEMA 1 COTE DES NEIGES — "Don't let the Angels Fall" (s.1, français) 1:30.

CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "Me no saia" 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.

CINEMA IMPERIAL — "Mediterranean Holiday" 8:30-matinee mer, sam, 2:00, dim 2:00, 4:30, 7:00, 9:30.

GUY — "Maverling" 1:45, 5:35, 9:30 et "How I Learned to Love Women" 12:10, 4:00, 8:00.

KENT — "The Best House in London" 1:20, 3:15, 5:15, 7:10, 9:10.

LORENS — "The Italian Job" 12:55, 3:00, 5:05, 7:05, 9:10.

MONKLAND — "The loves of Isadora" 1:20, 3:45, 6:15, 8:40.

PALACE — "Bates Cassidy and the Sundance Kid" 10:25, 12:35, 2:45, 4:55, 7:10, 9:25.

PLACE DU CANADA — "The Battle of Britain" 6:30, 8:30.

PLACE VILLE MARIE — Grande Salle: "The Sterile Cuckoo" 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10. Petite Salle: "The Graduate" 12:30, 2:30, 4:30, 6:30, 8:30.

SKYLARK — "Goodbye Columbus" 1:25, 3:25, 5:25, 7:25, 9:25.

VAN HORNE — "Medium Cool" 1:00, 3:05, 5:10, 7:15, 9:25.

WESTMOUNT — "Midnight Cowboy" 12:30, 2:40, 4:50, 7:05, 9:20.

YORK — "Two Gentlemen Sharing" 1:10, 3:10, 5:10, 7:10, 9:10.

ET AUTRES LANGUES

Sardis, s.1, anglais.

CINEMA V — "I am Curious Yellow" 7:30, 10:00, sam 5:00, 7:30, 10:00.

ESPOIR, s.1, anglais.

SNOWDON — "La Mujer" (La Femme) 1:30, 3:30, 5:35, 7:40, 9:40.

Sardis, s.1, français.

FESTIVAL — "De suis curieuse" 7:30, 10:00, dim 12:00, 3:00, 7:30, 10:00.

CINEMATHEQUE

BIBLIOTHEQUE NATIONALE — 1700 St-Denis, 8:00 Le cinéma d'animation et la formalisation (invité: Pierre Hébert).

À LA VIÈ BIENNALE DES JEUNES ARTISTES À PARIS

L'imagination relayée par l'électronique

par M. Conil Lacoste (Le Monde)

Comme naguère l'esplanade des Invalides, l'espace dallé en contrebas du péristyle du Musée d'art moderne, niveau Wilson, à Paris, entre les deux ailes de l'édifice, est devenu depuis quelque temps le fief des patineurs. Son usage le plus assidu était, ces derniers mois, un vieux monsieur imperturbable, longue silhouette à la Buster Keaton sommée d'une casquette à carreaux, évoluant solitaire et droit comme un I sur des fox-trots et des valse des années 30.

Le vieux monsieur a déchaussé ses patins et repris son phono, qu'il pose toujours sur le parapet, contre l'allégorie de bronze du monument aux Résistants. Ses 78 tours sous le bras, il a pris la fuite, chassé par les rugissements de la VIè Biennale de Paris. De plus jeunes que lui, adeptes du roll-stro, continuent à tirer parti du terrain maintenant encombré d'obstacles étranges, se fauillent à toute allure sous les arceaux polychromes d'une des sculptures rampantes d'un certain Efrat (Israël), tournent autour d'un énorme cube de métal frisé tout bleu venu de Belgique. Audessus, les grands ballons-enseignes multicolores récupérés de "Mexico 68" oscillent dans le ciel de Chailot comme un barrage à zéppelins. Brochant sur le tout, et pour marquer le vernissage le plus décontracté de l'année, les musiciens beatniks du Nihilist Spasm Band, orchestre "bruitiste" accourent tout exprès du Canada sous la houlette du dadaïste Sanouillet, se sont installés dans l'ancien bassin des parterres qui bordent le quai et mis en devoir d'emplir l'air de Paris de leurs glapissements électroniques.

Aucun doute par conséquent: du plus loin qu'on l'aperçoit et qu'on l'entende — puisqu'elle est devenue aussi sonore que visuelle — la Biennale de Paris se présente désormais sans complexe, pour l'essentiel, sous le signe du jeu.

Cette forme ludique, cette surenchère du "tout est permis" correspondent parfaitement à l'expectative dans laquelle se trouve aujourd'hui la création artistique, marquée par le rapprochement des disciplines hier les plus séparées dans des programmes encore peu cohérents, et par un éclatement de l'œuvre d'art qui transforme la plupart des galeries traditionnelles en rampes de lancement inutiles ou en boutique. Elle constitue aussi une forme de compensation, et très souvent un alibi, au chômage particulièrement accablant cette année des imaginations; on ne trouvera presque rien dans les envois individuels ou collectifs des cinquante-deux pays participants répartis entre les deux ailes du Musée d'art moderne et le musée Galliera qui donne l'impression d'un renouveau ou même de ce détournement intelligent des technologies nouvelles à des fins esthétiques qui marquaient les deux précédentes biennales.

La contestation est partout, mais se révèle moins ingénieuse que jamais. Elle va des "trente-deux messes pour des Argentins morts anonymes", que Luis Carballa a disposées en plein air sous forme de tentes aux apparences de linges sacrés, aux deux ateliers libres qui, l'un au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, l'autre, plus important, à Galliera, tentent de prolonger l'enthousiasme vivace des ateliers d'affiches de mai 1968. Elle prend une forme plus attrayante, voire pornographique, dans les séries photographiques d'Anders Peterson (Suède) déroulées parallèlement aux dessins abominables de ses compatriotes Lena Svedberg et Peter Wanger.

Et esprit de refus a amené certains exposants à s'effacer comme artistes et à s'affirmer comme metteurs en scène: tel d'entre eux, signataire en temps normal, sous le nom d'Alvess, de reliefs cinétiques, se contente de se projeter en vagues fixes sur un mur en train de vider et de remplir tour à tour une poubelle. La diapositive, accompagnée de bruitage et de musique concrète, règne en maîtresse: dans les deux cyclotones chargés d'expliquer et de prolonger par l'image certaines maquettes trop concises en elles-mêmes, ou pour magnifier en grand format les dessins humoristiques, jadis inaperçus, de Desclozeaux, de Folon ou de Wolinski (France).

Pitié pour les gardiens!

Les réalisations d'équipe ont souffert de la limitation d'espace due aux travaux en cours au musée: ainsi du "parcours" de l'équipe Stop (responsable: Rutault, ci-devant étudiant en droit et en sciences politiques — France) qui a dû regrouper ses poteaux de signalisation de type "non-sens giratoire" et "déviatoire... sexuelle". On verra développée au complet au prochain "Sigma" de Bordeaux cette astucieuse transposition de notre esclavage automobile. De la même façon, la Danoise Kirsten Dufour se plaint de n'avoir pu donner à son "milieu" sculptural (aluminium et akryl, quarante boules de différents diamètres oscillant dans un bûti cubique) le contexte prévu d'obscurité et de "silence total" (pour une fois...). "Je vous prie, ajoutez-telle gentiment dans sa note de mise au point, de me comprendre."

Beaucoup des "environnements", "happenings" et "parcours" présentés n'ont pu être réalisés à grande échelle, et sont ainsi réduits à des indications résumées de ce qui, moyennant plus d'argent et de place, n'aurait pas manqué de mieux nous convaincre. Certains, pourtant, se développent de façon plus complète: le travail collectif du groupe de Gand a pu échelonner sur une quinzaine de mètres ses "trois ambiances en construction parallèles", dont la première a la dignité de propylées en plastique. Et de même l'espèce de tente-soufflerie où l'équipe tchécoslovaque de Stanislas Filko nous régalait d'un bombardement d'évocations spatiales et où l'on p-ètre par un sas où un vent de force 6 retousse toutes les jupes. Ailleurs, et plus précisément en face, au Musée d'art moderne, l'atelier de Montevideo, installé maintenant à Londres, incorpore l'élément humain à son imposant montage intitulé Cronus, "confrontation d'éléments techniques, de personnes et d'objets mis en mouvement par ces personnes, fondée sur l'indétermination du temps et de l'espace": qui sera le plus fatigué, sur la fin de la Biennale, des acrobates, hommes et femmes au maillot chair, en évolutions toutes la journée dans cette architecture de bois, ou des malheureux gardiens du musée, dont la boule à sirène de Sergio Lombardo, posée à proximité, émet un bruit assourdissant aussitôt qu'on l'ébranle?

L'abstrait est passé du côté des titres, surtout en France: voyez plutôt "Byorhythms", "Espace lumenophonique", "Médiation", "Tri-synthese-69", ou encore: "Éléments d'appropriation de l'espace, du temps, du devenir". Le déambulateur de caoutchouc argenté réalisé par une équipe française s'intitule: "Ileu pour confronter la sensibilité à une situation naturelle ou artificielle" (responsable: P.A. Hubert). A proximité, l'"enceinte gonflée à équipement mécanique et électronique", désignée sous le nom d'Elektraderm (maquette et film), et l'Oasis électronique (maquette et cyclotone), présentées par les États-Unis, déçoivent un peu, par leur portée, de la part d'une délégation placée sous le patronage d'"Experiments in Art and Technology". On a l'impression d'être ici coupé à la fois du visuel et de l'utile. Un peu plus loin, la Concession à perpétuité de Boltanski, Le Gac et Gina Pane (France) nous ramène au concret de l'"art pauvre", de même que les billes de bois brûlées des "Quatre Bossots" japonais. La terre à même le sol dans le premier cas, les éscarilles de charbon de bois dans le second posent de sérieux problèmes aux balayeurs, confrontés ainsi par surprise à la question de savoir où commence et où finit l'œuvre d'art (un environnement fait de mégots a, lui, nous dit-on, disparu corps et bien peu avant le vernissage). Sur la même trajectoire, il faudra s'arrêter devant le Combat de Sibaja (France), formé d'un ring au milieu du-

quel trônait une sculpture de glace rouge, qui a fondu dans la nuit du vernissage.

Du côté des présentations individuelles, on note la confirmation des tendances apparues ou réapparues ces dernières années: simulation de la souplesse par un objet dur (Éléments tubulaires, comme noués par le milieu, de Roland Brenner, Grande-Bretagne, ou toile blanche découpée comme du papier par le Porquail Alberto Carneiro), et, au contraire, usage du souple là où on attendait la rigide (sculptures de toile en plein air): dispositifs insidieux ou modestes correspondant à de grands effets (rubans basculants de Boutellis, France, dans la lignée de Le Parc); ready made et "objets de magasin" (Porte-robes, de l'Allemand Glasmeier); propension à l'image tronquée (bronzes tératologiques du Finlandais Pyykko); généralisation du Plexiglas (Lien-échappatoire de l'équipe Casadessus), du plastique coloré dans la masse (couleur "Body color" du Canadien Las Levine), ou du plastique mou avachi à la Oldenburg; recherche radicale du volume non signifiant, de la sidération, du jamais vu; et, à ce titre encore, on s'amuse moins qu'à la précédente Biennale. Quant à la peinture, tout le monde en convient: elle n'a jamais été aussi faible.

L'intérêt est donc dans une situation diffuse, où l'interrogation sur les voies ouvertes à l'art de demain demanderait une impossible sagacité, dans l'accélération affolante des échanges, bref, dans une perplexité dont on sent bien qu'elle ne peut être tout à fait négative. Jamais bien sûr la déraison n'a trouvé aussi belle occasion de s'exercer: "Ceci est de l'art", c'est écrit dessus", dit-on dans un tract fait d'une page déchirée de bottin et adressé à ceux qui, dans cette tranche, ont la responsabilité du commentaire. Dans la masse de ces propositions disparates, on trouvera bien une effigie émouvante (l'Arc de triomphe, du Tchécoslovaque Jankovic) ou un dispositif réussi, tel l'excellent mur sonore de l'atelier libre de Galliera, qui permet au visiteur de composer à sa guise.

Mais cette participation partout requise pose en même temps, à plus long terme, bien des problèmes. On en trouvera au moins l'énoncé dans les interrogations d'un "situationniste": "A mesure qu'elle s'accélère, la décomposition des valeurs ne devient-elle pas la seule forme de distraction possible? Le gag consiste (...) à remplir l'inanité du spectacle par la participation obligatoire du spectateur (...). Le happening et ses dérivés ont quelque chance de fournir à la société d'esclaves sans maîtres, que les cybernétiques nous préparent, le spectacle sans spectateurs qu'elle requiert." (1)

(1) Raoul Vaneigem, Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations (Gallimard, 1967).

LE MEILLEUR FILM FRANÇAIS DE L'ANNÉE

EN 35^e SEMAINE. PLUS DE 700.000 SPECTATEURS À PARIS! TOUS

YVES MONTAND / IRENE PAPAS / J.L. TRINTIGNANT / JACQUES PERRIN

2 fois nommé au FESTIVAL DE CANNES 1969

PRIX DU JURY (à l'unanimité)

PRIX DE L'INTERPRÉTATION MASCULINE J.L. TRINTIGNANT

COSTA-GAVRAS

GEORGES GRENET / CHARLES DENNER

FRANÇOIS PERIER / PIERRE DUX

BERNARD FRESSION / MARCEL BOZZUFFI

MAGNET NOEL / RENATO SALVADORI

12.45 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.45

TEL. 878-1451

accès direct

VENDOME

LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

STATION VICTORIA

18 ANS

UN FILM DE Claude Lelouch

LA VIE, L'AMOUR, LA MORT

7.30 - 9.40

YVES MONTAND

le diable par la queue

7.30 - 9.30

LE DAUPHIN

721-6060

Ce soir

Le dernier film de Louis Malle

CALCUTTA

en première nord-américaine

Semaine: 7.30, 9.30

Samedi et dimanche: 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

En français et en couleurs

5360, rue St-Laurent, 277-4145

Université McGill

FACULTÉ DE MUSIQUE

Les Concerts du vendredi 1969-1970

ROBERT MAYEROVITCH, pianiste

dans un récital d'œuvres de

Beethoven, Prokofiev, Ravel, Schumann

vendredi, le 31 octobre,

Salle Redpath

8 h 30

Entrée libre

théâtre du rideau vert

DERNIÈRE SEMAINE

Du mardi au samedi à 20h. 30

Dimanche à 19h. 30

cet

ANIMAL

ETRANGE

Pièce de GABRIEL AROUT d'après les récits de TCHEKHOV

avec YVETTE BRIND'AMOUR et GÉRARD POIRIER

Réervations: 844-1793 - 4664, St-Denis

(Métro Laurier, sortie Orléans)

Les prix de la biennale

Le jury international des arts visuels de la Biennale de Paris a attribué ses prix sous la forme de bourses de 2,500 francs décernées au titre d'œuvres individuelles ou collectives.

Oeuvres individuelles

Juhani Linnovaara, Finlande; Lambert-Marie Wintersberger, Allemagne; Hans-Christian Rylander, Danemark; Brian King, Irlande; Jozef Jankovic, Tchécoslovaquie; Maurizio Mochetti, Italie; Rolf Glasmeier, Allemagne; Kirsten Dufour, Danemark; Tadanori Yoko, Japon.

Oeuvres collectives

● "Modèle de ville pour l'enseignement et l'étude", Allemagne, Johannes Uhl, Alessandro Carlini.
● "Perspectives pour l'habitation en Argentine", Argentine, Mederico Faivre, Norma Roman.
● "Ville spatiale", Suisse, Erwin Muhlestein.
● "Trois ambiances en constructions parallèles", Belgique, Jan Van Den Abbeel, Philippe Van Smek, Willy Plompen.
● "Musée ouvert", Suisse, Aldo Hennigeler, Remo Buser, Hans Eggermann, Aldo Losage, Walter Rahm, Peter Von Arx, Andreas Walser, Peter Althaus.
● "La Concession à perpétuité", France, Christian Boltanski, Jean Le Gac, Gina Pane.
● "Quatre Bossots", Japon, Katsuhiko Narita, Nobuo Sekine, Jiro Takamatsu, Shintaro Tanaka, Yoshiaki Tono.
● "Espace lumenophonique", France, Michel Descha, Patrick Demayer, Anton Machev.
● "Les Quatre Éléments", Roumanie, Ion Stendi, Theodora Moiseescu-Stendi, Radu Dragomirescu, Radu Stoica.
Le jury a également décerné les mentions suivantes:
● Photographie: Günther Rambow, Allemagne.
● Scénographie: "L'Anneau des Nibelungen", de Richard Wagner, Suisse, Pierre Simond, Anne-Marie Simond, Lina-Maria Bircher-Beck, Constantin Regamey.
● Groupe d'artistes: "Cronus 5", de l'atelier de Montevideo, Uruguay, Armand Bergallo, Gorki Bollard, Clara Scrimini, Ernesto Vila, Hector Vilche, Raquel Goldstein.

un film drôlement érotique et... érotiquement drôle!

ANNIE GIRARDOT / JEAN MARIE / FRANÇOIS BLANCHE

en couleurs

HORAIRE: 1.00 - 3.10 - 5.30 - 7.25 - 9.35

Dernier spec. complet à 9.00 p.m.

LE TOUT NOUVEAU CINEMA

BERRI

ST-DENIS ET STE-CATHERINE 878-2424

COMMENÇANT VENDREDI

POUR TOUS

UNE SEMAINE SEULEMENT

"Dazzling! Once you see it, you'll never again picture Romeo & Juliet like the way you did before."



Ville de Montréal

Avis de vente d'immeubles

Avis public est par les présentes donné que les propriétés immobilières ci-après mentionnées et plus spécialement désignées dans une cédule déposée dans mon bureau, le troisième jour d'octobre 1969, seront vendues par moi, à mon bureau dans la ville de Montréal, le **LUNDI PREMIER jour de DÉCEMBRE 1969, à DIX heures du matin**, à raison d'une réclamation de la ville de Montréal, pour taxes et contributions foncières annuelles ou spéciales.

Compte No	No Civique, Rue	Cadastre	Sub-division	Division d'enregistrement	Nom du propriétaire	Montant réclamé
110093	157-61 St-Paul Ouest	88		Quartier Centre	Les productions Jean Pierre Dreaan Inc.	2,706.00
110174	4 Notre-Dame Est	61	P 34 P 33	Quartier Centre	Morris Schwartz	13,320.58
110290	57-53 St-Jacques Ouest	P154 153 153	1 2	Quartier Centre	Succ.-Estate Benny Sadovnick	11,841.59
110322	302-310 Craig Est 885 Gouford	1	1 2 3 4 5	Quartier Saint-Louis	Benaby Realities Ltd.	11,514.31
120821	648-650 Wellington 91 King	1566		Quartier Sainte-Anne	Nathan Feiler et al	6,607.66
120866	1221-61 Conde 1517-25 Centre	666 663 667 668 669 P663 662	1	Quartier Sainte-Anne	Montreal Foundry Ltd.	6,735.99
120959	1914-1900 Manufactures	1019		Quartier Sainte-Anne	Samuel Plotkin	5,758.06
120960	Suivant 1900 Manufactures	1020		Quartier Sainte-Anne	Mme-Mrs. Samuel Plotkin	5,357.81
121013	1783-85 Centre	966		Quartier Sainte-Anne	Feliks Jagodzinski	339.20
130111	772 De La Montagne	593	32-2 33	Quartier Saint-Antoine	Gustel Fischer	2,345.20
130232	729-19 Versailles	466	25 24	Quartier Saint-Antoine	Winston L. Holmes	448.40
130607	Canning	190 P202 189		Quartier Saint-Antoine	Samuel Plotkin	195.20
130608	545-39 Canning	P191		Quartier Saint-Antoine	Samuel Plotkin	766.50
130609	535-29 Canning	P191		Quartier Saint-Antoine	Samuel Plotkin	985.60
130627	769 boul. Georges Vanier	93 98	5 3	Quartier Saint-Antoine	La Maison Moderne Ltée	286.00
Zone de Rénovation Urbaine « Petite Bourgogne ».						
131062	1968-70 St-Antoine	P218		Quartier Saint-Antoine	Roméo L'Allier	182.44
Zone de Rénovation Urbaine « Petite Bourgogne ».						
140198	465 McGill	81		Quartier ouest	McGill Auto Park Inc.	26,633.20
140237	400 Notre-Dame Ouest 460 Ste-Hélène	93	2	Quartier ouest	Hellas Corporation	3,191.62
140539	Sud de 1217 de la Montagne	1522 1522 P1515 1522 P5	P4 P3	Quartier Saint-Antoine	James Scotland Benning	11,589.18
Sujet à Expropriation pour fins de ruelles.						
140587	Drummond	1504 1504	P3 P4	Quartier Saint-Antoine	Erick Karpel	2,425.02
140588	Drummond	1504	P4	Quartier Saint-Antoine	Erick Karpel	2,376.00
140652	1242-40 Drummond	1522 1522 1522 1522 1522 1522 1523 1523	9 8 10 11 12 11 1 7	Quartier Saint-Antoine	James Scotland Benning	29,108.69
Sujet à Expropriation pour fins de ruelles.						
140820	3505 Peel	P1795		Quartier Saint-Antoine	Lambda Chi Alpha McGill Housing Corporation	2,552.00
140991	2054-56 McGill College	1411	7	Quartier Saint-Antoine	Mme-Mrs. Henry Joseph Sr.	377.64
Ligne homologuée avec toutes les servitudes actives et passives y attachées.						
141480	3532-34 Lorne Ave	1822	58	Quartier Saint-Antoine	Mlle-Annette Leclair	949.07
141523	456 Pine Av. O. 3682-86 Durocher	1861 1860	P-ZZ	Quartier Saint-Antoine	Mme Émile Asselin	11,467.00
Sujet aux servitudes décrites dans l'acte enregistré sous le no. 1968519						
141753	1179-71 Ste-Catherine O. 1410-14 Stanley	P1473		Quartier Saint-Antoine	Mme David Taic	29,866.56
141860	885 St-Antoine La Gauchetière University	1912 P1102 Non cadastré P1101 Non cadastré P1020 Non cadastré P1019-A P1018		Quartier Saint-Antoine	Place Bonaventure Inc.	1,673,998.04
170211	1250-54 Bleury	P486		Quartier Saint-Laurent	Mme-Mrs. Léo Paul Rioux	1,863.75
171248	1166-82 Blvd St-Laurent	356 356 356 356 356 P355	P5 P4 P3 P2 P1	Quartier Saint-Laurent	Mme-Mrs. Colin A. Gravenor	12,931.78
171478	74-82 Ste-Catherine ouest	P373		Quartier Saint-Laurent	Le Théâtre de la Comédie Canadienne Inc.	4,127.11
171479	84-86 Ste-Catherine ouest	P371 P373 P372		Quartier Saint-Laurent	Le Théâtre de la Comédie Canadienne Inc.	17,498.90
190722	1208-14 St-Denis 370-78 Christin	405		Quartier Saint-Louis	Succ. Louis Pacifique Bernier	1,978.33
190802	Terrasse St-Denis	746	35-4 35-3	Quartier Saint-Louis	Mlle Cecile Palardy	1,318.11
200205	2078-82 St-Hubert	1195	P15 P16	Quartier Saint-Jacques	Metro Mortgage Co. Ltd.	1,024.23
200228	1771-69 St-Hubert	849	8	Quartier Saint-Jacques	Michel Landry	695.27
200233	1743-41 St-Hubert	849	13	Quartier Saint-Jacques	Yvan G. Beauregard	612.27
200274	1233 St-Hubert	515		Quartier Saint-Jacques	Vale Construction Ltd.	961.17
200320	1718-20 St-Christophe	849	57-A	Quartier Saint-Jacques	Mlle Gabrielle Martin	272.00
200846	2155-37 Wolfe	1155	27 26 25 28	Quartier Saint-Jacques	Mme Léo Paul Rioux	1,365.45
201107	1889-81A Beaudry	P1086		Quartier Saint-Jacques	Antonio Tozzi	576.00
201244	906-10 Sherbrooke est	1189	P6	Quartier Saint-Jacques	Claude Paulin et al	1,408.00
210021	2051-53 De La Visitation 1303-07 Berthier	P 1116		Quartier Sainte-Marie	Bydand Estates Ltd.	1,034.00
210038	1313A-17A Berthier	P1116		Quartier Sainte-Marie	Bydand Estates Ltd.	607.20
210614	1866-88 Dorion	P583 584 585 P586		Quartier Sainte-Marie	Clairol Holdings Ltd.	2,445.73
210783	1910 Bordeaux	508	27 26	Quartier Sainte-Marie	Terminus d'Autobus de l'Est Limitée	156.26
210808	2324 Bordeaux	1224	73	Quartier Sainte-Marie	Succ. Robert Shaw et al	198.40
211094	1844-36 Sherbrooke est	1143	32	Quartier Sainte-Marie	Jean Louis Leger	1,325.72
211247	1362-56 Lafontaine	931		Quartier Sainte-Marie	Mme Roméo Julien	501.11
220075	1479-75 Panet	704	2	Quartier Sainte-Marie	Paul Denoble	293.50
220182	1192-1200 Alexandre De Seve	380		Quartier Sainte-Marie	Georges Paquin	1,094.87
220187	1250-58 Alexandre De Seve 1477-85 Ste-Rose	383		Quartier Sainte-Marie	Jean Louis Gervais	1,065.36

Compte No	No Civique, Rue	Cadastre	Sub-division	Division d'enregistrement	Nom du propriétaire	Montant réclamé
220356	Cartier	615	9-A	Quartier Sainte-Marie	Guy Lefort et al	219.20
220475	Erie	203	1	Quartier Sainte-Marie	Joseph Vecera	949.31
220550	Boul. De Maisonneuve Est	615	6-1	Quartier Sainte-Marie	Guy Lefort et al	153.43
La Ville est propriétaire d'une partie en tréfond (mètre) et ledit lot est aussi affecté par une servitude pour les mêmes fins.						
220551	Boul. De Maisonneuve Est	615	7 8	Quartier Sainte-Marie	Guy Lefort et al	504.44
La Ville est propriétaire d'une partie en tréfond (mètre) et ledit lot est aussi affecté par une servitude pour les mêmes fins.						
220552	Boul. De Maisonneuve Est	P560 561		Quartier Sainte-Marie	Guy Lefort et al	735.80
La Ville est propriétaire d'une partie en tréfond (mètre) et ledit lot est aussi affecté par une servitude pour les mêmes fins.						
230008	80 Ave. de Lorimer	P1493		Quartier Sainte-Marie	Sanguinet Automobile Ltée	5,875.28
230291	75 1455-51 Dufresne	P1410		Quartier Sainte-Marie	Mme Joseph H. Dufour	464.00
230494	1434-36A Frontenac	166 1598	634 47	Village incorporé d'Hochelaga Quartier Sainte-Marie	Mme Daniel Tryniuk et al	462.89
230759	Logan	1363	46	Quartier Sainte-Marie	Mauzone Food Products Limited	169.82
230806	40 2159-75 Boul. de Maisonneuve E.	P1493 P1494		Quartier Sainte-Marie	Sanguinet Automobile Limited	8,232.62
230968	2537-15 Notre-Dame Est	1598 1598 1598 1598 1598 1598 1598	P4 P3 P6 P7 P9 P8 P5	Quartier Sainte-Marie	Henri Charlebois et al	4,231.34
240178	2512-2488 St-Charles	2769 2768		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Roland Girard	1,264.00
240454	50 1163-77 Laprairie	P2980 P2981		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mme Daniel Tryniuk et al	688.00
240477	50 01285-71 Charlevoix 2557-79 St-Charles	P2791 2790		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Antonio Tozzi	1,833.60
240516	0623 Charlevoix	3351 3352	1 1	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Alexandra N. Alejos Ruiz	243.81
241180	2075-73 Paris	3239	135	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Tadeusz Wierciszewski	192.21
241231	646 Liverpool	3239	14	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Antonio Tozzi	208.00
241232	644-642 Liverpool	3239	13	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mlle-Miss Grace Harrison	262.88
241307	2396-2400 Coleraine	3370	47	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Jean-Guy Légaré	617.60
241432	2392-90 Knox	3336-A 3385 3336-A 3385 3386	30-2 3 32 4-1 1-2	Municipalité de la Paroisse de Montréal	A. Jean Labrèche	272.00
241594	2677-81 Rushbrooke Ave	3296		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Youville Lavergne et al	227.53
241607	2622 Rushbrooke Ave	3312 3309 3311 3309	2 P8 4 6	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Jean-Paul Moreau	116.66
241688	50 1903-01 Wellington	3122	1	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Maurice Jarowij	614.40
250002	364-370 Les Seigneurs	1137		Quartier Sainte-Anne	Roland Girard	416.00
Zone de Rénovation Urbaine « Petite Bourgogne ».						
250039	50 714-718 Bl. Georges-Vanier	85 85	4 3	Quartier Saint-Antoine	Roland Girard	265.60
Zone de Rénovation Urbaine « Petite Bourgogne ».						
250222	30 773-69 ave Walker	385	89	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Sam Perelman Realities Inc.	506.00
250623	2296-98 Delisle	500		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Salvatore Neri	377.60
250914	2525-21 St-Jacques Ouest	P58		Quartier Saint-Antoine	Roland Girard	425.60
Zone de Rénovation Urbaine « Petite Bourgogne ».						
250915	2219-11 St-Jacques Ouest	P58		Quartier Saint-Antoine	Roland Girard	560.00
Zone de Rénovation Urbaine « Petite Bourgogne ».						
260373	1327-25 boul. Dorchester O.	1536	17 P18	Quartier Saint-Antoine	Dorchester Building Corp.	8,019.46
260374	1319 boul. Dorchester O.	1536	16 P15	Quartier Saint-Antoine	Dorchester Building Corp.	8,501.43
260375	1315 boul. Dorchester O.	1536	P14 P15	Quartier Saint-Antoine	Dorchester Building Corp.	5,152.79
260376	1307 boul. Dorchester O.	1536	P13 P14	Quartier Saint-Antoine	Dorchester Building Corp.	5,036.81
260377	1301 boul. Dorchester O. 1158 De La Montagne	1536 1535	P13 12 19 8	Quartier Saint-Antoine	Dorchester Building Corp.	13,681.26
Cad. 1535-8; cad. 1536-12; Cad. 1536-19: cadastrés comme ruelle.						
260428	1198 Seymour Ave	1641	39	Quartier Saint-Antoine	Alain Du Berger	800.00
260501	1950-82 Ste-Catherine Ouest 1301-05 Du Fort	1627 1 3 2 4 5		Quartier Saint-Antoine	Gérald Feiler et al	10,882.58
260685	3412-06 Atwater Ave	1720	33 49 32 50	Quartier Saint-Antoine	Atwater Sherbrooke Corporation	21,031.90
260837	Pine Ave. Ouest	1755	57	Quartier Saint-Antoine	Mercantile Factors Ltd. et al	2,674.59
260838	Pine Ave. Ouest	1755	P58	Quartier Saint-Antoine	Mercantile Factors Ltd. et al	3,783.13
260879	1520 Pine Ave. Ouest	1726 1726	PG-3 PG-4	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger	1,381.30
260880	1524 Pine Ave. Ouest	1726	PG-4	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger	1,059.99
260881	1528 Pine Ave. Ouest	1726	G-5	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger	1,205.30
261041	de la Montagne	1536	11	Quartier Saint-Antoine	Dorchester Building Corporation	3,203.65
261048	1198 de la Montagne	1536	3	Quartier Saint-Antoine	Mme Richard Patenaude	1,896.93
261069	2160-70 de la Montagne	1712 1712	A B	Quartier Saint-Antoine	Maurice Viger et al	18,679.55
261087	3664 de la Montagne	1755	P24-1	Quartier Saint-Antoine	Zeta Beta Tau Fraternity Inc.	4,533.47
261206	1236-42 Crescent	1578 1578	B A	Quartier Saint-Antoine	Pie IX Holdings Limited	3,544.45
261668	1446 St-Marc	1654		Quartier Saint-Antoine	Theodor J. Samets	1,457.90
261669	1442 St-Marc	1654	P74	Quartier Saint-Antoine	Theodor J. Samets	1,288.53
261677	1236 St-Marc	1628	PM PL	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger	1,492.62
261684	1823 Baile	1625	H4 G4	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger	598.40
261685	1827 Baile	1625 1625	G3 H3	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger	598.40
261690	1847 Baile	1625	F3 1-5	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger et al	796.80
261691	1921 Baile	1628	P1 M1	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger	576.00
261708	1824 Tupper	1625	J12	Quartier Saint-Antoine	Arthur Beattie	545.10
261738	2144 Tupper	1642	4-1	Quartier Saint-Antoine	Hyman Mendelson et al	1,003.04
261776	1917-19 Tupper	1628 1626 1628	G3 9 H5	Quartier Saint-Antoine	Alain Duberger	800.00
261805	1250 Du Fort	1653	2M 2N	Quartier Saint-Antoine	Twelve Fifty Fort Holding Corporation	6,926.63
261846	1430 Chomedey	1654	P69	Quartier Saint-Antoine	Mme C. Alexander Grovener	1,690.48
261915	1929 Bl De Maisonneuve Ouest	1654	72-5	Quartier Saint-Antoine	Gilles Marier	2,010.82
Décret d'expropriation pour fins de ruelle.						
262145	1746 Cedar Ave	1725	23 P22	Quartier Saint-Antoine	Tov Ber Investment Corp.	2,109.06
262146	1748 Cedar Ave	1725	P22	Quartier Saint-Antoine	Tov Ber Investment Corp.	1,127.81
262342	50 3021 Trafalgar Ave	167 166	P32 P1	Village incorporé de Côte-des-Neiges	Mme Pierre E. M. Senart	2,144.00

Compte No	No Civique, Rue	Ca-dastre	Sub-division	Division d'enregistrement	Nom du propriétaire	Montant réclamé
280013	4315 av. de l'Esplanade	490 491	2 2	Village incorporé de Saint-Jean-Baptiste	Mme Steven Sakellariopoulos	196.04
Sujet aux servitudes décrites dans l'acte enregistré sous le no. 1940459						
280491	3453-51 blvd. St-Laurent	799	1 2	Quartier Saint-Louis	Aaron Lieberman & Al	211.36
280656	3722-24A av. Coloniale	P970 971	P1	Quartier Saint-Louis	Sidney Spinner	2,931.20
280716	3963-51 av. Coloniale	935 934		Quartier Saint-Louis	Aaron Ysaac Adler & Al	2,032.55
281099	3638-40 av. Laval	907	2-A	Quartier Saint-Louis	T.A. Shively	623.50
281122	3756-58 av. Laval	906	38	Quartier Saint-Louis	Marcel Benoit	678.40
281160	3969-67 Laval	903	287-2	Quartier Saint-Louis	Mme Pierre Rodrigue	444.80
281185	Laval	903	264	Quartier Saint-Louis	Bella Roter Rothirsh	135.20
281211	3673 av. Laval	902	15	Quartier Saint-Louis	Guy Guimond	553.60
281212	3667-65 av. Laval	902	14	Quartier Saint-Louis	Raymond Guimond	448.00
281214	3653-51 av. Laval	902	12	Quartier Saint-Louis	Raymond Guimond	745.60
281345	3630 Drolet	902	68	Quartier Saint-Louis	Josef Rakaczi	955.58
281346	3634-40 Drolet	902	69	Quartier Saint-Louis	Josef Rakaczi	545.67
281377	Drolet	903	157	Quartier Saint-Louis	Luciano Zambito & Al	115.20
281484	3712-16 St-Denis	902	P126	Quartier Saint-Louis	Jules Fontaine	739.79
281524	3964 St-Denis	903	69	Quartier Saint-Louis	Jean-Guy Légaré	1,280.00
281538	187-185 Sherbrooke Est 3406-14 Ave. Hôtel de Ville	894	P4	Quartier Saint-Louis	Lionel Dupré Inc.	234.00
281543	159 Sherbrooke Est	894	P20 P19	Quartier Saint-Louis	Mlle Irene Benjamin	1,629.82
281574	100 Ave. des Pins Est	943 943 943	P10 11 12	Quartier Saint-Louis	Theatre de Quat'Sous de Montréal Inc.	1,704.84
281622	111 Roy Est	P940 940 940	15 16	Quartier Saint-Louis	Modern Poultry and Egg Co.	4,754.85
290109	3829-39 Rivard	1202 1202	S5 P84	Quartier Saint-Jacques	Sarto Champagne	736.00
290130	3888-98 Berri	1203 1203 1203	P19 18 P17	Quartier Saint-Jacques	Antonio Tozzi	864.00

Servitude pour fins d'égout en faveur de la Ville de Montréal.

290288	3803 St-Hubert	1203	288	Quartier Saint-Jacques	Alphonse Robert	964.57
290585	552-554 Ave. Du-luth Est 3994 St-Hubert	12	P158	Village incorporé de Saint-Jean-Baptiste	Henri Perron	359.42
290719	847 Sherbrooke Est	1207 1207	P1-1 P2-1	Quartier Saint-Jacques	Charles-E. Lefebvre	4,358.62
300055	2344-66 Ave. des Érables	1292 1292 1292	33 32 P31	Quartier Sainte-Marie	Paul Cinq Mars	919.81
300257	50/3435 Messier	1301 1301	P33 32	Quartier Sainte-Marie	Morton Jurbín	980.24
300258	50/3425 Messier	1301 1301 1301	P34 P35 P33	Quartier Sainte-Marie	Morton Jurbín	2,247.50
300313	2342-46 Fullum	1330	21	Quartier Sainte-Marie	Henri Léveillé	512.00
300378	2160 Harmony	1320	1	Quartier Sainte-Marie	Eva Investments Ltd.	4,114.00
300392	70/2109-15 Place Larivière	1355 1355	30 P31	Quartier Sainte-Marie	J. Gilles Denis	144.00
300806	2609-2599 Frontenac	148 148	2705 P2704	Village incorporé d'Hochelaga	Jean E. Robillard	940.04
300807	2597-87 Frontenac	148 148	P2704 2703	Village incorporé d'Hochelaga	Jean E. Robillard	940.04
301276	2585 Hogan	148	2574	Village incorporé d'Hochelaga	Paul St-Jean	140.32
301419	50/2611 Montgomery	148 148	2518 P2517	Village incorporé d'Hochelaga	Antonio Tozzi	864.00
301420	50/2605 Montgomery	148 148	P2517 P2516	Village incorporé d'Hochelaga	Antonio Tozzi	864.00
301421	50/2595 Montgomery	148 148	P2516 P2515	Village incorporé d'Hochelaga	Antonio Tozzi	880.00
301707	2169-59 Florian	148	2029	Village incorporé d'Hochelaga	Mme Roland Ross	47.10
301708	2157-49 Florian	148	2028	Village incorporé d'Hochelaga	Marcel Girard	530.62
310065	2670 Moreau	80	P141	Village incorporé d'Hochelaga	La Compagnie de Gestion Futura Inc.	4,775.00
310578	2620 St-Germain	50	325-2 324 323-2	Village incorporé d'Hochelaga	Mme Yvon Mauger	2,403.00
310658	50/2515-11 St-Germain	50	202-1	Village incorporé d'Hochelaga	Rene Frappier	248.79
310733	90 Darling	P30		Village incorporé d'Hochelaga	Alfonso Castagna	161.56
310789	2206-14 Davidson	30	181 P180	Village incorporé d'Hochelaga	Mme Marcel Cantin	817.24
311077	2034-40 Aylwin	29	741 740	Village incorporé d'Hochelaga	Mme Marcel Cantin	2,272.00
311266	2023-19 Aylwin	29	992	Village incorporé d'Hochelaga	Mme Marcel Cantin	864.00
311417	2325 Joliette	23	265	Village incorporé d'Hochelaga	Antonio Tozzi	1,689.60
311962	4452-54A Ave. Bourbonnière	18	1364	Village incorporé d'Hochelaga	Rene Fontaine	305.01
312094	2353-51 Ave. Bourbonnière	18	679	Village incorporé d'Hochelaga	Michel Padulo	390.56
312368	3767-71 Ontario Est	22	291	Village incorporé d'Hochelaga	J. André Charlebois	1,392.34
312446	50/Arrière Hochelaga	148	P1498 P1498 P1527 P1526 P1525 P1524 P1523 P1522 P1521 P1520 P1519 P1524	Village incorporé d'Hochelaga	Jean Meunier	44.85
312777	50/3911 Rachel Est	18	1875 P1876	Village incorporé d'Hochelaga	Raymond Laroche	2,326.50
320531	1457-53 Aylwin	29	69	Village incorporé d'Hochelaga	Charles Alphée de Gagné	448.00
321083	3430 Ste-Catherine Est	31 31	159 158	Village incorporé d'Hochelaga	Alphe Degagné	910.14
330462	Ave Charlemagne	17	617	Village incorporé d'Hochelaga	Mme Marcel Cantin	93.55
330463	Ave Charlemagne	17	616	Village incorporé d'Hochelaga	Mme Marcel Cantin	93.55
330696	4644-46 Ave Jeanne d'Arc	17 17	576 577	Village incorporé d'Hochelaga	Mme Marcel Cantin	710.40
330898	50/1480-1502 Boul. Pie IX	14	1205	Village incorporé d'Hochelaga	Ernest I. Wohl	1,189.36
331014	50/4630 Boul. Pie IX	14 14	936-1-1 935-2 935-1-1	Village incorporé d'Hochelaga	Roger Boucley	3,551.10
332003	2037 Aird Avenue	3	361 359 358 357 356 360	Village incorporé d'Hochelaga	Aird Investment & Realty Co. Ltd.	4,018.00
332292	50/1437-33 Sicard	2	61	Village incorporé d'Hochelaga	André Desrochers	269.70
332362	50/2330-32 Leclaire	197	6	Village incorporé d'Hochelaga	Jean-Charles Bourassa	603.26
332809	1814-20 St-Clément	1-A 1-A	P129 128	Village incorporé d'Hochelaga	Fernand Blondeau	776.90
333058	1850 Viau	1	535 536	Village incorporé d'Hochelaga	La Coopérative d'Épargne de Montréal Limitée	6,083.15
333633	4585 Ontario est 2014 Aird	3	206 207 208 209 210 211 212 213 214 216 P215	Village incorporé d'Hochelaga	Aird Realty And Investment Co. Ltd.	12,569.18

Compte No	No Civique, Rue	Ca-dastre	Sub-division	Division d'enregistrement	Nom du propriétaire	Montant réclamé
333653	4803-11 Ontario est	1-A	P232-1 P233	Village incorporé d'Hochelaga	Fernand Blondeau	716.03
333696	50/Ontario est	2	1250 1251	Village incorporé d'Hochelaga	Paul & Pauline Investments Inc.	543.62
353958	3285 Lacordaire	21	963 964	Paroisse de la Longue-Pointe	Georges Paquin	656.50
354828	3286 Bossuet	26	108	Paroisse de la Longue-Pointe	Jacques Verhelst	898.25
355503	3700 de Cadillac	28	580 581	Paroisse de la Longue-Pointe	Georges Paquin	841.12
357040	Ave Clarence-Gagnon	34	101	Paroisse de la Longue-Pointe	P. Talbot Inc.	201.60
357386	3025-27 Henri-de-Salabères	35 35	357-2 357-P1	Paroisse de la Longue-Pointe	Léo Perrault	1,114.93
357386	05/3035-37 Henri-de-Salabères	35 35	356-2 357-P1 356-P1	Paroisse de la Longue-Pointe	Léo Perrault	1,112.55
357386	30/3085-89 Henri-de-Salabères	35 35	351-2 352-P1	Paroisse de la Longue-Pointe	Léo Perrault	534.73
357386	50/3119-23 Henri-de-Salabères	35 35	347-2 348-1	Paroisse de la Longue-Pointe	Léo Perrault	1,080.55
357386	55/3127-31 Henri-de-Salabères	35 35	346-2 347-1	Paroisse de la Longue-Pointe	Léo Perrault	1,080.56
358335	60/2535 Ave de Granby	40	P660	Paroisse de la Longue-Pointe	Georges Chaput et al	700.00
365192	1301 de Bruxelles	391 391	78 79	Paroisse de la Longue-Pointe	Albert Jean Labrèche	454.40
366783	2554-60 St-Émile	396 396	624 625	Paroisse de la Longue-Pointe	Elias Duguay	68.82
367780	5077-75 St-Donat	396	917	Paroisse de la Longue-Pointe	Patrick Beaupré	249.44
370396	2270-72 Baldwin	398	184	Paroisse de la Longue-Pointe	Marcel Tremblay	261.05
370841	4040 Pierre-Tétreault	399 399	851 P850	Paroisse de la Longue-Pointe	Patrice Jacques	52.49
373482	5000-02 Desmarreau	403	880	Paroisse de la Longue-Pointe	Julien Richard	261.50
373486	5080-82 Desmarreau	403	884	Paroisse de la Longue-Pointe	J. Gilles Denis	803.94
374156	4947-45 Paul Pau	404	805	Paroisse de la Longue-Pointe	Robert J. Racicot	639.72
374865	2813-11 Joseph-Nolin	405	70	Paroisse de la Longue-Pointe	Léopold Perreault	90.22
375015	Aubry	405	P228	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	350.91
375016	Aubry	405	P227	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	139.33
375017	Aubry	405	P226	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	137.17
375018	Aubry	405	P225	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	135.02
375019	Aubry	405	P224	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	134.67
375020	Aubry	405	P223	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	132.47
375021	Aubry	405	P222	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	130.27
375022	Aubry	405	P221	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	128.07
375023	Aubry	405	P220	Paroisse de la Longue-Pointe	Top Realty Inc.	121.86
377627	3077-73 Ave. Hector	408	P394	Paroisse de la Longue-Pointe	Sidney Spinner	705.21
377648	2885 Ave. Hector	408	318	Paroisse de la Longue-Pointe	Maurice Plante	354.03
380481	9040-46 Notre Dame E.	403 403	84-1 85-2	Paroisse de la Longue-Pointe	Lake George Development Inc.	988.76
381770	8404 Ontario Est	396	1059	Paroisse de la Longue-Pointe	Maurice Beauregard	90.90
381935	7880 Tellier	391 391	358 359	Paroisse de la Longue-Pointe	André Léveillé	733.87
382095	7707-05 Tellier	389 389	474-1 475-1	Paroisse de la Longue-Pointe	Cadillac Entreprises Ltd.	872.01
382096	Tellier	389 389	476-1 475-2	Paroisse de la Longue-Pointe	Cadillac Entreprises Ltd.	222.93
383034	9647-45 Ave. Souigny	409	101	Paroisse de la Longue-Pointe	Michele Benedetto	537.36
383065	9303 Ave. Souigny	406	84	Paroisse de la Longue-Pointe	Gilles Beaudet	115.69
387076	6353 De Marseille	38	163	Paroisse de la Longue-Pointe	Fernand Pelletier	477.36
387738	02/3116-12 Bolduc	405	143	Paroisse de la Longue-Pointe	Francesco Scalis et al	1,072.00
387906	De Teck	409	394	Paroisse de la Longue-Pointe	Alfred Surprenant	49.64
390004	4950-5000 Sherbrooke 3333 Viau	1	275-1 P275 P273 274-1	Village incorporé d'Hochelaga	Lucerne Motel Cie Limitée	16,722.63
390024	5800-02 Sherbrooke Est	21	2097 2098 2088 2087 2086 2099 2089 2085 965	Paroisse de la Longue-Pointe	Georges Paquin	7,962.38
392319	Avenue des Tilleuls	186	191 208 194-1	Village incorporé de la Côte de la Visitation	Executive Holdings Inc.	150.00
392753	5820-24 Boul. Rosemont	25	86	Paroisse de la Longue-Pointe	Domitien Gagnon	1,510.75
393667	6437-35 Alexis Contant	38	601	Paroisse de la Longue-Pointe	Marcel Gauvreau	898.19
393673	50/6530-32 Avenue Henri Miro	40	529	Paroisse de la Longue-Pointe	Georges Arbie	72.60
395100	50/St-Zotique Est	P22		Paroisse de la Longue-Pointe	Émile Asselin	287.78
396147	5455 Bélanger Est 6053-55 B1 L'Assomption	17	700 701	Paroisse de la Longue-Pointe	Pierino Sicuro	1,628.82
396880	5110 Paul Pau	404	837	Paroisse de la Longue-Pointe	Wilfrid Roux	294.94
398363	De Normandie	398	736	Paroisse de la Longue-Pointe	Marcel Sylvestre	234.33
400112	4910 Brock	P3427		Municipalité de la Paroisse de Montréal	George McMahon	80.19
400150	50/1675 Gladstone	3453 P3454		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Maurice Houle Excavation Ltée	2,125.83
400334	1449-33 ave de l'Église	3407 224		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Ernest I. Wohl	1,267.44
400805	2208-14 Denonville	3930	335	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Succ. Roméo Raymond et al	526.79
402185	5941-35 Drake	4669	1062 1063	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Hilarion Lessard	910.23
411333	50/6699-95 boul. Monk	3912	666	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Sendor Gandell	1,288.32
412129	7188-90 D'Aragon	3617 49	50-1	Municipalité de la Paroisse de Montréal	P. Emile Carrière et al	573.85
420069	299 St-Augustin	P1972		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Jean A. Devroede	709.52
420180	957-67 Agnes	1281 6 P1282 6 P1348A	13-1	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Bydand Estates Ltd.	888.80
420368	815-23 St-Philippe	1535		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Albert J. Labrèche	601.60
420608	530 Beaudoin 535 Lacasse	1722	8	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Jacques Gravel	133.30
421426	50/4203 St-Antoine 901-13 Ste-Marguerite	4803		Municipalité de la Paroisse de Montréal	A. Jean Labrèche	529.72

Compte No	No Civique, Rue	Ca- dastre	Sub- division	Division d'enregistrement	Nom du propriétaire	Montant réclamé
421492	4351-83A St-Jacques Ouest 709-05 Lacasse 702 Ste-Mar- guerite	1582 1582 1582 1585 1585 1585	P1 2 3 4 1 2 3	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Ignace Aumont	3,277.00
421508	4701-13 St- Jacques Ouest 908 de Courcelles	1644 1644 1644 1644 1644 1644 1645	B-1 B-5 A-3 PA-2 B-3 B-4 B-2 1	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Pericles Soulis <i>et al</i>	41.10
421594	510-520 Ch. de la Station	P1021 P1022 P1020		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mlle Monique Hogue <i>et al</i>	396.80
421664	4911-17 Notre- Dame Ouest	1704 1809	174	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Pierre Michel	145.07
421816	4284-70 Notre- Dame Ouest	P1810		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Léo Rondeau <i>et al</i>	2,224.57
421832	3820-14 Notre- Dame Ouest	1973		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Gérald Erbstein	1,579.90
421965	50 Butternut	1704	P366	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mlle Monique Hogue <i>et al</i>	48.00
422046	5117-19 St- Ambroise	3413	139	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Jacques Blais	156.80
430016	5015-5701 Place Turcot	3604 3603	P5 etc. P-2 P-6	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Michael Lawrence	1,792.31
430164	5772-70 Mountain Sights Ave	50 50 50	1078 P1079 P1077	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Hyman Solloway <i>et al</i>	1,056.30
306092	50 5473-75 Coolbrook Ave	52 52	301 P302	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Anthony Marciniak <i>et al</i>	348.33
	Sujet à une servitude de passage					
431501	5615-17 Champlain Ave	65 65	P310 309	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mme Joseph H. Dufour	656.00
432343	5225-27 Snowdon	49 49	99-3 98-3	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Josef Oberndorfer	576.00
432623	3501 Ave Vendome	189	235	Municipalité de la Paroisse de Montréal	James E. Mulhally	822.73
432785	3599 Marlowe Ave	184	426-A	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mme-Mrs Wilbur Wong	756.79
432793	3791 Marlowe Ave	198	7	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Fairview Homes Inc.	88.22
433617	5900 Boul. Désarrie	51	P316 P315-2 P315-1 P314-2 P314-1 P317 320 321	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Sam Levy	6,428.85
440098	4189-91 Harvard Ave	175	593	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Reginald E. Goslett	782.73
440996	3784 Ave Melrose	174	21	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mme Maurice Raymond Smith	536.00
441093	2234-30 Belgrave Ave	170	307-A	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mme William W. Wilder	607.39
443417	2324 Grand Bou- levard	163	27	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Debrucker Investment Corpo- ration	723.20
443667	4170 Kensington Ave	162	P357 P356	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Donald W. Clark	743.73
443911	4236 Madison Ave	162	98	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Paul Blouin	46.15
444264	50 Randall Ave	154	P712	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Saul Kaplan	157.80
444667	5332-30 Beebo- rough Ave	154	43 P44 P42	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Zigmunt Orbach	915.55
445053	5257 Cumberland Ave	152A	P467 408-2	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Norman Anthony Edwards	216.12
445741	20 5231-33 Montclair Ave	152	P154 P155-1	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Guido Lombardi	268.21
445767	50 5400-02 Montclair Ave	152	118	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mme Harry Weber <i>et al</i>	556.33
445785	50 5152-50 Montclair Ave	152	P81-1 P80 P89*	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Henri G. McKenzie	241.45
445894	70 Park Row East	152	P609	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Ogden T. Davis	64.00
450115	50 5042-40 King Ed- ward Ave	151 151	P430 P431	Municipalité de la Paroisse de Montréal	André S. Sterner	431.50
451039	3465 Belmont Ave	147	38	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Maurice C. Laniel	588.80
452813	Robert Burns	142 142 142 142 142	17 18 19 20	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Domenico Ferruccio	1,689.35
453350	50 5790-5800 St-Jac- ques Ouest	P172 172-1 P172		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mlle Patricia M. Roberts	1,327.03
453352	40 St-Jacques Ouest	P170 P166		Municipalité de la Paroisse de Montréal	Benaby Realities Ltd.	4,476.14
453352	45 St-Jacques Ouest	166	3	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Michr' Allard	1,925.75
453352	60 6180 St-Jacques Ouest	166	1	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Benaby Realities Ltd.	3,101.57
453759	6310 Sherbrooke Ouest	162 162	P428 P427	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Montrose Builders Limited	2,813.70
454010	5889 Ch. de la Côte St-Antoine	170	262-2 265-2 263-2 264-2	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Alexandra N.A. Ruiz	463.18
454582	60 6420 Somerled Ave	154	739 740	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Montrose Holdings Limited	3,213.40
454887	5504-22 Côte St- Luc	66	76	Municipalité de la Paroisse de Montréal	Mme Isidor Messer	3,844.00
455063	7330-80 Ch. de la Côte St-Luc 5449-99 Robert Burns 5421-41 Robert Burns	142 24 23 22 35 P36 P30 P29 P28 26 25 P37 P38 P27		Municipalité de la paroisse de Montréal	Benby Development Corporation	29,233.85
455262	50 5590-92 Snowdon	67	2-15	Municipaliét de la paroisse de Montréal	Mme Sydney Maron	953.22
471850	Jean Talon ouest	P83		Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Côte St-Luc Building Co.	174.14
472628	7345 Ave De Dieppe	82	482-5	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mme Joseph Émile Hamel	281.53
472782	7451 De Chambois	82	563	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Robert S. Bowker	73.50
472878	3340 Ave Glencoe	90	87	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	J. Frank Howath	240.81
472898	2909 Douglas Ave	82	76	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mme Camilien Houde	70.50
472809	2901 Douglas Ave	82	77	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mme Camilien Houde	71.10
472900	Douglas Ave	82	78	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mme Camilien Houde	227.84
474354	3235 Goyer	73	5-4	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Fee Q. Wong <i>et al</i>	2,922.88
481209	3783-81 De La Peltre	120 119	P23 P4	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Dick Wong <i>et al</i>	702.68
481368	3051-49 Brighton Ave	61	P237	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mme Gaston Poirier	697.06
490518	4939-37 Victoria Ave	151	67-2	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Pierre Michel	624.00
490016	5591-81 Beamins- ter Place	121	P9-22 9-24	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mlle Dorothy Erbstein	987.40
492591	4940 Iona	150	35-1 34-3	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mlle Paula Ricard	652.80
492682	4965 Glencairn Ave	150	P115 114	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mme Henry C. Bacal	190.50
493020	4850 Roslyn Ave	156	15-1 P16	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	Mme Moe Rosen	233.20
500242	110 Rachel est	144 P145		Village incorporé de Saint-Jean-Baptiste	Les Placements Lyon Ltée	4,763.17

[illegible]

Compte No	No Civique, Rue	Ca- dastre	Sub- division	Division d'enregistrement	Nom du propriétaire	Montant réclamé
584615	6823-25 Boul. St-Laurent 4 Dante	10	P2130	Village incorporé de la Côte St-Louis	Joseph Lipari	1,094.40
585464	205 St-Zotique Ouest	12 641	P25-161 P2-54	Village incorporé de la Côte St-Louis Paroisse de Saint-Laurent	Marco Valente	617.29
585628	152-56 Ave Mozart Est 6991-95 Ave Casgrain	10	P1127 1126	Village incorporé de la Côte St-Louis	John Choinski	5,756.90
585669	61-59 Mozart Est	10	1190-2 1191-2	Village incorporé de la Côte St-Louis	Giovanni Sicuro	411.15
585867	930 Jean Talon Ouest	634	P780 P779 87 86	Paroisse de Saint-Laurent	Harry S. Gold	7,950.92
586540	750-60 Boul. Crémazie 8098 Champagneur	636	607-2	Paroisse de Saint-Laurent	Roger Leroux	1,440.16
610004	50 6955-61 Henri Julien	8	P88	Village incorporé de la Côte St-Louis	Petro Pucella	719.30
610037	6564-68 Drolet	8	P56	Village incorporé de la Côte St-Louis	Mme Irénée Poissant	432.50
610084	6835-31 Drolet	8	P193	Village incorporé de la Côte St-Louis	Frank Paris et al	490.10
610085	6829-27 Drolet	8	P192	Village incorporé de la Côte St-Louis	Frank Paris et al	403.10
610155	40 6287-85 Drolet	8	P146-1	Village incorporé de la Côte St-Louis	Giovanni Gatti	211.70
610447	6374-76 de St-Vallier	8	P505	Village incorporé de la Côte St-Louis	Mme Edmond Dufour et al	493.00
611918	5848 De La Roche	5	186	Village incorporé de la Côte St-Louis	Albert Roger Legault	336.00
612996	427-426 De Bellechasse	8	363-2 364-3 364-2	Village incorporé de la Côte St-Louis	Mme Lucien Lalonde	412.94
631812	6600-04 Ave Papineau	3	49	Village incorporé de la Côte St-Louis	Mme Lucien Lalonde	600.62
631989	7890 Ave Papineau	482	P360 P359	Paroisse du Sault-au-Récollet	Antonio Tozzi	1,380.09
634346	6907-03 De Bordeaux	209	455	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Morton Jurbin	479.70
634472	6390-98 Ave De Lorimier	209	550	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Mme Raoul Carrière et al	768.00
634515	6738 Ave De Lorimier	209	668	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Laurier Gatién	987.82
634523	6786-88 Ave De Lorimier	209	676	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	J. Richard Lessard	640.00
635623	20 1490 Villerey	484	P469 P470	Paroisse du Sault-au-Récollet	Pasquale Cavallaro	159.58
650183	7241 Ave Des Érables	477	361	Paroisse du Sault-au-Récollet	Antonino Borsellino	106.50
650595	50 7050 Louis Hébert	477	272-2 273-1	Paroisse du Sault-au-Récollet	Maurice Olivier Desaulniers	514.49
651290	7725 Des Écores	476	616 615	Paroisse du Sault-au-Récollet	Nicola Pompa	637.30
651681	7600 Ave Louis Hébert	476	530	Paroisse du Sault-au-Récollet	Louis M. J. Barry	637.63
651968	50 5178 D'Iberville	4	27-2 28 29-1	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Léopold Fredette	1,930.91
651969	50 5184 D'Iberville	4	29-2 30-1	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Léopold Fredette	1,930.90
651970	50 5190 D'Iberville	4	30-2 31 32-1	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Léopold Fredette	1,930.90
651971	50 5196 D'Iberville	4	32-2	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Léopold Fredette	1,312.19
652453	5938-42 Molson	208	1450	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Mlle Marie Aurore Tessier	384.00
652993	2635 Bélanger est 6960-70 2ème Avenue	206	16 15 14 13 12 11 18 17	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Spiros Florakas	7,988.65
653277	5454 1ère Avenue	172	1527	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Antonio Tozzi	1,965.18
653605	5820-26 3ème Avenue	172	2601	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Jean-Paul Gauvin	732.80
653868	5248-58, 5e Ave.	172	P523 P524	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	René Germain	623.50
653869	5260-70, 5e Ave.	172	P524 525	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	René Germain	623.50
654734	5789, 10e Ave.	172	2072	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Maurice Scott	617.49
662826	6374-78, 26e Ave.	192	446	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Fernand Morin	637.16
662889	6863, 26e Ave.	192	1522	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Alphonse Robert	3,835.76
663244	6541, 28e Ave.	191	394	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Roland Lamothe et al	969.23
663380	6515, 29e Ave.	191	466 465 467	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Joe Mestroni et al	5,776.00
670296	3100-04 Masson, 5289, 8e Ave.	172	811	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Philip Habib et al	171.00
670410	3915 Masson	183	385 384	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Julien Hamel	520.03
670547	20 Boul. St-Joseph Est	148	P3360	Village incorporé d'Hochelaga	Ben Lechter	2,879.94
670549	20 2670 Boul. St-Joseph Est	172	308-2 309-2	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Linco Inc.	941.06
670552	20 3010 Boul. St-Joseph Est	172	20 19 18 17	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Daniel Kingstone et al	6,078.37
670740	3691-89 Dandurand	180	P36	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	René Boutin	210.78
671009	2381-85 Des Carrières	208	822 823 824-2 825-2	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Mme Real Clavette	1,903.27
671866	50 3365 Beaubien E.	301	191 192 P193	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Mme Albert Campeau	3,048.35
672311	24 2530-48 Bélanger Est	207	1008 1007 1009	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	George K. Habib	2,640.76
672353	4200-06 Bélanger Est 6955-61 23e Ave.	192	P1098 1097	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Fernand Morin	5,171.49
672666	5090-92 Paisley	189	1404	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	Mme Marco Buscio	325.24
673150	25 2620 P1 Chasse	148	3363	Village incorporé d'Hochelaga	Ben H. Lechter	1,473.33
673150	85 P1 Chasse	P148		Village incorporé d'Hochelaga	Ben H. Lechter	3,032.62
680228	50 7760 Chambord	488	P1094	Paroisse du Sault-au-Récollet	Devon Investment Inc.	1,494.19
680229	7750 Chambord	488	1093 P1092 P1094	Paroisse du Sault-au-Récollet	Devon Investment Inc.	1,322.89
680231	7740-30-20 Chambord	488	P1088 P1092 1091 1089 1090	Paroisse du Sault-au-Récollet	Devon Investment Inc.	4,202.26
681410	7439-41 St-André	488	125-B	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Édouard Pilon	390.40
681413	50 7459-61 St-André	488	128-B	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Robert Lacombe	175.24
681440	St-André	488	150-B	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Matteo Guerra	112.00
682419	7630 Ave. de Chateaubriand	489	203 202-2	Paroisse du Sault-au-Récollet	Alain Girard	589.69
682881	7972-70 Foucher	2629	P623 622	Paroisse de Saint-Laurent	Léon Bourget	301.75
683015	25 1250 Villerey Est	487	69	Paroisse du Sault-au-Récollet	Franco Inc.	4,525.97
684159	7081-91A de St-Vallier	8	560	Village incorporé de la Côte St-Louis	Pasquale Cardone et al	928.47
684179	50 de St-Vallier	8	P450	Village incorporé de la Côte St-Louis	Giuseppe Lipari	160.00

Compte No	No Civique, Rue	Ca- dastre	Sub- division	Division d'enregistrement	Nom du propriétaire	Montant réclamé
684179	75 de St-Vallier	8	P450	Village incorporé de la Côte St-Louis	Giuseppe Lipari	160.00
684211	7089-93 St-Denis	8	P435	Village incorporé de la Côte St-Louis	Jos Lipari	979.20
684214	7107-11 St-Denis	8	P436	Village incorporé de la Côte St-Louis	Mme Joseph Lipari	2,224.00
684239	7303-07 St-Denis	2644	47	Paroisse Saint-Laurent	Joseph Lipari	784.00
684475	50 8310-06 St-Denis	2643	1842	Paroisse Saint-Laurent	Joseph Lipari	71.70
684476	50 8304-8300 St-Denis	2643	1841	Paroisse Saint-Laurent	Joseph Lipari	84.00
684582	7538-34 St-Denis	2643	252	Paroisse Saint-Laurent	Louis De Carlo	993.12
685002	7804-7800 Drolet	2643	747 748	Paroisse Saint-Laurent	Mlle Bernadette Toussaint & Al	60.60
690211	8684-82 av. Henri Julien	2643	2412	Paroisse Saint-Laurent	Pierre Forest	507.50
690263	8334-32 av. Henri Julien	2643	2002	Paroisse Saint-Laurent	Mme Guy Jean	253.79
691651	Jean Talon ouest	642	P108	Paroisse Saint-Laurent	Léopold Perrault	212.80
691652	Jean Talon ouest	642	P109	Paroisse Saint-Laurent	Léopold Perrault	212.80
691653	Jean Talon ouest	642	P110	Paroisse Saint-Laurent	Léopold Perrault	220.80
691654	Jean Talon ouest	642	P111	Paroisse Saint-Laurent	Léopold Perrault	220.80
691764	15 118 Liège ouest	642	312	Paroisse Saint-Laurent	Maurice Bastien	1,021.22
691855	Mill End	642	129	Paroisse Saint-Laurent	Léopold Perrault	182.40
692697	9985 Laverdure	256 255 P21 45-5		Paroisse du Sault-au-Récollet	Hasib Boridy	146.51
693151	8992-96 Lajeunesse	287	111	Paroisse de Saint-Laurent	Mme Jean Allaire	382.72
693363	9177-75 Lajeunesse	270	P214	Paroisse de Saint-Laurent	Mme-Mrs. George Kolotelo	553.75
694166	Millen Avenue	269	200	Paroisse de Saint-Laurent	Succ. Achille Bilet	98.10
694167	Millen Avenue	269	201	Paroisse de Saint-Laurent	Succ. Achille Bilet	98.10
694168	Millen Avenue	269	202	Paroisse de Saint-Laurent	Succ. Achille Bilet	98.10
694169	Millen Avenue	269	203	Paroisse de Saint-Laurent	Succ. Achille Bilet	98.10
694170	Millen Avenue	269	204	Paroisse de Saint-Laurent	Succ. Achille Bilet	98.10
694171	Millen Avenue	269	205	Paroisse de Saint-Laurent	Succ. Achille Bilet	98.10
694172	Millen Avenue	269	206	Paroisse de Saint-Laurent	Succ. Achille Bilet	98.10
694173	Millen Avenue	269	207	Paroisse de Saint-Laurent	Succ. Achille Bilet	98.10
694663	50 9010-12 ave André-Grasset	332	352	Paroisse du Sault-au-Récollet	Roland Laroche	1,031.73
695309	56 9740 Papineau	186	295-1	Paroisse du Sault-au-Récollet	Gaston Noël et al	6,931.27
695309	63 9700 Papineau	186	295-2	Paroisse du Sault-au-Récollet	Gaston Noël et al	4,962.85
Sujet aux servitudes décrites dans l'acte enregistré sous le no. 2134135						
710360	9690-94 Ave. Larose	126 126	672-2 671	Paroisse du Sault-au-Récollet	Sidney Spinner	837.64
710405	9417-25 Vianney	127 127	455 456	Paroisse du Sault-au-Récollet	Lucien Lemaire	771.11
710543	10720 de Poncheville	127	32	Paroisse du Sault-au-Récollet	Wilfrid Laporte	77.30
710800	Iberville	133	377	Paroisse du Sault-au-Récollet	Paul Gervais et al	141.50
711747	10605-07 de Martigny	163 163	3-3-15 3-3-13 3-3-14	Paroisse du Sault-au-Récollet	Henri Szostak et al	679.75
711767	De Martigny	163	2-P6	Paroisse du Sault-au-Récollet	Canital Construction Ltée	146.42
712871	10885 Ave Papineau	172 172	15-2 15-1	Paroisse du Sault-au-Récollet	Jean Morand	115.20
712891	10450 Ave Papineau	186	73	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Lionel Dupré	1,018.78
713359	10597-95 Boul. Olympia	224	P507 508 509 510 511	Paroisse du Sault-au-Récollet	Henry Greenfield	17,955.48
713381	10718-22 Boul. Olympia	224	71-1 71-2 70	Paroisse du Sault-au-Récollet	Michel Padulo	1,052.78
714754	1865-67 Prieur Est	186	227	Paroisse du Sault-au-Récollet	Guy Beaugregard	952.65
715074	Boul. Henri Bourassa Est	126	P49 P47 P46 P45 P48	Paroisse du Sault-au-Récollet	Northeast Development Corporation et al	46.20
715133	2184 Boul. Gouin Est	P160		Paroisse du Sault-au-Récollet	Sault Sportwear Ltd.	861.45
715204	1522-60 Boul. Gouin Est 10745 Ave Curotte	217	873 P874 875 P874	Paroisse du Sault-au-Récollet	Édouard Monette	1,596.15
715266	2035-37 Boul. Gouin Est	175	2	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme André Dumas	701.75
715438	Arrière Place Étienne Brûlé	537	P1	Paroisse du Sault-au-Récollet	Jean Morand	209.60
720979	10846 Ave d'Auteuil	247	179	Paroisse du Sault-au-Récollet	Achille Bilet	658.32
721162	10130 Laverdure	257 257	38 P40-1	Paroisse du Sault-au-Récollet	Michel Hamel	617.05
721434	10510-14 Blvd. St-Laurent	262 262	319-1 319-2	Paroisse du Sault-au-Récollet	John Ceyko	2,110.93
721749	Sud de 9914 Clark	262 262	647-1 646	Paroisse du Sault-au-Récollet	Alfredo Nicolo et al	446.73
722615	10130-34 ave de l'Esplanade	269 269	410 409-1	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Joseph Vincelli	171.72
722617	10000-02 ave de l'Esplanade	269 269	P490 P489	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Pat Accurro	357.90
723152	11240-44 Tolhurst	270 270	627 628-1	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Roland Brisebois dit Daignault	870.48
723246	9910 Tolhurst	345 345	1121 1122	Paroisse de Saint-Laurent	Mme Maurice Dompierre	644.08
723390	10165 Jeanne-Mance	375 11 275 270	77 P76 P10	Paroisse du Sault-au-Récollet	Fernand E. Galarneau	345.13
723482	11160 Jeanne-Mance	275 275 275 275	P705 P704 P704 P705	Paroisse du Sault-au-Récollet	Joseph L. Gagner	656.00
723483	11154 Jeanne-Mance	275 270	701 687	Paroisse du Sault-au-Récollet	Joseph L. Gagner	338.15
725786	581-591 Boul. Henri Bourassa Est	229	P1230 P1233 P1231	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Paul Michaud	2,368.00
730151	Letellier	291	88	Paroisse du Sault-au-Récollet	Cresta Construction Inc.	253.87
730219	De St-Réal	291	P165-1	Paroisse du Sault-au-Récollet	Cresta Construction Corporation	131.95
730266	De St-Réal	291	P35 P34	Paroisse du Sault-au-Récollet	Rocco Sciarroffa	151.49
730418	11365 Ave Du Bois de Boulogne	301	94	Paroisse du Sault-au-Récollet	J. Gilles Denis	646.05
730774	9300 Charles De La Tour	353	P12	Paroisse de Saint-Laurent	Paul Addison et al	5,862.45
730868	11910 Valmont	323	233	Paroisse du Sault-au-Récollet	Frank Sadori	1,189.33
730967	Boul. de l'Acadie	P262		Paroisse de Saint-Laurent	Larissa Development Corp.	1,999.49
731078	Bl. de l'Acadie	P262		Paroisse Saint-Laurent	L'Acadie Developments Ltd. & Al	20,887.64
731100	Bl. de l'Acadie	351	P448	Paroisse Saint-Laurent	Mme Roger Leroux	188.66
731101	Bl. de l'Acadie	351	P447	Paroisse Saint-Laurent	Mme Roger Leroux	195.38
731366	10890-94 Frigon	325	377	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Édouard Pilon	1,290.79
731402	11355 Pasteur	325	154	Paroisse du Sault-au-Récollet	Germain Lauzon Inc.	1,329.75
731600	11510 Pasteur	325	18	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mlle Agathe Piché	796.47

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Compte No	No Civique, Rue	Ca-dastre	Sub-division	Division d'enregistrement	Nom du propriétaire	Montant réclamé
731525	Arr. Pasteur	P325		Paroisse du Sault-au-Récollet	Larissa Development Corporation	47.68
731873	12093-89 James Morrison	325	122	Paroisse du Sault-au-Récollet	Guy St-Georges	506.47
732377	2005-09 Alfred Laliberté	325	371	Paroisse du Sault-au-Récollet	Gilles Marcotte	1,329.16
732488	Av. Colbert	14	65	Paroisse Saint-Laurent	Cresta Construction Inc.	365.62
732489	Av. Colbert	14	64	Paroisse Saint-Laurent	Cresta Construction Inc.	265.57
732490	Av. Colbert	14	70	Paroisse Saint-Laurent	Domaine St-Louis Inc.	375.76
732839	50 Guerin	308	77	Paroisse du Sault-au-Récollet	Antonio Di Lillo	147.94
732926	2425 Dudemaine	327	73-7	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mlle Madeleine Boyer	765.45
733325	3181 Place Hélène Boullé	13	13	Paroisse Saint-Laurent	Raymond Boucher	743.76
733412	Blvd. Gouin ouest	326	P126	Paroisse du Sault-au-Récollet	Mme Adrien H. Gariépy	42.55
740254	Filion	19	576	Paroisse de Saint-Laurent	Jean-Marie Giron	95.30
741239	12350 Place de la Capricieuse	27	23	Paroisse de Saint-Laurent	La Maison Moderne Ltée	1,345.70
741426	12341 Place St-Germain	27	27	Paroisse de Saint-Laurent	Roland Lamoureux	1,275.65
741548	arr. St-Evariste	P31		Paroisse de Saint-Laurent	Michel Dambrosio	16.46
742191	Nord de 11885 Lachapelle arr. 11960-70 Grenet	44	P626	Paroisse de Saint-Laurent	Reed Gardens Ltd. et Al	1,093.97
742328	Blvd Laurentien	53	P1-37	Paroisse de Saint-Laurent	Mme Armando Perri	257.68
742387	12111 Cousineau	78	130	Paroisse de Saint-Laurent	Christos A. Angelopoulos	797.90
742388	Avenue Cousineau	78	128	Paroisse de Saint-Laurent	Christos A. Angelopoulos	175.10
742389	Avenue Cousineau	78	127	Paroisse de Saint-Laurent	Christos A. Angelopoulos	175.10
742606	12145 Pl. Gilles-Hocquart	86	P244	Paroisse de Saint-Laurent	Urbain Parent	578.61
742614	12130 Place Gilles-Hocquart	86	236	Paroisse de Saint-Laurent	J. Adrien Bourgon	545.25
742619	12345 Olivier	86	5	Paroisse de Saint-Laurent	Thomas Banks	118.64
743222	5210 Blvd. Gouin Ouest 12360-62 St-Evariste	30	507-1 511 512	Paroisse de Saint-Laurent	H. Paul Larivière	1,915.68
743364	5335-31 Blvd. Gouin Ouest	34	57-2 32 4-1 32	Paroisse de Saint-Laurent	Lucien Rioux	1,289.70
743485	5505-01 Bocage	35	41	Paroisse de Saint-Laurent	Gilles Croteau	1,089.39
797420	8 avenue Leblanc	115	9	Paroisse de Saint-Laurent	Mme Jean-Paul Mascala	225.60
852153	9142 5ème Avenue	160	360 361	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Jacqueline Grenier et al	442.90
854058	11ème Avenue	150	151 150	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Orlando Bruni	40.34
Projet d'homologation.						
854884	13ème Avenue	143	548 549	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Christa Sklorz	33.82
859020	Arrière 10ème Avenue	136	1180	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Elegant Dev Corp.	240.96
860589	9500, 28ème Avenue	133	537	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Falcon Investment Corporation	91.94
860587	48ème Avenue	102	308 309	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	48.62
860590	48ème Avenue	102	311 312	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	48.62
860601	40ème Avenue	102	14-2 16-1 16-1	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Ernest I. Wohl	44.37
860602	49ème Avenue	102	14-1 13-2	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Ernest I. Wohl	26.68
860604	49ème Avenue	102	12-1 13-1	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Ernest I. Wohl et al	27.30
860648	52ème Avenue	97	219 220	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd	49.91
860650	52ème Avenue	97	222 221	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.91
860652	52ème Avenue	97	223 224	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48
860654	52ème Avenue	97	226 225	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48
860656	52ème Avenue	97	227 228	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48
Projet d'homologation pour fin de rue.						
860658	52ème Avenue	97	222 221	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.91
860652	52ème Avenue	97	223 224	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48
860654	52ème Avenue	97	226 225	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48
860656	52ème Avenue	97	227 228	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48
Projet d'homologation pour fin de rue.						
860658	52ème Avenue	97	222 221	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.91
860652	52ème Avenue	97	223 224	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48
860654	52ème Avenue	97	226 225	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48
860656	52ème Avenue	97	227 228	Paroisse Saint-Joseph de la Rivière-des-Prairies	Wohl Realty Co. Ltd.	49.48

Suite à la page 25

Les Distilleries Melchers Ltée, ont vu leurs ventes atteindre le chiffre sans précédent de \$9,351,500.00

53% de plus qu'en 1968

Les Distilleries Melchers Limitée ont fait parvenir hier à leurs actionnaires un rapport annuel, couvrant l'exercice clos le 31 août 1969: M. Sarto Marchand, E.D., K.L.J., président et directeur général, leur déclara en partie ce qui suit:

"Votre compagnie vient de terminer la meilleure année de son histoire tant par ses ventes que par son revenu net. Cette année, le chiffre des ventes a atteint le sommet sans précédent de \$9,351,500 (sans compter les taxes de vente et d'accise), contre \$6,138,900 l'an dernier. Ces résultats encourageants ont donné un profit d'exploitation de \$1,259,000 comparé à celui de \$557,300 l'an dernier. Il est à remarquer qu'en dépit d'une réserve de \$615,400 pour impôts sur le revenu (\$425,000, l'an dernier), le profit net, une fois les taxes acquittées, a augmenté de \$643,000 (43% l'action) par rapport à \$514,700 (38% l'action) l'an dernier excluant le profit sur vente de participation dans la compagnie associée.

En vertu du programme annoncé l'an dernier, nous avons dépensé au-delà de \$5,200,000 à notre usine de Berthierville; nous avons en outre réalisé, au début de janvier, l'acquisition de l'usine de Minnedosa, au Manitoba.

L'émission des obligations de la série "B", qui devait être faite le 29 août 1969, a été reportée à plus tard, n'étant plus nécessaire à cette date. Les déboursés à ce jour, s'élevaient à \$5,200,000, ont été financés au moyen du profit d'exploitation, du produit des obligations de la série "A" (\$2,500,000) et d'un emprunt auprès d'un client (\$2,258,000).

Les intérêts que nous avons acquis au Manitoba ont nécessité un débours de \$1,500,000. Pour renflouer notre capital d'exploitation, nous avons émis au cours de l'année une obligation convertible et rachetable à 7% que nous avons vendue à une source privée. Cette année, l'actif total s'est élevé de \$12,000,000 à \$19,500,000.

Les actions ordinaires de LES DISTILLERIES MELCHERS, Limitée, furent inscrites sur les listes des valeurs des Bourses de Toronto et de Vancouver, en plus de l'être sur celle de la Bourse Canadienne.

	1969	1968	% Change
Ventes	\$ 9,351,500	6,138,900	53%
Bénéfice par action ordinaire*	43¢	38¢	15
Dividendes	356,800	250,100	43
Nombre d'actions en circulation	1,489,240	1,478,610	—
Fonds de roulement	3,036,800	6,626,900	-54
Quotient Disponibilités sur Exigibilités	1.7-1	6.0-1	—
Immobilisations (nettes)	10,533,400	3,442,000	206

Ajusté selon la subdivision de cinq actions pour une en 1968

À noter...

Inland Natural Gas Co réunit ses actionnaires à 10.30, ce matin, pour la tenue de son assemblée annuelle et la M.P.G. Investment Corporation Limited tiendra cet après-midi à 3 p.m. la réunion générale annuelle de ses actionnaires.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende tant par action ordinaire et privilégiée: Canada Cement Company Ltd., ordinaire - 30 cents l'action; National Drug & Chemical Company of Canada Ltd., ordinaire - .05 cents l'action; privilégiée - 15 cents l'action.

Un syndicat, dirigé par Wood, Gundy Valeurs Ltée et Harris & Partners, Securities Ltd., et comprenant maintes maisons de valeurs de placement du pays, offre présentement en souscription au public une émission de \$50,000,000 d'obligations de Gulf Oil of Canada. Celles de 5 ans sont offertes à 99.34 pour rapporter 8.56% et celles, échéant dans 20 ans, rap-

Bourse de Montréal

La place locale était en équilibre instable hier

La Bourse de Montréal a clôturé avec des pertes dans tous les compartiments mercredi à l'issue d'une activité passablement active. Les pertes l'ont emporté sur les gains par 129 contre 89.

L'indice composé a perdu 1.48 à 175.35 et celui des industrielles 1.75 à 161.89.

Aux Banques, Canadienne nationale a acquis 1-4 à 10.34, Toronto-Dominion 1-2 à 22, et de la Nouvelle-Écosse 1-8 à 24, tandis que de Commerce reculait de 1-2 à 20.78 et de Montréal de 1-4 à 15.58.

Parmi les industrielles, Investors Group était en baisse de 1-5 à 11.38, Radio-Engineering 1-4 à 36.14, Royal Trust 3-4 à 28 et Borden 1-2 à 19, tandis que Metropolitan Stock grimpait de 4-12 à 30 et Canadian Hydrocarbons de 1-2 à 16.

MacMillan, aux papeteries, a perdu 1-8 à 33.18.

Aux minières et pétrolières seniors, Placer a acquis 3-4 à 43.12, cependant que Pacific Petroleum 1-2 à 28.12 et Texaco 1-2 à 25.

A la Bourse canadienne, Canadian Arena a reculé de 3-4 à 15.14.

Parmi les spéculatives minières et pétrolières Chalmers a avancé de 30 cents à \$3.15 et Patino de 1-2 à 48.12.

Un total de 1,122,700 actions ont changé de main au regard de 1,078,000 mardi.

Banque Canadienne Nationale

NOMINATIONS À LA HAUTE DIRECTION



M. Louis Hébert



M. Wilbrod Bherer

La BCN est heureuse d'annoncer l'élection de Monsieur Louis Hébert à la présidence du Conseil et de Monsieur Wilbrod Bherer à l'un des postes de vice-présidents. Monsieur Bherer continuera en outre d'assumer ses responsabilités de président de la Banque.

Fonds mutuels

Cours fournis par Francis I. Dupont & Co

	Off.	Dem.
Adinac	2.54	2.78
x Affiliated Fund Inc. Com.	8.19	8.86
A.G.P. Special Fund	2.80	2.98
All Canadian Com.	8.15	8.91
All Canadian Inv.	9.72	10.42
All Canadian Rev. Growth	5.68	5.91
All Venture (Canadian)	4.48	4.89
x Business SHS (American)	3.28	3.55
American Growth	6.72	7.38
Andree Equity	4.96	4.44
Associated Investors	5.44	5.89
Boulton Corp.	22.87	26.35
x Boston Fund Ltd.	6.54	9.33
x Bullcock Fund Ltd.	16.04	17.57
Canada Growth Fund	7.85	8.40
Canada Security Fund	3.95	7.74
Canadian Channing Venture	6.82	7.47
Can. Gas & Energy Fund Ptd.	12.57	14.07
Canadian Investment Fund	4.39	4.80
Canadian Trustee Inc. Fund	4.71	5.14
Canadair Co. Ltd.	41.38	44.41
Canagers	10.37	10.78
Champion Mutual Fund of Canada	7.82	8.56
C.I. Leverage	4.26	4.61
Collective Mutual Fund	7.85	8.40
Commonwealth Intl.	13.80	15.12
Corporate Investors	6.96	6.62
Corporate Investors Stock Fund	4.26	4.61
x Dividend SHS	3.78	4.14
Dreyfus Fund Inc.	12.72	13.04
Dynaric Fund Inc.	25.88	28.98
Essex Fund of Canada	6.80	8.30
Federated Financial	3.27	3.79
Federated Growth	6.03	6.61
x Fidelity Trend	27.21	29.74
Fonds Collectif "A"	6.57	7.51
Fonds Collectif "B"	4.97	5.13
Fonds Collectif "C"	9.86	10.78
Fonds Desjardins "A"	4.36	4.50
Fonds Desjardins "A"	4.36	4.50
G.I.S. Compound	10.12	11.06
G.I.S. Income	6.11	6.50
Growth Equity Fund	7.41	8.14
Growth Oil & Gas	20.60	23.70
Industrial Growth Fund	6.70	6.30
Investors Growth	11.52	12.59
Investors International Mutual	8.72	9.53
Investment Mutual of Canada	5.46	5.96
I.O.S. Regent	10.01	10.94
I.O.S. Venture	4.91	5.37
Keystone Canada	7.59	8.33
x Keystone Canada K-2	5.73	6.26
x Keystone Canadian S-1	18.90	20.62
x Keystone Canadian S-4	3.61	4.12
x Keystone Polaris	4.66	5.11
Le Fonds P.E.P.	3.50	3.80
Le Fonds P.E.P.	16.18	17.68
Le Fonds P.E.P.	16.18	17.68
x Mass Investment Growth Siks	13.17	14.20
Molson M. Fund	6.05	6.61
Mutual Accumulating Fund	3.58	4.10
Mutual B.I.F.	4.70	4.91
Mutual Bond	8.61	9.00
Mutual Growth	6.46	7.06
Mutual Income Fund	5.68	6.21
Natural Resources	8.18	8.94
x Performance Plus	11.52	12.59
x First Participating	19.87	21.72
Petit et Revenu Mutual	7.44	8.18
Petit et Revenu Mutual	11.16	12.26
Principal Growth Fund	9.83	10.40
Provident Mutual Fund	4.88	5.33
Rathum Growth Fund	12.02	13.14
Radisson R. I.	3.53	3.80
Roydall Ltd.	5.75	5.90
SPEI	10.19	11.14
Taurus Fund	3.89	4.47
United Accum. Fund	3.50	3.82
United American	2.98	3.27
United Horizons	3.64	3.99
United Venture	3.90	4.49
Mutual Savings Equit.	7.23	8.01
Wellington Fund	12.37	13.52

x En montante américaine

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL
JOUR ET NUIT
COMMERCIAL OU RÉSIDUEL

TAS

SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

866-6921

SHERBROOKE 569-6366

QUÉBEC 522-2024

OTTAWA 236-7151

Bourse de N-Y

Wall Street, affecté par les prises de profits

(AFP) — La tendance s'est nettement alourdie mercredi au Stock Exchange de New York. La série de consolidation enregistrée depuis le début de la semaine s'est poursuivie, la cote se repliant modérément sous l'effet de prises de bénéfices pendant la majeure partie de la séance. Les pertes se sont toutefois sensiblement atténuées juste avant la clôture. Les affaires ont été assez calmes.

Les pertes l'ont emporté dans la plupart des compartiments, mais on a toutefois noté les progrès de General Dynamics aux aéronautiques, de American Airlines, aux transports aériens, de Copper Range aux cuprifères, de Ford aux automobiles et de Metro-Goldwyn-Mayer aux cinémas. Par contre, les chimiques, les électroniques et les pharmaceutiques ont été particulièrement lourds tandis que les matériaux de construction, les grands magasins, les pétroles et les télévisions ont suivi la tendance générale. Les papiers les plus outchoués et les tabacs ont fait preuve de résistance tandis que les ordinateurs et les mécaniques ont évolué irrégulièrement.

Indices des obligations à N. Y.

	30	10	10	10	10
	Rails	Ind.	Util.	Frpn.	L.Y.
Hier	99.2	92.9	76.9	90.6	75.0
La veille	99.2	92.9	76.9	90.6	74.6
Sem. dern.	99.2	92.9	77.1	90.5	75.0
Mars dern.	99.2	90.2	76.5	91.6	74.5
Apr. dern.	99.3	90.0	79.7	89.4	81.0
1969 haut	64.3	87.0	79.3	92.2	79.8
1969 bas	58.9	80.2	76.4	89.1	74.0
1968 haut	66.3	91.0	81.4	90.2	82.2
1968 bas	62.8	85.8	78.3	88.0	78.4

Indices à New York

	30	15	15	60
	Ind.	Util.	Frpn.	S&P
Hier	427.7	156.3	129.8	295.3
La veille	442.0	155.3	140.1	297.8
Sem. dern.	442.0	155.3	140.1	299.1
Mars dern.	421.6	150.5	131.2	282.2
Apr. dern.	511.1	207.3	149.0	352.6
1969 haut	511.1	217.7	150.1	360.9
1969 bas	419.4	148.0	130.6	281.8
1968 haut	531.1	217.4	160.4	368.9
1968 bas	435.6	195.6	135.1	299.1

x En montante américaine

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL
JOUR ET NUIT
COMMERCIAL OU RÉSIDUEL

TAS

SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

866-6921

SHERBROOKE 569-6366

QUÉBEC 522-2024

OTTAWA 236-7151

Le Tado

restaurant

Tel. 878-3959

423 ST-CLAUDE

Quebecair a inauguré son service de jets BAC-III A, à Churchill Falls

Quebecair a inauguré, mercredi 29 octobre, son service de jets "BAC-Cent-Onze" à destination de Churchill Falls et a, ainsi, marqué une étape importante dans les services offerts aux quelque 5,000 résidents de cette région du Labrador.

En plus des passagers réguliers, le BAC-111 qui inaugurerait ce service comptait à son bord des représentants de la presse, de la radio et de la télévision, ainsi que des cadres supérieurs de Quebecair.

Quebecair est le 31ème transporteur aérien à faire l'acquisition des appareils BAC-111 fabriqués en Angleterre par British Aircraft Corporation Muni de deux moteurs Rolls-Royce de type Turbofan et pouvant transporter 74 passagers et 6,000 livres de cargaison à une vitesse de croisière de 550 miles à l'heure, cet appareil a acquis une réputation enviable dans plus de 50 pays pour sa stabilité et son confort.

Les journalistes et les invités qui participent à l'envolée inaugurale ont pu constater les progrès des travaux en cours à Churchill Falls. Ils ont survolé le fleuve Churchill et les chutes de 245 pieds de hauteur, ainsi qu'une partie des réservoirs couvrant plus de 2,567 miles carrés plus du tiers de la superficie du lac Ontario.

Indices à Toronto

	Ind.	Gold	B.M.	M.W.	O
Hier	181.67	166.50	113.81	195.21	
La veille	182.78	167.37	113.41	197.28	
Sem. dern.	184.22	166.42	112.97	195.40	
Mars dern.	176.48	165.24	109.14	204.30	
Av. dern.	178.15	208.37	113.06	227.97	
1969 haut	198.77	276.96	122.54	310.73	
1969 bas	184.25	159.92	97.85	192.97	
1968 haut	191.07	280.79	113.96	232.94	
1968 bas	144.46	179.29	95.09	185.71	

BÉLANGER INC.

MEMBRE DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES COURTIER EN VALEURS MOBILIÈRES

800, PLACE VICTORIA - MONTRÉAL - TÉL. 861-1461

AVIS

aux porteurs de

BILLETS DE L'U.R.S.S.

Le gouvernement du Canada désire informer les porteurs de billets du gouvernement de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques, qui ont été émis à la Tetiube Mining Corporation Limited ou à la Lena Goldfields Limited, que les réclamations relatives à ces billets doivent être présentées à la "British Foreign Compensation Commission" au plus tard le 31 décembre 1969.

Tous les porteurs de ces billets du gouvernement de l'U.R.S.S. peuvent obtenir des renseignements supplémentaires en écrivant au

Sous-ministre des Finances,

Ottawa.

Finies les rumeurs

L'Esterel vous appartient toujours

Pour votre prochain congrès, composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurtubise, directeur général, Hôtel l'Esterel, Cité Terrebonne, Québec.

A l'Esterel on est d'affaires

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Inscriptions d'actions sur les Bourses de Montréal et Canadienne

54,500 actions ordinaires de Consumers

l'information

Jackie Parker est inquiet

VANCOUVER (PC) — Le pilote Jackie Parker, des Lions de la Colombie britannique, a déclaré avec sagesse au sujet des Roughriders de la Saskatchewan:

"Parce qu'ils sont assurés du premier rang, cela ne signifie pas qu'ils prendront les choses aisément".

Parker parlait du match le plus important que ses Lions vont livrer ce soir aux Riders dans le but de mériter le 3e et dernier rang dans la Conférence de football de l'Ouest donnant droit à la participation aux séries de fin de saison.

Les Riders s'en prendront d'ail-

leurs dimanche aux Eskimos d'Edmonton, qui sont sur un pied d'égalité avec les Lions en 3e place dans l'Ouest.

Les Eskimos devront vaincre les Riders à tout prix dimanche, peu importe le résultat du match de ce soir, car ils accusent un déficit de 1-2 contre les Lions au cours du calendrier régulier.

Entre-temps, Parker est inquiet de l'état de ses blessés, notamment le bloqueur offensif Bob Dunlop incapable de s'entraîner depuis qu'il a subi une blessure à une cheville contre Winnipeg en fin de semaine dernière. Parker le

remplacera probablement par la recrue canadienne Dave Golinski.

De plus, Rich Robinson est blessé à la hanche et est un débutant douteux.

Par ailleurs, Jim Young et Dave Tobey devraient s'aligner même s'ils sont handicapés par des blessures.

Duel

Les Lions attendent quelque

36.000 spectateurs qui surveilleront de près le duel entre George Reed, des Riders, et leur favori Jim Evenson. Ce dernier a une avance de 105 verges sur Reed pour les gains au sol.

Celui-ci tentera de remporter son 5e titre d'affilié dans ce domaine, ayant devancé Evenson de justesse dans le dernier match de la saison dernière.

De plus, Reed a déjà égalé le record de Normie Kwong, ex-joueur du Calgary et de l'Edmonton, avec 74 touches au sol, record de la LCF.

Enfin, les Riders sont en quête du record de 38 interceptions établi en une saison par Edmonton en 1954 et Ottawa en 1957, car ils en ont déjà récolté 33 avant leurs deux derniers matches de la saison.

Canadien subit sa deuxième défaite

MINNESOTA — Le Canadien a subi sa deuxième défaite de la saison hier soir à Minnesota alors qu'il a baissé pavillon devant les North Stars au compte de 4 à 1.

Le jeune Christian Bordeleau a réussi le premier but et le seul filet du Canadien à la première période.

Au deuxième engagement les North Stars ont répliqué avec des buts par Cullen et Grant.

Goldsworthy et Nanne ont réussi les deux autres buts du Canadien en troisième période.

Cesare Maniago a repoussé 31 rondelles devant le filet des North Stars alors que Ro-

gation Vachon a essuyé un barrage de 39 lancers.

Ce soir le Canadien sera à St-Louis pour livrer bataille aux Blues du pilote Scotty Bowman.

Incidentement Jean Béliveau participait à sa 1000e partie en saison régulière dans la L.N.H.



SCEAUX, France. — Le cyclomoteur a cent ans aujourd'hui, grand-maman! On voit ici le premier spécimen de cyclomoteur inventé en 1869 par Pierre Michaux, père du vélocipède. C'est la chanteuse Jacqueline Dano, en mini-jupe, sur le premier cyclomoteur. (Photo Keystone)

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

ACHAT DE LIVRES

ACHETONS livres de tous genres, histoire, philosophie, littérature, livres de poche, Canadiens, belles éditions, etc. Téléphonez 521-3626. 31-10-69

APPARTEMENT A LOUER

Snowdon-Chemin Queen Mary, 3 1/2 pièces, réfrigérateurs, poêle, frigidaire, taxes payées, location immédiate \$130. Tél. 484-7575 ou 484-4307. 31-10-69

Vue panoramique grand 3 1/2, meublé ou non, meublé, centre-ville, près métro. 15e étage. \$175. 16e étage \$150. Tél. 842-5818. 31-10-69

A VENDRE

Roche de bal, fait main, valeur \$225, verres coupés, importé France, blanc et or, votre prix raisonnable est accepté. Tél. 323-4326. 31-10-69

CHALET DEMANDE

Cherche chalet à louer du 24 décembre 69 au 4 janvier 70. Tél. 733-4429 après 5 p.m. 31-10-69

CHALET A VENDRE

Région Ste-Adèle, petit Westmount, avec plage sablonneuse sur grand lac naturel, 3 chambres à coucher, chalets sur plan, foyer pierre, piscine, tennis, près piste de ski, terrain compris \$145,000 paiements mensuels. Tél. 731-3501. 31-10-69

REPRISE DE FINANCE

Chalet hiver-été, lac naturel, 50 milles de Montréal, termes faciles, versements à continuer, \$40 mois. Tél. M. Ferdinand. Jour 384-6407. 342-2590. 31-10-69

CHALET A LOUER

VAL-DAVID, chalet ensoleillé à louer, à l'année de préférence 50 minutes de Montréal sur route 11. Tél. 189-3222. 31-10-69

STE-AGATHE, magnifique Bazar, meublé, plan monté, foyer pierre, 5 1/2 pièces, chauffages, éclairages, près piste, saison \$1,500. Tél. 256-6225 ou Ste-Adèle 326-5836. 31-10-69

CHAMBRE A LOUER

N.D.G. grande chambre pour personne distinguée et tranquille, à louer, pension, si désiré, références exigées. Tél. 488-0755 ou 481-3382. 31-10-69

FEMME DEMANDÉE

SECRETIRE BILINGUE D'EXPERIENCE

Requise pour travail en demi-journée. Parfaite maîtrise du français. Excellente connaissance de l'anglais. Expérience en traduction de l'anglais au français.

• Conditions de travail intéressantes

• Salaire attrayant.

• Aucune limite d'âge.

Téléphoner pour rendez-vous à:

381-4236 31-10-69

CHAMBRE A LOUER

QUINTMONT chambre confortable à louer, entrée privée, jeune dame seulement. \$65 par mois. Tél. 270-8000 après 6 p.m. 31-10-69

COURS PRIVES

Professeur d'espagnol (d'Espagne et d'Amérique Latine) élémentaire, avancé, conversation, cours privés individuels ou en groupe. Tél. 336-0749. 6-11-69

DEMANDE D'EMPLOI

Jeune fille sérieuse, honnête, désire travailler dans clinique ou médecin. Plusieurs années d'expérience dans bureau et un an de Nursing. Endroit Nord de Montréal, banlieue nord ou Ste-Thérèse. Tél. entre 7 p.m. 435-5875. 31-10-69

DIVERS

TOP MART INC. 15 est rue Ste-Catherine. Tél. 845-0401, métro St-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers, importations, européennes, jaquettes sport \$10, habits complets Westford \$10-\$20, jaquettes sport \$15, imperméables \$10-\$15, pantalons d'automne \$15-\$18. Pull-over \$5-\$6.50, pantalons \$3-\$6.50 etc. J.N.O. 31-10-69

HOMMES DEMANDES

BUREAU DE C.A. recherche des étudiants du soir en deuxième et troisième années, bilingues. WEISBORD, DAINOW, GARMAISE ALPER & CO. Appelez M. Weisbord 866-5362. 31-10-69

LOGEMENT A LOUER

CHEMIN STE-CATHERINE: 7 1/2 pièces, duplex pierre naturelle, 2e étage, très ensoleillé, chaufferie, eau chaude, poêle électrique, frigidaire, balcons, service de conciergerie. Tél. 729-2258. 6-11-69

ARLUNTSIC, angle Gouin-Waverly, 2e étage, très beau site, 6 grandes pièces chauffées, eau chaude et poêle fournis. Adultes. Garage facultatif. \$145, libre immédiatement. Tél. 331-4589. 31-10-69

BUNGALOW

Finis ou semi-finis, 5 1/2 avec cave de 7, 13 milles de Montréal. Directement du constructeur. Conditions faciles. Rens.: 585 ouest Fleury. Tél.: 384-6407 jour 384-2148 soir 31-10-69

TAILLEUR

Vous avez maigre ou engraisé? Faites ajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple, nœud style.

DROLET ET TAILLEUR

SPECIALISTE — Habits et costumes sur mesure. 351 est. rue GUIZOT. Tél.: 388-2532

TERRAINS A VENDRE

ST-VINCENT DE PAUL, terrain bord de l'eau, 100 x 135, \$7,000. Tél. 661-3592. 31-10-69

PETITE TERRE

30 arpents boisés ou non, prix \$1,700, termes faciles, 6 milles de Drummondville, près rivière St-François, contrait notaire direct du propriétaire. Pour voir plan d'ensemble: 585 Fleury ouest. Tél.: 384-6407 - jour 384-2148 - soir 31-10-69

SOMMAIRE

PREMIERE PERIODE

1 - Montréal: Bordeleau (1er) (Rousseau, Mahovich) 2:57
Pun.: Au banc du Montréal (3:17), Ferguson (12:13), Lemaire (18:18)

DEUXIEME PERIODE

2 - Minnesota: Cullen (2e) (Goldsworthy) 3:55
3 - Minnesota: Grant (6e) (Larose) 16:33
Pun.: Harper (4:59), Parise (9:28), Ferguson (16:09)

TROISIEME PERIODE

4 - Minnesota: Goldsworthy (3e) (Redmond, Parise) 4:25
5 - Minnesota: Nanne (1er) (Larose, Burns) 16:48
Pun.: Ferguson (2:08), O'Shea (6:52)

Clair le pilote de l'année

OTTAWA — Frank Clair, pilote des Rough Riders d'Ottawa; qui ces 14 dernières années a conduit son club aux séries éliminatoires dans la division Est de la Ligue Canadienne de Football fut choisi hier comme le pilote de l'année pour une deuxième fois.

Le trophée Cy Young à Tom Seaver

NEW YORK — Tom Seaver, brillant artiller des Mets de New York et le meilleur lanceur des ligues majeures en 1969 avec un record de 25 victoires contre 7 revers fut déclaré hier le vainqueur du trophée Cy Young décerné annuellement au lanceur par excellence. Seaver a récolté 23 des 24 votes.

Melbourne veut les jeux de 74

MELBOURNE — Le conseil municipal de Melbourne a prié le gouvernement australien de présenter sa candidature à l'organisation des jeux du Commonwealth britannique de 1974.

Le choix du pays organisateur de ces jeux aura lieu l'an prochain à Edimbourg lors de la présentation des jeux de 1970.

Les autres candidats déjà connus sont le Canada, la Nouvelle-Zélande, le Pays de Galles et Hong Kong.

Bunning revient chez lui

PHILADELPHIE — Les Phillies de Philadelphie, de la ligue nationale de baseball, ont annoncé qu'ils avaient fait l'acquisition du lanceur Jim Bunning.

Ce vétéran de 38 ans, un ancien joueur des Phillies qui avait réussi une partie parfaite contre les Mets en 1964, avait obtenu son congé des Dodgers de Los Angeles à la fin de la dernière saison.

FORUM HOCKEY

LIGUE AMERICAINE

DEMAIN à 8 heures P.M.

BUFFALO vs LES VOYAGEURS

PRIX, SIEGES RESERVES: Loges, Promenade, Mezzanine: \$4.00 - Amphithéâtre: \$3.00 - Cercles: \$2.50. ADMISSION GENERALE: \$2.00 - ENFANTS: \$1.00. DANS LES SECTIONS NON RESERVEES SEULEMENT. Billets MAINTENANT en vente.

sportive

Hockey

HIER
Toronto 4, Boston 2
New York 3, Pittsburgh 2
Minnesota 4, Canadien 1
Detroit à Los Angeles
Chicago à Oakland

AUJOURD'HUI
Montréal à St. Louis
New York à Philadelphie

CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
BOSTON	8	7	1	1	27	14	13
CANADIEN	8	3	2	3	27	22	9
NEW YORK	8	4	3	1	20	23	9
DETROIT	6	3	2	1	16	14	7
TORONTO	7	3	3	1	19	15	7
CHICAGO	7	1	5	1	13	22	3

DIVISION OUEST

	PJ	G	P	N	BP	BC	PTS
ST. LOUIS	7	3	2	2	22	16	8
OAKLAND	7	3	3	1	15	22	7
MINNESOTA	7	3	4	0	19	18	6
PHILADELPHIE	6	1	1	4	10	13	6
LOS ANGELES	6	1	1	4	10	13	6
PITTSBURGH	7	1	3	3	15	19	5

Hockey Mineure

LIGUE AMERICAINE	Kitchener	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Hamilton	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DU QUEBEC	Quebec	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Shawinigan	4	3	2	35	49	10
Aucune partie	St-Jérôme	4	3	1	28	56	5
	Verdun à Sherbrooke	8	00	00	00	00	0

LIGUE SENIOR DU QUEBEC	Sorel	8	1	0	63	35	16
AUJOURD'HUI	Shawinigan	4	3	2	35	49	10
Aucune partie	St-Jérôme	4	3	1	28	56	5
	Verdun à Sherbrooke	8	00	00	00	00	0

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

LIGUE JUNIOR A DE L'ONTARIO	Canadien Jr à Hamilton	3	4	0	30	30	6
AUJOURD'HUI	Kitchener à Peterborough	1	4	3	35	41	5
Aucune partie	Nagara Falls	2	7	1	28	56	5
	London	1	4	2	29	35	4

l'information

sportive

La valse des millions et la danse de l'exil

Il est un vieux dicton qui dit que l'argent mène le monde et, en autant que la ligue Nationale de hockey est concernée, ce dicton est devenu une règle de vie, l'essence même de son existence.

Comme la ligue Nationale de hockey représente un commerce de la plus haute importance au pays, il n'y a rien à redire au choix de leur slogan. Les directeurs y mettent le prix et entendent bien avoir droit au chapitre quand il s'agit d'accepter un nouveau partenaire dans la grande famille des millionnaires.

Il faut de toute évidence que le nouveau venu qui pose sa candidature affiche des lettres de créance incontestées. En deux mots il n'est pas question d'accueillir dans les rangs de la dite dynastie des quéteurs ou encore des "schemers", devenus riches du soir au matin ou qui ont mis au point en un touremain un trompe-l'œil qui leur vaudrait une franchise dans ce circuit fermé qu'est celui du président Campbell... à prix réduit!

Tout ça pour vous dire que les Clippers de Baltimore qui avaient demandé une entrée, ont changé d'idée après avoir compté leurs sous et s'être aper-

feu vert

Jean-Paul Cofsky

cu qu'une somme de \$6,000,000,00... ça fait un trou énorme dans un budget! Ils ont donc déclaré qu'ils n'étaient plus intéressés.

A son tour le président Campbell a révélé à la presse que les Clippers, après tout, n'intéressaient pas les directeurs de la ligue. Tout semblait bien fini dans ce coin-là. Jusqu'à ce qu'une petite dépêche de rien du tout me tombe sous les yeux, hier.

Et cette petite information révèle qu'à la demande de la ligue Nationale, les Canucks de Vancouver, qui désirent depuis longtemps entrer dans la ligue majeure canadienne de hockey, avaient reçu instructions de la dite ligue d'entrer en contact avec une société du nom de Medior Investment, de Minneapolis, E.U., et de faire ça vite, s'ils tenaient encore à obtenir une franchise dans la ligue Nationale! Ce qui fait que Vancouver, ville canadienne, passerait sous la tutelle d'une organisation financière américaine.

Pourquoi faire vite? tout simplement parce que les directeurs de la ligue venaient d'apprendre qu'ils étaient en train d'octroyer QUATRE franchises au lieu des deux projetées. Comment ça? parce qu'un consortium, venant d'être mis sur pied par les Canucks de Vancouver, réunissait les villes de Cleveland, Buffalo et... BALTIMORE qui n'auraient plus qu'à payer \$3,000,00 chacune au lieu du \$6,000,000 exigé d'un unique propriétaire.

Je ne sais pas comment aurait pu s'opérer ce tour de passe-passe dans tous ses détails, mais ce que je sais, c'est qu'il doit y avoir une couple de financiers qui connaissent mieux le hockey que moi... du moins comment on s'y prend pour faire fructifier la salade verte des billets investis.

De toute façon, moi, je suis de l'avis de Punch Imlach qui, prenant connaissance de la demande de \$6,000,000,00 exigée pour l'octroi d'une nouvelle franchise a déclaré tout de go: "Les fous ne sont pas tous enfermés. Il doit bien y en avoir quelque part qui se laisseront emprisonner! Quant à moi, jamais dans un million d'années." Moi non plus, d'ailleurs, Punch... car je suis à court, ACTUELLEMENT, de mon premier million pour faire parvenir mon inscription. Puis, en plus, il me faudrait probablement m'exiler, tout comme seront obligés de le faire les acheteurs de Vancouver!

Radford demandera au COI d'adoucir les règlements des J-O

Le Montréalais Howard Radford, ancien président de l'association olympique canadienne, a dit qu'il espérait que le comité olympique international allait adoucir les conditions imposées aux athlètes participant aux compétitions des jeux olympiques.

Il a précisé que la délégation canadienne avait

accordé son appui à un groupe de onze nations qui allait présenter une motion demandant que les athlètes olympiques soient autorisés à percevoir une compensation financière pour les journées de travail perdues lors de l'entraînement et de la participation aux jeux.

Cette motion demandera également que des bour-

ses d'études soient attribuées aux athlètes tant et aussi longtemps qu'ils pourront satisfaire aux standards académiques.

Refus de Armstrong

TORONTO (PC) — Le capitaine des Maple Leafs de Toronto à sa retraite, George Armstrong, a révélé hier qu'il a refusé un poste que lui a offert le gouvernement fédéral.

Armstrong a dit qu'il a informé M. Ian Howard, adjoint au ministre de la Santé et du Bien-être, M. John Munro, de sa décision de ne pas accepter l'emploi qui lui a été offert et qui consistait à travailler auprès des jeunes Indiens d'un coin à l'autre du Canada.

L'ailier droit de 39 ans a déclaré qu'il avait rejeté l'offre parce que son travail l'aurait obligé à s'absenter de chez lui de trois à six mois par année.

Armstrong a également déclaré qu'il ne se joindra pas à l'équipe de hockey nationale du Canada.

"Je ne suis pas, a-t-il dit, le type de joueur de hockey qu'ils recherchent pour l'équipe nationale. Si jamais je reviens au hockey, ce sera avec les Maple Leafs."

Armstrong a ajouté qu'il n'a pas eu d'entretiens avec les Leafs depuis environ deux semaines. Il projette de se lancer prochainement dans le commerce de l'immeuble ou de l'hôtellerie.

Taylor a démissionné

LONDON — Gene Taylor, instructeur des Knights de London, de la ligue junior "A" de l'Ontario, a remis sa démission hier soir, une demi-heure à peine après la victoire de 7-4 des Marlboros de Toronto contre son club.

Taylor, qui avait conduit les Generals d'Oshawa à la finale de la coupe Memorial il y a trois ans, a déclaré qu'il quittait son poste parce qu'il n'avait pas pu obtenir le soutien des amateurs de hockey de la ville et à cause de l'hostilité de plusieurs joueurs de l'équipe.

Il est fortement question qu'il soit remplacé par Armand Guidolin, instructeur du club Barrie, de la ligue senior de l'Ontario.

Wharram prend du mieux

CHICAGO — Un porte-parole de l'Hôpital Henrotin de Chicago a déclaré que l'état de santé de Kenny Wharram, ailier droit des Black Hawks de Chicago, s'améliorait lentement.

On se souvient que le vétérailier ailier droit des Hawks avait été terrassé par une crise cardiaque lors de la seconde journée du camp d'entraînement de son équipe.

Wharram a quitté la section des soins intensifs et peut à présent recevoir la visite de son épouse et de ses plus proches parents.

Kenny Wharram, qui est âgé de 36 ans, avait débuté à Chicago au début de la saison 1958-59 et avait connu sa meilleure saison en 1963-64 lorsqu'il avait marqué 39 buts et avait été sélectionné dans la première équipe d'étoiles de la ligue nationale de hockey.

Campbell ignore les Clippers

Le président de la ligue Nationale de hockey, Clarence Campbell, n'a montré aucun signe de contrariété à la suite de la décision des Clippers de Baltimore de renoncer à acquiescer une franchise dans la ligue Nationale en raison du coût exorbitant demandé par la ligue.

Il a simplement déclaré

qu'il avait de bonnes raisons de penser qu'un autre groupe de financiers de Baltimore était prêt à se manifester et n'attendait que le désistement des Clippers pour le faire.

D'un autre côté, le président Campbell a ajouté qu'il n'avait reçu aucune nouvelle de Vancouver.

Pas de chômage au ski international

GENÈVE — Le calendrier de la Fédération Internationale de Ski pour la prochaine saison sera un des plus chargés de son histoire.

En effet pas moins de 709 concours internationaux seront disputés dans 23 pays sous l'égide de la F.I.S.

De ce total on trouve 455 épreuves alpines, dont 242 pour les hommes comprenant 49 descentes, 112 slaloms et 81 slaloms géants; et 213 pour les femmes, 38 descentes, 98 slaloms et 77 slaloms géants.

Il y aura également 254 épreuves nordiques, dont 199 pour les hommes et 55 pour les femmes.

Voici les principales épreuves qui auront lieu en Amérique du Nord, aux États-Unis à Jackson Hole, les 21 et 22 février et à Heavenly Valley les sept et huit mars; et à Lake Placid, du 9 au 11 janvier: au Canada, à Grouse Mountain du 28 février au premier mars.

McKenzie revient au bercail

WINNIPEG — Barry McKenzie, un vétéran de cinq saisons avec l'équipe Nationale du Canada, qui en était à sa seconde année dans le hockey professionnel avec l'organisation des North Stars du Minnesota, a été prêt par ces derniers à l'équipe Nationale pour le reste de la saison.

McKenzie, qui est âgé de 27 ans, avait été envoyé cette saison au club Waterloo, de la ligue Centrale, aussi sa qualification pour l'équipe Nationale n'a posé aucun problème et il fera partie du contingent qui s'envolera pour l'Europe le 20 novembre prochain.

Norris au 1er rang

WEST SPRINGFIELD — Grâce à ses deux blanchissages de la semaine dernière, Jack Norris, gardien de buts des Voyageurs de Montréal, occupe le premier rang chez les gardiens de buts de la ligue Américaine avec une moyenne enviable de 1.20 par match.

Gilles Villeneuve, de Buffalo

le meilleur gardien de la ligue

la saison dernière, est au

second rang avec une moyenne

de un but 63.

René Drolet, des As de

Québec, est le meilleur franc

tireur avec une fiche de huit

buts et il partage le premier

rang du classement des meil-

leurs marqueurs du circuit

avec Ray Comeau, de Cleve-

land. Tous deux ont douze

points.

Simon Nolet, un autre joueur

des As de Québec, a le plus

grand nombre de passes, soit

neuf.

Pas de descente

TORONTO (PC) — Il n'y aura pas d'épreuves de descente lors des championnats canadiens de ski alpin en mars, car la côte est trop courte.

Robert Fugère, de Ste-Agathe, instructeur en chef de l'équipe masculine, a déclaré que "la plupart du temps, lors de la présentation des championnats dans l'Est, il n'y avait pas de descente parce que les côtes ne sont pas assez hautes".

Les championnats auront lieu à Labrador City, T.-N., cette saison.

L'un des canadiens, Peter Duncan, a précisé que l'équipe avait des engagements à chaque fin de semaine, si bien que la seule date libre est à la fin de mars alors que, seule Labrador City, peut offrir la neige nécessaire aussi tard dans la saison.

La compagnie qui opère à Labrador City a offert de transporter toute l'équipe de

Montréal en avion, soit une

distance de 600 milles.

L'équipe masculine se rend

outre-mer le 1er novembre.

Elle s'entraînera pendant un

mois avant de participer à la

Coupe du Monde à Val d'Isère.

L'équipe féminine se rendra

outre-mer le 15 et rejoindra

subsequemment l'équipe mas-

culine à Val d'Isère.

Disparue

DOUVRES, (Angleterre) — La nageuse britannique Rosemary George, la seule femme à avoir jamais réussi la traversée aller et retour de la Manche, est portée disparue au Liban.

La jeune nageuse de 25 ans avait participé à une compétition de natation il y a deux semaines à Laata-que, en Syrie et de là elle devait gagner le Liban.



Le pilote et entraîneur Roger White a eu l'occasion de rencontrer l'actrice Sharon Acker, une Canadienne, présentement à Montréal pour la première de son film "Don't let the Angels Fall". Sharon Acker est en compagnie de l'ambleur Fitzgerald.

Côté et White se disputent le trophée O'Keefe décerné au jockey de l'année

Deux pilotes se livrent une lutte serrée pour le championnat des conducteurs, cette année, à Montréal. Ironie du sort, il s'agit de deux bons amis, tous deux originaires de la ville de Québec: Benoit Côté et Roger White.

Les deux hommes sont avantagés par leur expérience à Montréal où ils remportent beaucoup de succès. Côté connaît sa meilleure année avec des gains de \$300,000 et White, réputé comme entraîneur de poulains, parade lui aussi avec régularité dans le cercle des vainqueurs. Mais ni l'un ni l'autre n'ont gagné le trophée O'Keefe décerné depuis quelques années au pilote qui a conservé la meilleure moyenne gagnante à Montréal pendant toute l'année.

Claude Pelletier, puis Marcel Dostie et ensuite Henri Fillion ont été les premiers à gagner ce championnat, lancé par la O'Keefe en 1966. Cette année, Roger White a remporté quatre fois le titre du pilote du mois, autre initiative de la O'Keefe. Pendant le meeting du printemps, à Blue Bonnets, White avait présenté une fiche très impressionnante de 52-30-22 en 161 départs. Au même meeting, Benoit avait présenté un palmarès de 62-53-63 en 308 départs.

Au meeting d'été du Parc Richelieu, White n'a participé qu'à 58 courses et sa fiche se lisait comme suit: 15 victoires, 7 deuxièmes et 9 troisièmes places. Côté, pour sa part, avait remporté 32 victoires, avait fini 22 fois deuxième et 29 fois troisième après 167 courses.

On sait que selon les règlements du concours, les conducteurs éligibles doivent participer à au moins une course par jour de courses dans la métropole. Il n'y a pas de problème de ce côté chez l'un chez l'autre des deux aspirants au championnat.

Au meeting en cours, à Blue Bonnets, les deux hommes sont à nouveau premier et deuxième au classement. White présente une fiche de 8-8-3 en 29 courses et sa moyenne est de 464 tandis que Côté présente une fiche de 11-6-10 en 50 départs.

Il y aura clinique de donneurs de sang, demain soir, entre 5 et 10h. Cette clinique aura lieu au troisième étage de la tribune populaire. Au cours du prochain week-end, les amateurs auront l'occasion de voir Score Time, Shadydale Pitch, Pacefast Pick, Non Stop et Andy's Son, pour un enjeu de \$10,000 et

une course de \$7,000 avec Meadow Lenco, Golfer Mir, R. Yankee Wann, Lehigh Boy

et Lullis qui est de retour à l'amble après une brève carrière dans le trot.



un
joyeux
cognac!

EN
FRANCE
ON DIT:
"N-SI"



HENNESSY
Maison fondée à Cognac, France en 1765

DÉCOUVREZ TOUTE LA DIFFÉRENCE ENTRE BON ET EXCELLENT... AU TERRAIN D'AUBAINES DE BOULEVARD DODGE CHRYSLER.



VOITURES QUI ONT DU CARACTÈRE

4374 A
METEOR, 1965, décapotable, V8 automatique, radio, servofreins et direction, pneus à flanc blanc, garantie de 30 jours. **\$895.**

6043 A
CHRYSLER 300, 1966, 4 porte, toit rigide, tout équipé, 1 seul propriétaire, vraie occasion, prix réduit. **\$1,195.**

5766 A
CHRYSLER 300, 1965, 4 portes, toit rigide, tout équipé, fait voir, prix réduit. **\$945.**

5735 A
CHRYSLER NEWYORKER, 1966, 4 portes, toit rigide, tout équipé, air climatisé, Limousine. **\$1,895.**

5577 A
PLYMOUTH, 1966, 4 portes, 6 cylindres, auto, spécial de la journée. **\$545.**

6084 A
SIMCA, 1967, sedan, seconde voiture idéale. **\$895.**

4853 A
DODGE CORONET, familiale, 1966, très propre, 6 cylindres, automatique, radio, garantie à 100% pour 30 jours. **\$1,095.**

5237 A
OLDSMOBILE JETSTAR, 1965, 4 portes, toit rigide, tout équipé, mécaniquement très bonne, prix réduit. **\$895.**
tel quel

BOULEVARD
DODGE CHRYSLER

VOITURES USAGÉES

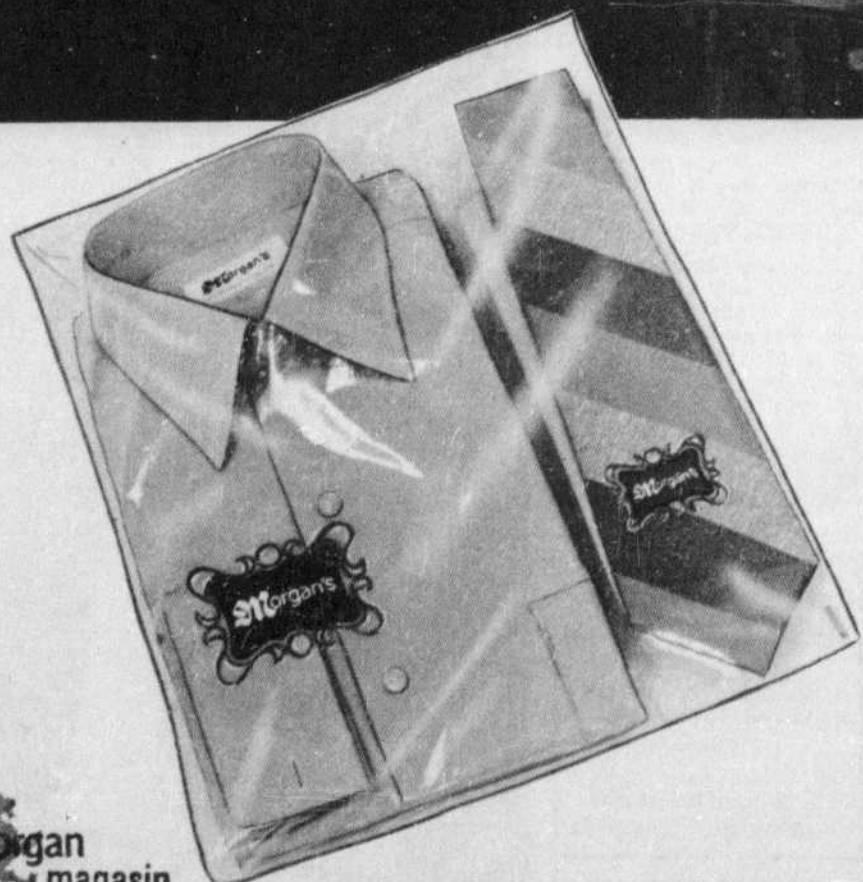
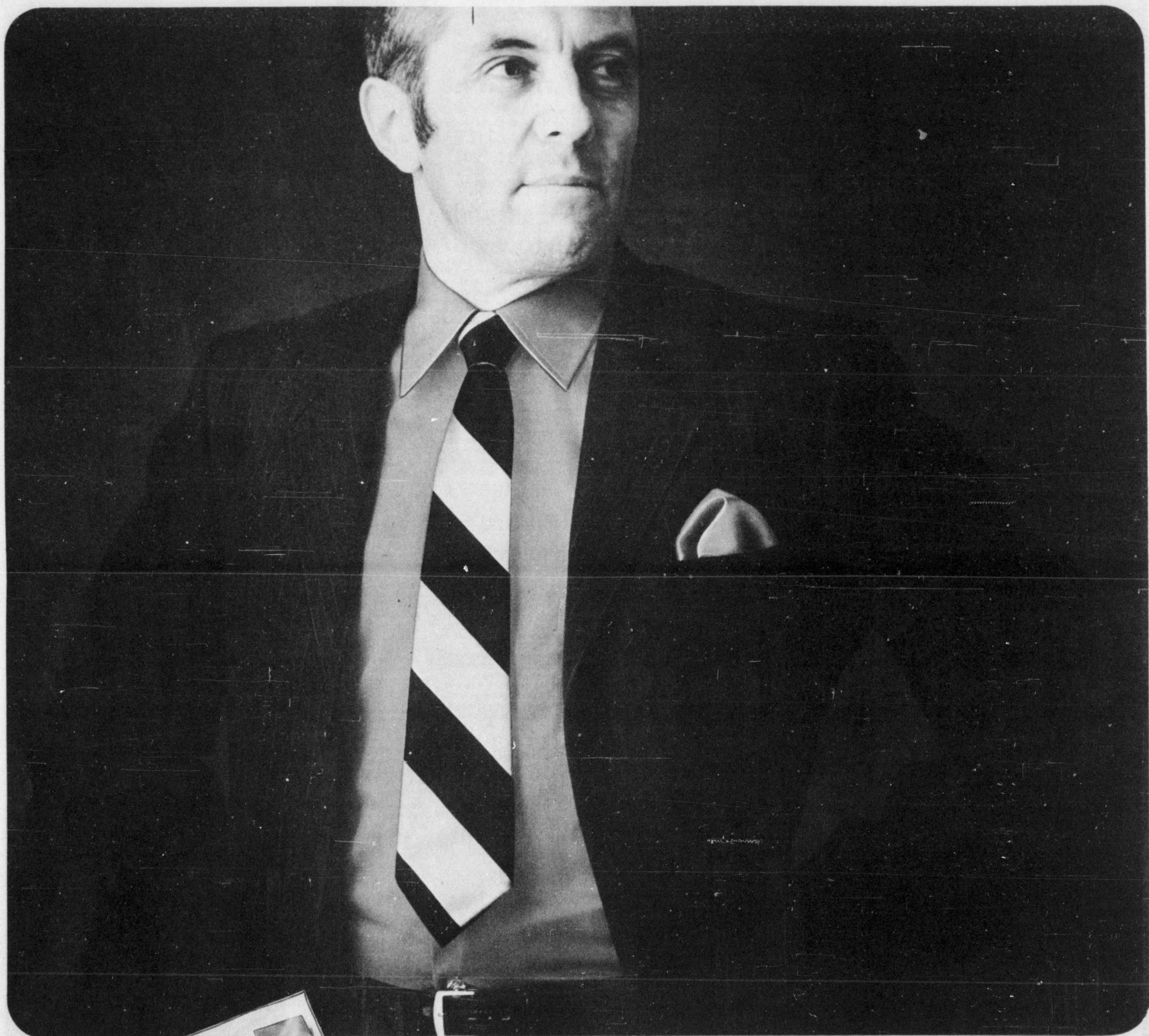
8866 boul. St-Laurent 389-9060 ou 387-2488

Concessionnaire autorisé de:

DODGE DART • DODGE POLARA • CHARGER • CHALLENGER • CORONET
CORONET SUPER BEE • CHRYSLER NEWPORT • CHRYSLER 300 •
CHRYSLER NEW YORKER • IMPERIAL • SUNBEAM • ET SIMCA.

Morgan
COMPAGNIE DE LA BAIE D'HUDSON

LE TRIO A LA MODE



Chemises 65% Fortrel /35% coton... cravate et pochette assorties*

L'homme averti en matière de mode reconnaitra là une bonne affaire. Vous achetez une chemise 65% Fortrel*/35% coton, à repassage permanent. Choisissez-la bleue, verte, or ou moka. Voilà que cette chemise est appareillée d'une cravate rayée et d'un mouchoir de poche mêmes tons foncés. Chic instantané... pas de problèmes, pas d'erreurs! Et quelle économie! Tailles 14 à 14½ (32-34); 15 à 16½ (32-35); 17 à 17½ (33-35). Les tailles 14, 17 et 17½ au centre-ville seulement. **Téléphonez à 842-6261.** Vêtements pour hommes rayon 62, au rez-de-chaussée, centre-ville. Aussi Dorval, Rockland et Boulevard.

Ord. \$12..... **7.99**
3/\$22

 **Morgan**
magasin
pour hommes

HEURES D'OUVERTURE

CENTRE-VILLE, Square Phillips, rue Ste-Catherine 842-6261
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h

DORVAL, au centre commercial, 631-6741
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

ROCKLAND, au centre commercial, 739-5521
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

BOULEVARD, au centre commercial, 728-4571
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 10h

SNOWDON, 5343 Chemin Reine-Marie, 844-2811
9h30 à 6h; jeudi et vendredi jusqu'à 9h